
Sommaire

1^{ère} partie - Rapport de gestion

LISTE DES ABREVIATIONS.....	3
INTRODUCTION.....	5
CONSEIL COMMUNAL	6
MUNICIPALITE.....	14
ADMINISTRATIONS GENERALE	
Généralités.....	16
Archives.....	22
Personnel communal	23
Manifestations populaires	28
Commission "Prilly animation".....	29
Centre de loisirs - Carrefour-Sud	30
Bibliothèque communale.....	33
Gestion de l'énergie.....	36
OFFICE DE LA POPULATION.....	41
SERVICE INFORMATIQUE.....	44
BOURSE COMMUNALE	46
SERVICE DES DOMAINES, BATIMENTS ET GERANCES	
Bâtiments communaux.....	48
Piscines, forêts, vignes et divers	48
Bâtiments scolaires.....	49
Sociétés immobilières.....	50
Gestion des déchets.....	51
SERVICE DES TRAVAUX	
Routes.....	53
Etudes et réalisations diverses	53
Activités et prestations diverses.....	55
Matériel.....	56
Egouts, ruisseaux	56
URBANISME ET CONSTRUCTIONS	
Autorisations de construire et d'utiliser	57
Autorisations et prestations diverses.....	59
Urbanisme.....	62
Construction privée	67
Construction communale.....	68
Construction intercommunale.....	69
Autorisation générale d'achats et de ventes de biens et de droits immobiliers	69

Sommaire

SERVICE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Accueil familial (accueillantes en milieu familial)	70
Fondation des Acacias	71

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITE	75
--	----

SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE ET SECOURS	79
--	----

DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE

Elèves	82
Evolution des effectifs et du nombre de classes	82
Corps enseignant	83
Nominations - Démissions	84
Activités culturelles	84
Activités sportives	84
Services parascolaires	85
Divers	86

CONCLUSIONS	87
--------------------------	----

2^{ÈME} partie - Relations intercommunales

ARASPE (Sécurité sociale)	90
Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"	90
Bureau Intermunicipal	93
Direction de l'Etablissement secondaire (ASIGOS)	93
Protection civile Lausanne-Nord	98
Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS Crenol)	99

Liste des abréviations

AAS	Agence d'assurances sociales
ACAS	Agence communale d'assurances sociales
ACRM	Association des communes de la région morgienne
AI	Assurance invalidité
AFTPU	Axes forts transports publics urbains
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois
ALM	Agglomération Lausanne - Morges
AMF	Accueillante en milieu familial
ARASPE	Association régionale action sociale - Prilly Echallens
ASCS	Association de soutien à Carrefour-Sud
ASIGOS	Assoc. intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASTAG	Association suisse des transports routiers
AVASAD	Association d'aide et de soins à domicile
AVS-AF-AC	Assurance vieillesse/Allocations familiales/Assurance chômage
Badac	Banque de données des cantons et villes suisses
BPA (bpa)	Bureau de prévention des accidents
CAD	Chauffage à distance
CDAP	Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CCISEP	Commission Consultative et d'intégration Suisses-Etrangers de Prilly
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CRP	Caisse de retraite professionnelle
CISTEP	Commission intercommunale "station d'épuration des eaux usées de Vidy"
COES	Classe officielle d'enseignement spécialisé
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CSR	Centre social régional
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
CVEA	Centre de vie enfantine des Acacias
ECA	Etablissement cantonal d'incendie
EFRE	Entraide familiale de Renens
EPT / ETP	Effectif plein temps / Effectif temps plein
ES-L	Ecole supérieure en éducation sociale, Lausanne
ETS	Emploi temporaire subventionné
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAO	Feuille des avis officiels
FOSC	Feuille officielle suisse du commerce
G2i	Système de gestion de l'Office de la population
GLAJ-VD	Groupe de Liaison des Activités Jeunesse du Canton de Vaud
GEFI	Système de gestion des finances communales
GROPIL	Groupe de pilotage (dans un projet)
IDHEAP	Institut des hautes écoles en administration publique
JSP	Jeunes sapeurs pompiers
LAA	Loir sur l'assurance accidents
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux
LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
LPAS	Loi sur la prévoyance et l'aide sociale
LVMP	Loi vaudoise sur les marchés publics
MACIT	Missions d'action citoyenne
MATAS	Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
MCBA	Musée cantonal des Beaux Arts

Liste des abréviations

MO	Maître de l'ouvrage
MSST	Mesures de sécurité et de santé au travail
OCOSP	Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral de la statistique
OFT	Office fédéral des transports
	Organisme médico-social vaudois (nouvelle appellation dès 1.1.2010 : Association
OMSV	d'aide et de soins à domicile - AVASAD)
OPB	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit
OPEL	Ordonnance sur la protection des eaux et liquides
	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion
OPTI	professionnelle
OPO	Office de la Population
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PALM	Projet d'agglomération Lausanne - Morges
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDL	Plan directeur localisé
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PM	Pour mémoire
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
RC	Registre du commerce ou route cantonale ou responsabilité civile
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations transports
SAPE	Service d'accueil de la petite enfance
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Schéma directeur de l'Ouest lausannois
SDT	Service du développement du territoire
SESA	Service cantonal des eaux, sols et assainissement
SGA	Société générale d'affichage
SI	Services industriels
SIT	Service d'information du territoire
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
TP	Transports publics
UC	Urbanisme et constructions
UCV	Union des communes vaudoises
UIP	Union instrumentale de Prilly
USP	Union des sociétés de Prilly
VOTELEC	Application informatique cantonale pour les votations/élections
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports

Introduction

PREAVIS N° XX - 2011

1^{ERE} PARTIE

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITE DE PRILLY

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR SA GESTION DE L'EXERCICE 2010

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi cantonale du 28 février 1956 sur les communes (article 93 c),
- du Règlement du Conseil communal du 1^{er} juillet 2006,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2010.

Conseil communal

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2010 (législature 2006-2011)

1	ALLOI Elvio	RAD	39	KHEMISSA Samira	SOC
2	APARICIO Isabelle	POP	40	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	SOC
3	BELLON André	RAD	41	KURT Ihsan	SOC
4	BIANCHI Catherine	RAD	42	KWAKYE Charles	SOC
5	BI-BANDENDA Bilongo Jean-Claude	SOC	43	LASSERRE ROUILLER Colette	LIB
6	BIRRER Stéphane	RAD	44	LINDER Pierre-Alain	LIB
7	BORER Georges	RAD	45	LOPERIOL Jérôme	SOC
8	BOURQUIN BUCHI Anne	SOC	46	LOPES Antonia	SOC
9	BÜHLMANN David	VER	47	MATTIA Maurizio	VER
10	BÜHLMANN Gérard	RAD	48	MEIENHOFER Werner	SOC
11	BURDET Christian	SOC	49	MONNEY Johanna	VER
12	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	SOC	50	MRAZEK Jan	VER
13	CONNE Madeline	SOC	51	NEF Madeleine	POP
14	CORDEY Gaston	RAD	52	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	SOC
15	CRETEGNY Philippe	LIB	53	NYDEGGER Verena	UDC
16	CROT Marcel	SOC	54	OESCH Madeleine	SOC
17	CUSIN Sylvie	SOC	55	PARISOD David	RAD
18	DAVID Samuel	LIB	56	PEREZ Manuel	SOC
19	DEBONNEVILLE Rachel	SOC	57	PESARESI Gabriella	VER
20	DEBRIT Laurent	RAD	58	POLETTI Saskia	RAD
21	DEILLON Fabien	UDC	59	POLIER Pierre	POP
22	DEILLON-VERNER Monika	UDC	60	RANNO Cadia	SOC
23	DELESSERT Pascal	RAD	61	RICHARD Francis	RAD
24	DEPRAZ Gérald	RAD	62	RIEHLING Stéphane	RAD
25	DESMEULES Isaline	POP	63	ROMERA José Luis	SOC
26	DI NATALE Jean-Baptiste	PDC	64	ROSSET Jean-Pierre	SOC
27	DUPERTUIS Jean-Pierre	RAD	65	ROTA Aldo	UDC
28	EBERHARD TARBANGDO Pierrette	POP	66	SALAZ Marinette	RAD
29	FERNANDES José	RAD	67	SARTORELLI Luigi	PDC
30	GENET Nicole	SOC	68	SAUGY Roger	SOC
31	GIRARD Daniel	RAD	69	SIMON Olivier	RAD
32	GOLAY Bernard	POP	70	SOLLIARD Gaston	SOC
33	HENCHOZ Eric	VER	71	STURM Nicole	RAD
34	HENZELIN Bertrand	PDC	72	TROTTI Javier	RAD
35	HURNI Claude-Pascal	RAD	73	TROVATELLI Ferdinand	LIB
36	ISOZ Isabelle	SOC	74	VERGARA Olga	SOC
37	JANIN Mathilde	PDC	75	WEIBEL Marie-Claire	UDC
38	KAPPELER Christian	RAD			

Secrétaire : DUPUIS Isabelle
Huissier : ROSSAT Jacky

Conseil communal

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Président : M. Philippe Cretegny

1^{ère} Vice-présidente : Mme Isabelle Isoz

2^{ème} Vice-président : M. Fabien Deillon

Scrutateurs : Mme Johanna Monney
M. Georges Borer

Scrutateurs : Mme Tomika Hegedüs-Connor
suppléants M. Ravic Stierli

Du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

Présidente : Mme Isabelle Isoz

1^{er} Vice-président : M. Fabien Deillon

2^{ème} Vice-présidente : Mme Gabriella Pesaresi

Scrutatrices : Mme Mathilde Janin
Mme Madeleine Nef

Scrutateurs : Mme Colette Lasserre Rouiller
suppléants M. Georges Borer

Compte-rendu des décisions du Conseil communal en 2010

En 2010, le Conseil communal a tenu 6 séances (6 en 2009) au cours desquelles la Municipalité a présenté 16 préavis et 2 rapports (14 préavis et 2 rapports en 2009).

Séance du 1^{er} mars 2010

- Assermentation de Mme Sylvie Krattinger en remplacement de Mme Madeleine Martin, démissionnaire;
- Refus du préavis municipal n° 1-2010 demandant la ratification d'une nouvelle convention entre les Communes de Lausanne, Prilly et Renens concernant le Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM);
- Suite au rapport municipal n° 1-2010, classement du postulat n° PO 2-2009 de M. André Bellon : «Vandalisme : quelle est la situation à Prilly?».

Séance du 26 avril 2010

- Assermentation de M. Eric Henchoz en remplacement de Mme Laure Siliprandi et de Mme Patrizia Clivaz Luschez en remplacement de M. Georges Sauser, démissionnaires;
- Election à la Commission des finances de Mme Geneviève Nosedà Guignard en remplacement de Mme Isabelle Isoz, démissionnaire;
- Election de Mme Isabelle Dupuis en tant que Secrétaire du Conseil communal en remplacement de M. Robert Fedrigo, démissionnaire;
- Adoption du préavis municipal n° 2-2010 sollicitant un crédit d'étude de CHF 330'000.- pour l'organisation d'un concours d'idées concernant l'aménagement du Pré-Bournoud.

Séance du 28 juin 2010

- Election du Bureau du Conseil communal pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011;
- Adoption du préavis municipal n° 6-2010 soumettant les comptes de la STEP pour l'exercice 2009;
- Adoption du préavis municipal n° 7-2010 portant sur l'adoption de la nouvelle convention relative à la Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP);
- Adoption du préavis municipal n° 3-2010 soumettant le rapport municipal sur la gestion de l'administration pour l'exercice 2009;
- Adoption du préavis municipal n° 4-2010 soumettant les comptes communaux pour l'exercice 2009;
- Adoption du préavis municipal n° 5-2010 portant sur l'adoption du plan de quartier «Prilly-Chasseur».

Conseil communal

Séance du 27 septembre 2010

- Assermentation de Mme Véronique Berthoud en remplacement de M. Ravic Strierli, et de M. Jan Mrazek en remplacement de M. Dominique Thievent, démissionnaires;
- Adoption du préavis municipal n° 9-2010 portant sur la politique municipale prillérane en matière de vidéosurveillance, soumettant le règlement de la Commune de Prilly sur la vidéosurveillance et répondant partiellement au postulat n° PO 4-2010 de M. Samuel David «demandant à la Municipalité de garantir des mesures liées à la sécurité à long terme en faveur de la population prillérane»;
- Adoption du préavis municipal n° 11-2010 portant sur l'adoption du plan partiel d'affectation (PPA) «Pré-Bournoud Sud»;
- Adoption du préavis municipal n° 12-2010 sollicitant un crédit de CHF 114'700.- destiné au remplacement des saleuses du Service des travaux;
- Adoption du préavis municipal n° 13-2010 soumettant le recours d'un candidat à la naturalisation consécutif au refus du Conseil communal de donner suite à sa demande d'admission à la bourgeoisie de Prilly.

Séance du 8 novembre 2010

- Election à la Commission de gestion de Mme Patrizia Clivaz Luchez en remplacement de Mme Nicole Genet, démissionnaire;
- Election à l'AJENOL de M. Jan Mrazek en remplacement de M. Dominique Thievent, démissionnaire;
- Adoption du préavis municipal n° 10-2010 sollicitant un crédit d'investissement de CHF 940'000.- pour la réaffectation des locaux PCi, sis dans les sous-sols du Collège du Grand-Pré, en locaux pour groupements et sociétés locales, et un crédit d'investissement de CHF 360'000.- pour le renouvellement des installations du Tennis-Club Prilly (subvention du Fonds cantonal du Sport et sponsoring venant en déduction de ce montant);
- Adoption du préavis municipal n° 8-2010 soumettant l'arrêté d'imposition pour les années 2011-2012;
- Adoption du préavis municipal n° 14-2010 sollicitant un crédit de CHF 638'000.- destiné à la réfection de l'avenue de la Vallombreuse;
- Pris acte du rapport municipal intermédiaire présentant l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2009.

Séance du 6 décembre 2010

- Adoption du préavis municipal n° 15-2010 soumettant le budget de la STEP pour l'exercice 2011;
- Adoption du préavis municipal n° 16-2010 tel qu'amendé et présentant un excédent de dépenses au budget 2011 de CHF 852'100.-;
- Adoption du préavis municipal n° 17-2010 sollicitant un crédit de CHF 140'000.- et répondant au postulat n° PO 6-2009 de M. Maurizio Mattia «Pour un usage de la thermographie aérienne sur la Commune de Prilly»;
- Adoption du préavis municipal n° 18-2010 portant sur les remplacements et compléments d'équipements pour diverses places de jeux, dont le réaménagement complet de celle de la Vallombreuse et du Grand-Pré, et répondant partiellement à la motion n° M 5-2005 de M. Bertrand Henzelin «demandant l'inventaire des espaces de jeux destinés aux enfants dans la commune ainsi qu'une étude des besoins»;
- Suite au rapport municipal n° 2-2010, classement du postulat n° PO 1-2009 de M. Claude-Pascal Hurni «Pour des points Wifi publics gratuits et dans les bâtiments communaux à Prilly».

Conseil communal

Liste des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2010

03.10.2005	M. Bertrand Henzelin	M 5-2005 demandant un inventaire des espaces de jeux destinés aux enfants de la commune ainsi qu'une étude des besoins.
19.02.2007	M. Jean-Pierre Rosset	Postulat : "Carrefour Fleur-de-Lys : dangerosité sur la jonction Rte de Neuchâtel/Ch. de la Fleur-de-Lys".
22.10.2007	M. Gérald Dépraz	Postulat pour une étude globale des axes de circulation du secteur de Broye.
19.11.2007	Mmes Vanessa Benitez Santoli et Tomika Hegedüs-Connor	Postulat demandant une étude sur les besoins liés à la petite enfance des 0-12 ans, en particulier sur les lieux d'accueil (extrafamilial et extrascolaire) de la Commune de Prilly.
29.09.2008	M. Stéphane Birrer	PO 3-2008 : "Pour une dynamisation du centre de Prilly".
29.09.2008	M. André Bellon	PO 4-2008 : "Pour un plan d'action communal en faveur du sport".
08.12.2008	M. Jean-Pierre Rosset et consorts	PO 6-2008 demandant d'étudier et de faire rapport sur les effets et les moyens nécessaires pour "créer et développer l'aide au logement dans notre commune".
08.12.2008	M. Samuel David	PO 7-2008 : "Pour un calendrier des mesures à envisager pour assainir les routes conformément à l'Ordonnance de la protection contre le bruit et au Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit."
22.06.2009	M. Aldo Rota	PO 3-2009 : "Pour une contribution partagée à l'aide et prévention de la jeunesse."
22.06.2009	M. Bertrand Henzelin	PO 4-2009 : "Pourquoi Prilly ne reste pas dans la PCi Lausanne-Nord ?".
28.09.2009	Mme Saskia Poletti	M 1-2009 demandant la création d'une véritable UAPE adaptée aux besoins et aux ressources de la Commune de Prilly.
28.09.2009	M. Fabien Deillon	PO 5-2009 : "L'accueil des petits, une solution au sein de la famille".
26.04.2010	Mme Colette Lasserre-Rouiller	PO 1-2010 : "Pour un prix de l'électricité raisonnable à Prilly".
26.04.2010	Mme Geneviève Nosedà Guignard	PO 2-2010 demandant à la Municipalité d'étudier et de faire rapport pour une "Amélioration des services de la Bibliothèque municipale de Prilly".
26.04.2010	M. Roger Saugy	PO 3-2010 demandant à la Municipalité un rapport sur les possibilités qu'il y aurait d'engager des civilistes dans l'administration ou dans les institutions dont elle est partie.
28.06.2010	M. Samuel David	PO 4-2010 demandant à la Municipalité de garantir des mesures liées à la sécurité à long terme en faveur de la population prillérane.
28.06.2010	Mme Isabelle Aparicio et consorts	PO 5-2010 pour un soutien de la Commune de Prilly au projet pilote "Mentorat Emploi Migrations" de l'EPER (Entraide protestante suisse) pour l'insertion professionnelle des migrantes et migrants avec des qualifications

Conseil communal

		professionnelles.
28.06.2010	Mme Johanna Monney et consorts	PO 6-2010 "Pour un service de vélos en libre service à Prilly".
27.09.2010	Mme Isabelle Isoz	PO 7-2010 demandant le développement des possibilités d'accueil pour la petite enfance à Prilly.
27.09.2010	MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek	PO 8-2010 "Pour la promotion de la biodiversité en milieu urbain".
08.11.2010	M. Ihsan Kurt	PO 9-2010 : renvoyé à une Commission du Conseil, laquelle n'avait pas encore statué au 31 décembre 2010.
08.11.2010	Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts	PO 10-2010 demandant la construction d'appartements protégés sur la Commune de Prilly.
06.12.2010	Mme Isabelle Aparicio et consorts	PO 11-2010 "Pour des logements subventionnés à Prilly".
06.12.2010	Mme Isabelle Aparicio et consorts	PO 12-2010 : renvoyé à une Commission du Conseil, laquelle n'avait pas encore statué au 31 décembre 2010.

Etat des études

Motion 5-2005

Il sera répondu définitivement à cette motion, qui a fait l'objet de rapports intermédiaires en 2007, 2009 et 2010, lorsque le futur projet d'aménagement du Pré-Bournoud lié au détournement de la Route du Chasseur pourra être réalisé (horizon 2012-2013). Une réponse partielle a toutefois été donnée par le biais du préavis n° 18-2010.

Postulat de M. Jean-Pierre Rosset

Ce postulat aurait dû trouver réponse par le dépôt d'un préavis (n° 14-2009), prévu en novembre 2009, sollicitant un crédit d'ouvrage pour le réaménagement du carrefour de la Fleur-de-Lys. Courant 2010, le projet final a été transmis à l'Office Fédéral des Transports pour analyse technique et le LEB a mandaté une société pour une étude complémentaire. Sont dès lors attendues les décisions finales de l'OFT et de la mise à l'enquête publique que doit déposer le Service cantonal des routes.

Postulat de M. Gérald Dépraz

Ce postulat aura trouvé réponse lors de la séance du Conseil du 14 février 2011.

Postulat de Mmes Vanessa Benitez Santoli et Tomika Hegedüs-Connor

Ce postulat a fait l'objet d'une réponse partielle, le 24 novembre 2008, quant à l'étude des besoins liés à la petite enfance des 0-12 ans. Il a également fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2009 et 2010, et sera intégré dans la proposition qui sera faite dans le cadre du postulat n° 05-2009 de M. Fabien Deillon, de la motion M 1-2009 de Mme Saskia Poletti.

Postulat PO 3-2008 de M. Stéphane Birrer

Ce postulat a fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2009 et 2010. Il trouvera réponse par le dépôt d'une demande de crédit d'étude, puis d'ouvrage sur le projet ayant émergé du concours d'urbanisme, conformément au préavis n° 2-2010.

Postulat PO 4-2008 de M. André Bellon

Il sera répondu à ce postulat, qui a fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2009 et 2010, dans le courant du 1^{er} semestre 2011.

Postulat PO 6-2008 de M. Jean-Pierre Rosset et consorts

Il sera répondu à ce postulat, qui a fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2009 et 2010, d'ici au 30 juin 2011.

Conseil communal

Postulat PO 7-2008 de M. Samuel David

Il sera répondu à ce postulat, qui a fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2009 et 2010, dans le courant du 2^{ème} semestre 2011.

Postulat PO 8-2008 de Mme Eliane Carnevale

Ce postulat trouvera réponse par le préavis, qui sera présenté en juin, voire septembre 2011, pour la démolition et reconstruction du restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys, d'une part, et celui qui sera déposé, à l'automne 2011 probablement, pour le projet de rénovation des bâtiments directement liés à l'utilisation de la piscine, d'autre part.

Postulat PO 3-2009 de M. Aldo Rota

Il sera répondu à ce postulat, qui a fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2010, dans le courant du 2^{ème} semestre 2011.

Postulat PO 4-2009 de M. Bertrand Henzelin

Il sera répondu à ce postulat, qui a fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2010, après l'adoption de la nouvelle Loi sur la Protection civile, soit dans le courant du 1^{er} semestre 2011.

Motion M 1-2009 de Mme Saskia Poletti

Il sera répondu à cette motion, qui a fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2010, en même temps qu'au postulat de Mmes Vanessa Benitez Santoli et Tomika Hegedüs-Connor et à celui n° 05-2009 de M. Fabien Deillon, dans le cadre de la proposition qui sera élaborée concernant le renforcement des structures d'accueil de la petite enfance.

Postulat PO 5-2009 de M. Fabien Deillon

Il sera répondu à ce postulat en même temps qu'au postulat de Mmes Vanessa Benitez Santoli et Tomika Hegedüs-Connor et à la motion n° M 1-2009 de Mme Saskia Poletti.

Les motions et postulats reçus en 2010 seront traités en principe dans le courant de 2011-2012 ou feront l'objet d'un rapport intermédiaire d'ici à fin 2011.

Suite donnée aux vœux et observations de la Commission de gestion

Sur la base des réponses données par la Municipalité dans son document daté du 9 juin 2010, seuls les points nécessitant une suite ou une précision à donner sont repris ci-après :

Vœu N° 1 (Administration générale)

La Commission de gestion souhaite qu'une étude sur l'opportunité de contracter une assurance perte de gain en cas de maladie soit à nouveau réalisée.

Réponse

La Municipalité étudiera cette question en comparant les deux systèmes.

Suite donnée

L'étude demandée sera réalisée dans le courant du 2^{ème} semestre 2011.

Vœu N° 5 (Comptes communaux)

Comptes 171.3189 et 172.3189 : la commission de gestion souhaite que les coûts de l'analyse de l'eau soient séparés des frais divers.

Réponse

Comme discuté lors de la séance d'examen des comptes 2009 avec la Commission de Gestion, la Municipalité introduira cette modification pour le prochain exercice.

Suite donnée

Cette modification a déjà été effectuée pour ce qui est du budget 2011, mais ne le sera au niveau des comptes qu'à partir de l'exercice 2011, dès l'instant où il n'est pas possible de l'introduire pour ceux de l'année écoulée.

Conseil communal

Vœu N° 11 (Domaines)

La commission de gestion souhaite qu'il soit mentionné dans le dépliant sur la collecte des déchets, la possibilité de donner des meubles, habits et bibelots à Caritas, Le Galetas ou encore à Emaüs, ceci dans le but de diminuer la masse des déchets.

Réponse

La possibilité de donner des objets usagés encore utilisables à des associations telles que Caritas, l'Armée du salut, le Galetas ou Emmaüs sera proposée dans le calendrier des déchets 2011. De plus un projet est à l'étude pour la mise en place d'une collaboration avec Caritas Vaud à la déchèterie intercommunale, où les objets recherchés par l'association seront mentionnés sur un panneau d'affichage. Les utilisateurs du site en possession des objets demandés pourront les déposer dans l'espace réservé à cet effet. Ce nouveau service devrait être mis en place à partir de l'automne 2010.

Suite donnée

La Ville de Lausanne n'ayant pas finalisé son projet d'espace «récupération» en collaboration avec Caritas Vaud, il a été décidé d'attendre 2011 pour mentionner dans le calendrier des déchets la possibilité de donner des vieux meubles, bibelots et autres objets.

Votations et élections 2010

7 mars

Votations fédérales

Electeurs inscrits : 5'899

Arrêté fédéral du 25 septembre 2009 relatif à un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain

Taux de participation : 48.57 %

Initiative populaire du 26 juillet 2007 "Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux)"

Taux de participation : 48.79 %

Modification du 19 décembre 2008 de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité/LPP (Taux de conversion minimal)

Taux de participation : 48.65 %

26 septembre

Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'854

Modification du 19 mars 2010 de la Loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (loi sur l'assurance-chômage, LACI)

Taux de participation : 39.53 %

Votations cantonales

Electeurs inscrits : 5'854

Modification de l'article 151 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du mandat des autorités communales dans certains cas de fusions de communes)

Taux de participation : 39.53 %

Loi du 16 décembre 2009 sur la juridiction en matière de bail

Taux de participation : 39.53 %

28 novembre Votations fédérales

Electeurs inscrits : 5'846

Initiative populaire du 15 février 2008 "Pour le renvoi des étrangers criminels (Initiative sur le renvoi)" ainsi que le contre-projet direct (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution)

Taux de participation : 50.09 %

Initiative populaire du 6 mai 2008 "Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (initiative pour des impôts équitables)"

Taux de participation : 50.09 %

Municipalité

Répartition des sections en 2010

1. Administration générale - Office de la population - Urbanisme et Constructions - Informatique - Relations extérieures	M. Alain Gillièron Suppléant : M. Rémy Pidoux
2. Finances - Protection civile - SDIS - Affaires culturelles et sportives	M. Rémy Pidoux Suppléant : M. Etienne Lasserre
3. Travaux publics/Voirie - Services industriels - Ecoles - Paroisses - Naturalisations	M. Michel Pellegrinelli Suppléant : M. Pierre-Alain Luy
4. Services sociaux - Police - Service d'accueil petite enfance	M. Etienne Lasserre Suppléant : M. Alain Gillièron
5. Domaines - Bâtiments communaux et Gérances - Déchets - Piscines	M. Pierre-Alain Luy Suppléant : M. Michel Pellegrinelli
Vice-présidence : jusqu'au 30.06.2010 dès le 01.07.2010	M. Michel Pellegrinelli M. Pierre-Alain Luy

Depuis le 1^{er} juillet 2009 et jusqu'au 30 juin 2010, la Municipalité a tenu 44 séances ordinaires et extraordinaires (44 en 2008-2009).

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010, elle a siégé à 21 reprises.

Dans le cadre des relations avec les Communes, la Municipalité a été invitée par l'Exécutif de Jouxten-Mézery, le 30 août.

Elle a organisé

- avec la contribution active du FC Prilly-Sports, l'inauguration des terrains de football du complexe sportif de la Fleur-de-Lys, le 12 juin;
- aux côtés de la Banque Raiffeisen, l'inauguration du double terrain de beach-volley, à la piscine de la Fleur-de-Lys, le 10 juillet;

ainsi que les traditionnelles manifestations bisannuelles suivantes :

- la sortie récréative pour le personnel communal et ses retraités, qui s'est déroulée cette fois-ci sur une journée complète, le 10 septembre en France, dans la région de Besançon;
- la réception bisannuelle des Nouveaux Bourgeois et des Jeunes ayant obtenu leur majorité en 2009 et 2010.

Elle a en outre assisté ou participé :

- à la réalisation et à l'animation du stand intercommunal tenu lors de la manifestation «Ouest Expo», du 3 au 6 juin;
- à la réception de la Présidente du Grand Conseil à Bussigny, le 7 septembre;
- à l'inauguration de la garderie des Acacias et de la crèche du Tilleul, le 25 septembre;
- aux diverses manifestations qu'elle organise annuellement, ainsi qu'à celles des groupements, associations et sociétés locales diverses, de même qu'à leurs soirées annuelles.

L'inspection traditionnelle du préfet, M. Etienne Roy, a eu lieu le 15 novembre 2010.

Municipalité

GENERALITES

Abonnements CFF

5 cartes journalières ont été mises à disposition des Prillérans en 2010 (6 en 2009), toujours au prix de CHF 35.- l'abonnement. Il en résulte que sur les 1'980 cartes disponibles (5 x 365 + 1 x 155 pour décembre), 1'760 ont été vendues et 9 utilisées pour les besoins des services communaux ($1'760 \text{ s}/1'980 = 88.89 \%$; en 2009 : $1'865 \text{ s}/2'190 = 85.15 \%$). Il est à noter que 31 billets pour janvier 2011 ont été délivrés en décembre, au tarif augmenté à CHF 40.-. Par ailleurs, le public a pu bénéficier d'une action spéciale durant le dernier mois de l'année, au cours duquel les 310 cartes disponibles ont été vendues à CHF 30.- (au lieu de CHF 35.-). En outre, comme en 2009, le personnel communal a eu la possibilité d'acquérir, en toute dernière minute, des billets invendus au prix de CHF 15.- le billet. Signalons enfin que le doublement des abonnements de décembre 2010 est lié à un changement de périodicité, désormais "à cheval" sur deux exercices (décembre courant à novembre suivant).

Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois (AJENOL)

L'AJENOL, Accueil de Jour des Enfants du Nord Ouest Lausannois, a tenu deux assemblées, l'une le 10 juin et l'autre le 4 novembre 2010. Durant l'année, à Prilly la crèche du Tilleul a ouvert ses portes et les travaux de rénovation des Acacias se sont terminés. A Romanel les P'tits Bonshommes ont déménagé dans de nouveaux locaux. Un nouveau logiciel pour la gestion des garderies et des mamans d'accueil a été choisi. L'installation s'est faite durant l'automne et il devrait entrer en fonction dans le courant de l'hiver 2010-2011.

Le répondant opérationnel, M. Daniel Gambazza, consacre un 20 % d'activité à l'AJENOL. L'assemblée d'automne a accepté d'augmenter, dès le 1^{er} janvier 2011, ce taux à 30 %, 20 % pour les tâches courantes et 10 % pour les projets particuliers tels l'informatique ou la détermination des tarifs.

Une convention interréseaux a été signée avec Lausanne. Elle règle la question des enfants habitant l'un des deux réseaux et accueillis dans un centre de l'autre. Cela touche surtout les enfants habitant les quartiers du Taulard et des Vernands situés sur Lausanne et se rendant à la garderie de Romanel. Elle a été utilisée à Prilly dans le cas d'un enfant accueilli aux Acacias et ayant déménagé à Lausanne.

La reconnaissance du réseau AJENOL avait été basée sur la présentation d'un plan de développement sur 5 ans. Le programme a été entièrement achevé à la fin 2010, soit après 2 ans de fonctionnement.

CIGM

Cette année aura vu l'élaboration d'une nouvelle convention entre les Communes de Lausanne, Prilly et Renens, qui assument le déficit du CIGM. Après un refus du Conseil communal de Prilly, une nouvelle mouture sera présentée en 2011 aux législatifs desdites communes. On peut relever que 24 des 27 communes de Lausanne Région ont accepté depuis 3 ans de donner une participation plus ou moins importante en appui des 3 collectivités fondatrices.

Sur le plan de l'exploitation, même si les activités de glace restent prioritaires (clubs de hockey, patinage artistique, Art on Ice), la nouvelle Direction travaille d'arrache-pied pour retrouver un certain nombre de spectacles sur le site de Malley. L'année 2011 devrait récolter les fruits de cette recherche. Pour plus de détails : www.espacemalley.ch.

Administration générale

Cinétole

Comme les autres années, Cinéfestival a été un franc succès et a permis à un nombreux public de se faire une indigestion (sans conséquence) de très bons films suisses et étrangers. Pour la 2ème année, des élèves de l'établissement secondaire de Prilly ont pu pour certains juger et attribuer un prix lors du festival, et pour d'autres réaliser un court métrage "Trafic mineur" qui a recueilli une majorité d'avis favorables.

Commission consultative et d'intégration Suisses-Etrangers de Prilly (CCISEP)

Les membres de cette Commission se sont réunis à 4 reprises durant l'année 2010. Elle a notamment tenu un stand lors de "Fêtons Prilly".

Commissions permanentes - Comités

Aucune modification en 2010 parmi les délégations de la Municipalité.

La dissolution du Conseil d'administration de la S.I. Pré Bournoud-La Treille SA, est effective depuis le 14 juin 2010.

Quant aux commissions "municipales" diverses, les modifications suivantes ont été enregistrées :

- au sein de la Commission du Fonds d'encouragement communal pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, M. Colin Jequier, délégué à l'environnement, a remplacé M. Philippe Coquerand;
- M. Manuel Perez a remplacé M. Gilles Ferrari en tant que membre de la Commission de "Fêtons Prilly";
- M. Eric Henchoz a repris le poste laissé vacant par Mme Laure Siliprandi Messeiller au sein de la Commission des naturalisations.

Dons divers

Les différents comptes disponibles ont permis de verser :

- CHF 1'000.- à l'Association Vivere pour son action contre le trafic d'êtres humains;
- CHF 1'000.- pour le Chœur Jubilate;
- CHF 1'000.- à titre de soutien financier au Running Team Prilly (ex FSG Running Club);
- CHF 2'000.- à l'Association DI NO, pour son aide à des enfants victimes de maltraitance;
- CHF 1'000.- à l'association d'artistes Stratosensu au titre de soutien pour l'exposition "Rester-Partir";
- CHF 500.- pour le repas de soutien du Lausanne Ville-Prilly Basket;
- CHF 3'000.- au titre de soutien supplémentaire au HC Prilly compte tenu de l'augmentation significative des coûts, liés notamment aux frais de la ligue et à sa participation aux play-offs 2010;
- CHF 500.- correspondant au soutien annuel de la Course "A travers Prilly";
- CHF 500.- à Forum Ecoute, Fondation Romande des Malentendants, pour son prix attribué aux élèves de Suisse romande qui terminent leur scolarité obligatoire;
- CHF 500.- pour le repas de soutien du FC Prilly-Sports;
- CHF 2'000.- au Renens Natation pour les jeunes Prillérans membres du club;
- CHF 3'200.- à l'Entraide familiale de Renens (EFRE) pour son service "Contact chômage";
- CHF 3'500.- de subvention annuelle à la société POLYVAL, qui permet aux personnes bénéficiant d'une prestation AI ou en grandes difficultés sociales d'améliorer leur autonomie par un travail et un environnement adaptés;

Administration générale

- CHF 3'000.- à la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération) au titre de subvention annuelle pour les projets de développement dans les pays du Sud et de l'Est;
- CHF 3'000.- de subvention à l'Association Prilly-Bradut;
- CHF 1'320.- au Badminton Lausanne Association pour l'organisation du championnat suisse juniors, d'une part, et
- CHF 1'930.- pour celle du Tournoi du circuit européen Head Lausanne Youth, d'autre part;
- CHF 1'900.- pour le coût du cinéma à Prilly du Passeport vacances;
- CHF 4'870.- pour la soupe populaire (Fondation Mère Sofia), par la prise en charge des frais d'eau et d'électricité de l'abri PC de Prilly-Centre, dont la cuisine est utilisée pour la confection des repas;
- CHF 5'200.- répartis entre des jeunes exerçant une activité sportive ou autre non enseignée à Prilly, pour récompenser des sportifs méritants ou ayant participé à une manifestation sportive d'envergure.

Par ailleurs, un seul soutien a été accordé en 2010 par le biais du compte "manifestations exceptionnelles", à savoir : CHF 2'170.- pour le service sanitaire lors du Swiss Open de Taekwondo, qui s'est déroulé au CIGM.

En outre, un montant de CHF 10'000.-, prévu au budget 2010, a été versé dans le Fonds "Manifestations exceptionnelles" au titre d'alimentation dudit fonds.

Fonds d'aide à l'économie

Aucune aide n'a été attribuée en 2010 par le biais de ce fonds.

Fonds communal pour l'encouragement aux économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables

Voir nouveau chapitre "Gestion de l'énergie".

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

Présidé et géré par Prilly, ce fonds a récolté CHF 764'618.- en 2010 (CHF 758'130.- en 2009), dont une contribution de la Commune maintenue à CHF 90'000.-.

En 2010, 22 communes constituaient le fonds. Deux communes, à titre «d'invitées», paient une contribution, sans avoir signé la convention.

Morrens n'a par contre toujours pas reconduit son soutien financier, sans pour autant avoir donné sa démission.

Lors de l'assemblée générale du 1er juin 2010, il a été décidé de reconduire les subventions traditionnelles au Théâtre de Vidy, à l'Opéra de Lausanne, à l'Orchestre de chambre de Lausanne et au Bèjart Ballet Lausanne.

Français en Jeu

Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'association a un nouveau Président en la personne de M. Nicolas Roachat, député au Grand Conseil vaudois. Il est originaire de la Vallée de Joux et habite Le Lieu. Début 2010, Mme Cécile Grace a été nommée responsable de la région Ouest Lausannoise suite au départ à la retraite de M. Charles Furtwängler.

Fonds divers et internes

Indépendamment des dons effectués par le biais des comptes communaux, les attributions suivantes ont été effectuées par le biais des fonds divers et internes :

- CHF 1'470.- destinés au repas de Noël des aînés de l'EMS Primeroche par le biais du Fonds "Thibaut-Mimran";
- du Fonds "Kleiner-Cherix", CHF 500.- en faveur des Jeunes Pompiers;

Administration générale

- du Fonds "Ingeborg Schultze", CHF 500.- pour le groupe de musique prilléran Rock Connection, CHF 5'200.- à l'Ecole de Danse D. Master pour sa tournée promotionnelle en Amérique du Sud et CHF 2'500.- au titre de sponsoring du film "Trafic Mineur" réalisé avec des jeunes acteurs de l'Etablissement secondaire de Prilly et projeté lors de Cinéfestival;
- CHF 5'000.- ont été prélevés du Fonds des lotos, en complément des frais prévus au budget, pour la soirée de la "Fête nationale", le 31 juillet; en outre, au vu du résultat final des lotos 2010, la Municipalité a compensé le déficit enregistré par un prélèvement de CHF 12'000.- sur ce fonds.

LEB - Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a eu lieu le 18 juin 2010 à l'Administration communale d'Echallens sous la présidence de M. Yvan Nicolier, Syndic d'Echallens. Elle a notamment approuvé la gestion et les comptes de l'exercice 2009 qui boucle par un déficit à la charge des pouvoirs publics de CHF 7'676'397.-.

Activités 2010

Concernant la station de croisement d'Union-Prilly, la mise à l'enquête publique s'est déroulée du 28 janvier au 26 février 2009. Les oppositions ont été traitées. La planification prévoit une mise en exploitation de la station de croisement d'Union-Prilly et des installations de sécurité à l'automne 2011, en prévision de l'introduction d'un horaire à la cadence 15 minutes entre Lausanne et Cheseaux dès le 11 décembre 2011.

Le projet de l'assainissement du passage à niveau de la Fleur-de-Lys et les aménagements routiers sont en mains de l'Office fédéral des transports pour examen. Le problème financier devra encore être examiné.

Les nouvelles rames LEB ne donnent pas encore entière satisfaction (problèmes de bruit et d'adhérence).

Par rapport à 2009, la progression du trafic «voyageurs» s'est encore poursuivie (6 % environ).

Mur de grimpe

Situé dans les structures ASIGOS du Collège de l'Union, le mur de grimpe est géré administrativement par le Secrétariat municipal, lequel met sur pied des cours à la carte pour des groupes ainsi que des initiations pour des écoles extérieures à Prilly ou autres associations. Pour le public expérimenté possédant le matériel nécessaire pour grimper, le mur est ouvert les mercredis soirs et samedis matins, excepté durant les vacances scolaires ou lors de cours organisés. Dans le cadre du passeport vacances, l'activité du mur de grimpe a une nouvelle fois été proposée cette année et a suscité un réel intérêt de la part des enfants. D'après les statistiques de l'APVRL (Association pour le passeport vacances de la région lausannoise) au total quelque 458 demandes ont été enregistrées pour les deux demi-journées mises à disposition en juillet et août.

Naturalisations

En 2010, 55 personnes ont demandé à bénéficier d'une procédure facilitée, évitant ainsi une audition devant le délégué municipal et la Commission de naturalisation, qui s'est par ailleurs réunie à 16 reprises.

Ces bénéficiaires, ainsi que parfois leur(s) enfant(s), étaient :

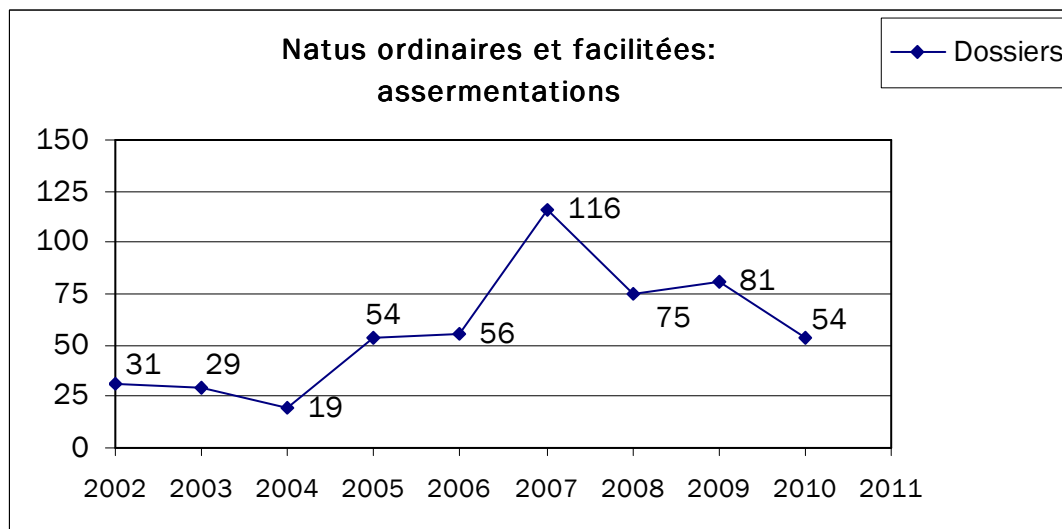
- de jeunes étrangers nés en Suisse;
- de jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (nés à l'étranger mais ayant accompli 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse), avec parent(s) détenteur(s) d'un permis B ou C.

A ces candidats s'ajoutent ceux devant être auditionnés, à savoir 56 personnes entendues en 2010 (50 en 2009).

Administration générale

En définitive, en 2010, 74 candidats ont obtenu la naturalisation suisse par décision du Conseil d'Etat.

Tableau comparatif pour les années 2002-2010



NB : un dossier "procédure ordinaire" comprend 1.8 personnes en moyenne, contre 1.2 pour les "procédures facilitées".

Noces d'or - de diamant - de platine

Cette année, 31 couples ont reçu le traditionnel colis comprenant l'un ou l'autre des ouvrages sur Prilly, le tome 1 pour 50 ans et le tome 2 pour 60 ans de mariage, ainsi qu'une bouteille de Grand-Vigne. 24 d'entre eux célébraient leurs noces d'or (50 ans) et 7 leurs noces de diamant (60 ans).

Nonagénaires - Centenaires

En 2010, 16 personnes ont souhaité recevoir l'attention municipale et les cadeaux traditionnels (12 en 2009) à l'occasion de leur nonantième anniversaire; une a choisi le fauteuil et 6 n'ont pas voulu de cérémonie.

En outre, deux centenaires ont été fêtées cette année, au cours d'une réception organisée par le Préfet et à laquelle la Municipalité a été associée.

Passeport Vacances

En 2010, lors de la 31^{ème} édition, la Commune de Prilly a vendu aux enfants prillérans 47 passeports vacances au total, ce qui représente une diminution de 36 % par rapport à 2009. 14 activités ont été proposées par la Commune, offertes en majeure partie par les organisateurs. Le prix d'un passeport «traditionnel» vendu aux Prillérans est de CHF 50.- (CHF 45.- pour le 2^{ème} enfant de la même famille) et de CHF 35.- pour le «Farniente». Déduction faite du don de la Loterie romande, le coût réel d'un passeport est de CHF 97.91 pour le «traditionnel» et CHF 35.- pour le «farniente». Qu'ils aient en mains l'un ou l'autre de ces passeports, les participants bénéficient de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées, ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile. Pour l'offre cinéma, la Commune de Prilly poursuit sa participation au financement des entrées enregistrées à Cinétoile, soit 955 au total pour 2010 (+ 1,92 % par rapport à 2009), à raison de CHF 2.- par entrée.

Quartiers solidaires

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'opération «Quartiers solidaires» est une nécessité eu égard au succès certain qu'elle rencontre. Après 4 ans de travail à Prilly-Nord, une association est en voie de se créer pour reprendre de manière autonome le concept. Un local (loyer pris en charge par la commune) a pu également être mis à disposition; il est en cours de rénovation.

La 2^{ème} étape a été lancée sur Prilly-Centre en 2010 et suscite également une forte demande. Pro Senectute, ainsi que tous les partenaires (paroisses, CMS, EVAM, Commune), sont à la tâche pour finaliser de la même manière que Prilly-Nord ce deuxième étage de la fusée prillérane. Pour résumer, même s'il suffit de changer une lettre pour passer de "quartier solitaire" à "quartier solidaire", il n'en demeure pas moins que ce concept intergénérationnel demande un lourd investissement de la part de tous les intervenants.

TL - Transports publics de la région lausannoise

Les Transports publics lausannois poursuivent leur développement avec l'adoption en 2010 d'un réseau 12 dans lequel plusieurs lignes permettront aux Prillérans d'être encore mieux desservis (lignes 18, 31, 32, 33). 2010 a également vu l'avancement du projet de futur tram à la Rte de Renens ainsi que du projet de BHNS (Bus à haut niveau de service) sur la Rte de Cossonay, qui sont autant d'avancées en matière de mobilité douce visant à contenir l'augmentation du trafic individuel motorisé sur notre territoire. Une modeste augmentation du prix des billets et abonnements a été appliquée, progression à relativiser puisque les TL restent toujours dans la moyenne en matière de comparaison des tarifs urbains, voire les moins chers pour certains tarifs. Pour plus de détails : www.t-l.ch.

Vaud Fribourg TV SA «La Télé»

«La Télé» a été lancée en 2009, année qui s'est caractérisée par une baisse massive et subite des revenus publicitaires dans l'ensemble des médias suisses. Cette situation défavorable a eu un impact sur la situation financière de Vaud Fribourg TV SA. Même si la situation commerciale s'est heureusement améliorée en 2010, notamment sur le deuxième semestre de l'année, les actionnaires de Vaud Fribourg TV SA ont décidé qu'il fallait prendre des mesures rapides permettant de compenser le retard commercial cumulé et donner à la chaîne les moyens nécessaires à son développement.

L'assemblée générale de Vaud Fribourg TV SA du 29 novembre 2010 a entériné les propositions du Conseil d'administration en adoptant des mesures d'assainissement et de recapitalisation d'un montant supérieur au million de francs, en 2010 déjà.

Les actionnaires souhaitent ainsi doter «La Télé» de moyens lui permettant d'assurer son fonctionnement et de consolider son développement progressif.

Administration générale

ARCHIVES

L'Archiviste a poursuivi son travail dans les Communes de Prilly, Ecublens et Jouxens-Mézery, avec un taux d'activité diminué à 70 % (80 % en 2009) pour des raisons familiales. Ce pourcentage se répartit comme suit : Prilly, 45 % - Ecublens, 20 % - Jouxens-Mézery, 5 %.

Activités à Prilly

Les Archives communales ont profité de cette année à Corminjoz pour poursuivre leurs activités de tri et d'inventorisation.

Archives intermédiaires :

- mise à jour des plans de classement mis en place ces dernières années dans les différents services de l'administration (à l'exception du Service des Finances);
- tri dans les archives des Finances, Office de la population et Ecoles primaires.

Archives définitives :

- tri des archives de l'Administration générale, inventarisation des dossiers conservés;
- préparation à la mise à jour des inventaires selon la norme internationale de description ISAD(G).

Recherches :

- recherches internes à l'administration;
- histoire de l'administration communale de Prilly, dans le cadre de la préparation de la mise à jour des inventaires selon la norme ISAD(G).

Autres :

- suivi de l'aménagement du local d'archives (choix du mobilier);
- suivi et prise en charge partielle des tableaux appartenant à la Commune;
- préparation et présentation aux Chefs de services de nouvelles directives concernant la gestion des documents au sein de l'administration, qui entreront en vigueur en avril 2011;
- dès 2011, des statistiques seront tenues par les Archives communales sur leur travail, notamment afin d'identifier plus précisément la place de certaines activités et de se rendre plus visibles.

Activités externes

L'Archiviste, en tant que leader du groupe des archivistes de villes et communes suisses, a pris part à la préparation de la journée qui a eu lieu en novembre 2010 à Zoug, sur le thème «Du plan de classement à la gestion électronique des dossiers de nos administrations (et retour ?)». Elle a collaboré avec M. François Burgy (Archives de la Ville de Genève) pour réaliser un sondage et une présentation de la situation romande en matière de gestion documentaire.

L'Archiviste a également pris part à plusieurs séances organisées par les Archives Cantonales vaudoises concernant la mise à jour du «Panorama des Archives communales vaudoises». L'objectif de ce groupe de travail était de proposer aux communes un programme qui leur permette de saisir leurs inventaires d'archives et de les publier sur un site commun. Les résultats de ce groupe de travail devraient être présentés au premier semestre 2011.

Formation

L'Archiviste a pris part à une journée de formation de l'Association des Archivistes Suisses à Berne, au sujet du «Records management dans les secteurs publics et privés – points communs et différences».

Dans le cadre de son activité à Ecublens, elle a également suivi une journée et demie de formation en informatique (Office 2010, Windows 7 Utilisateurs).

Administration générale

PERSONNEL COMMUNAL

Effectif

Hormis des remplacements pour départs à la retraite, 4 renforcements (dont un poste d'auxiliaire passé en fixe au Service des domaines) ont eu lieu cette année. On compte donc 11 départs et 14 arrivées, y compris les apprentis. Parmi ces derniers, il n'a pas été possible de confirmer l'engagement définitif de l'apprenti AID (agent/e en information documentaire), après une période d'essai prolongée à 6 mois. Le détail de l'effectif au 31 décembre 2009 comparé à celui au 31 décembre 2010 figure dans le tableau récapitulatif en pages suivantes.

Ces mutations se résument comme suit :

Départs

Jequier Colin *
Domaines - Collaborateur spécialisé
Guzzo David
Travaux - Parcs et promenades
Alfred Mailler (invalidité)
Travaux - Contremaître
Albert Mingard (retraite)
Travaux - Dessinateur
Michael Monnet
Administration générale - Apprenti
Jean-Pierre Zahnd (retraite)
Urbanisme - Adjoint technique

Giovanna Fuso
Domaines - Conciergerie
Gilbert Martin (retraite)
Domaines - Intendant concierge
Elodie Abt
Administration générale - Apprentie
Jérôme Prêtre **
Administration générale - Apprenti
Alain Bissat (retraite)
Domaines - Gardien Chef piscine Fontadel

Engagements

Jequier Colin *
Domaines - Délégué à l'environnement
Liana Favre (jusqu'ici auxiliaire)
Domaines - Conciergerie
Dominique Cescutti (nouveau poste)
Service d'accueil petite enfance - Secrétaire
Christel Pittet
Travaux - Parcs et promenades
Virginie Thurre (nouveau poste)
Travailleuse sociale de proximité
Jean-Pierre Matli
Domaines - Piscines
Cédric Berger
Domaines - Intendant concierge

Yan Wenger
Urbanisme - Adjoint technique
Giorgio Antonaci
Travaux - Voirie
Daniel Wenger
Domaines - Conciergerie
André Grand
Administration générale - Apprenti
Tim Ivanovic
Administration générale - Apprenti
Jérôme Prêtre **
Travaux - Parcs et promenades
Nadia Schmid (nouveau poste)
Administration générale - Réceptionniste/Téléphoniste

* Engagement à 100 % avec contrat à durée illimitée dès le 1^{er} janvier 2010 (contrat à durée limitée à 50 % du 1^{er} juin au 31 décembre 2009).

** Dès l'instant où il a obtenu son CFC d'horticulteur-paysagiste à fin août 2010 seulement, après recours, la Commune lui a proposé un poste d'auxiliaire à durée limitée du 1^{er} septembre 2010 au 31 janvier 2011.

Absences pour cause de maladie ou d'accident

En totalité, 60 employés sur 98 (état au 31 décembre 2010), apprentis compris, ont été absents de 8 à environ 1'530 heures en raison de maladie ou d'accident (professionnel et non professionnel).

Le nombre d'heures cumulées pour le personnel encore en place à la date précitée est de 4'908 pour cause maladie, 574 pour cause d'accident professionnel (6 personnes) et 504 pour cause d'accident non professionnel (6 personnes), soit au total 5'986 heures ou un taux d'absence moyen annuel de 3.35 %.

Relevons que 9 employé(e)s ont malheureusement été particulièrement atteint(e)s dans leur santé, accumulant 3'554 heures pour maladie ou accident.

Appréciation – Progrès

Prévue tous les deux ans, aucune campagne généralisée de ces entretiens n'a eu lieu en 2010, à l'exception du Service des travaux qui les effectue chaque année. La prochaine sera néanmoins reportée en 2012, en raison du renouvellement des Autorités en 2011.

Formation

Le budget attribué a permis :

- d'assurer les frais de formation des apprentis (matériel, cours interentreprises, finances cantonale et d'examens, cours de répétition pour préparation aux examens, équipement de travail, éventuelle participation au voyage d'étude);
- d'offrir des cours en relation étroite avec l'activité, soit 66 jours de formation "à la carte", pour un montant global de quelque CHF 17'200.-;
- de financer les frais en vue de l'obtention du permis poids lourds pour un collaborateur du Service de la Voirie, formation qui s'achèvera en 2011.

Concernant les places d'apprentissage, au 1^{er} août 2010, les changements sont les suivants : engagement d'un apprenti employé de commerce et d'un apprenti informaticien, tous deux en remplacement d'apprentis sortants. Au 31 décembre 2010, l'effectif était le suivant :

- 5 apprentis employés de commerce;
- 2 apprentis informaticiens;
- 1 apprenti horticulteur, option paysagisme;
- 1 apprenti agent d'exploitation, option bâtiment;
- 1 place vacante d'apprenti(e) AID (assistant(e) en information documentaire).

Jubilaires - Retraités

Le 22 novembre, la Municipalité a reçu les retraités et les collaborateurs ayant comptabilisé 25 ans d'activité en 2010, accompagnés de leurs conjoints. Il s'agit des personnes suivantes :

Retraités

- M. Alain Bissat, Service des domaines,
- M. Gilbert Martin, Service des domaines,
- M. Jean-Pierre Zahnd, Service de l'Urbanisme.

Notons que M. Alfred Mailler n'a pu être présent et que M. Albert Mingard avait pris part à la réception de 2009.

Jubilaires 25 ans

- M. Olivier Martin, Chef du Service informatique.

Administration générale

De plus, elle a marqué :

Les 10 ans d'activité de

- M. Jean-Marie Chiaradia, Préposé à l'Office de la population,
- M. Bernard-Alain Estoppey, Responsable du Centre de loisirs,
- Mme Delphine Friedmann, Archiviste,
- Mme Anita Montanella, Office de la population.

Les 20 ans d'activité de

- M. Eric Duruz, Service des Travaux/Parcs et promenades,
- M. Denis Favre, Service des domaines/Conciergerie.

Les 30 ans d'activité de

- M. François Antonetti, Service des domaines/Gardien Chef piscine de la Fleur-de-Lys.

La Municipalité a également invité à la réception du 22 novembre 1 enseignante ayant fêté ses 30 ans d'activité et offert une attention à 3 enseignantes œuvrant à Prilly depuis 25 ans.

Promotions

M. Manuel Perez, Contremaître, avec effet au 1^{er} janvier 2010.

M. Manuel Da Cunha Freitas, Ouvrier A, avec effet au 1^{er} janvier 2010.

M. Christophe Saunier, dans un premier temps Ouvrier A, avec effet au 1^{er} janvier 2010, puis Chef d'équipe "Routes", avec effet au 1^{er} juillet 2010.

Sécurité et Santé au Travail

2010 a été marquée par une action attendue depuis plusieurs années, à savoir le contrôle de l'ouïe à bord de l'automobile de la SUVA. Aussi, en plus des 20 collaborateurs des Services de voirie et des parcs et promenades obligatoirement et gratuitement soumis à ce test, 37 autres personnes de l'Administration en ont profité.

Le budget MSST a également permis de couvrir les frais d'acquisition de harnais de sécurité pour la taille des arbres.

Dans le cadre de la Semaine de la mobilité, à l'instar des années précédentes, une initiation au Nordic-walking a été proposée au personnel communal, en prélude à celle organisée pour la population. 6 personnes l'ont suivie.

Comme chaque année, une vaccination contre la grippe ordinaire (dont le "cocktail" incluait la composante AH1N1) a été offerte aux collaborateurs, aux Accueillantes en milieu familial, ainsi qu'au personnel des crèches et garderies de la Fondation des Acacias.

Enfin, sans pour autant en assurer la prise en charge par le budget communal, deux actions proposées par la SUVA ont été transmises au personnel pour qu'il puisse bénéficier des rabais offerts lors de commandes groupées, à savoir : casques et autres accessoires de sécurité pour les cyclistes, d'une part, et talons antidérapants, d'autre part.

Administration générale

Effectif du personnel communal

(ne comporte pas le personnel auxiliaire ou surnuméraire)

	Prévu au budget 2010 en ETP	2010			2009			Ecart 2009-2010 en ETP *
		A temps		Total en ETP *	A temps		Total en ETP *	
		plein	partiel		plein	partiel		
Administration générale								
Secrétariat municipal, greffe	5.05	1	5	4.80	1	4	4.15	0.65
Informatique	2.00	2	-	2.00	2	-	2.00	
Contrôle des habitants	3.40	2	2	3.40	2	2	3.40	
Bibliothécaires	1.82	-	3	1.81	-	3	1.72	0.09
Finances								
Comptabilité et bourse	3.20	2	2	3.20	2	2	3.20	
Domaines								
Personnel administratif et technique	4.60	3	2	4.60	2	3	4.10	0.50
Concierges bâtiments administratifs	4.50	4	1	4.50	4	-	4.00	0.50
Concierges gérance Plan-Sépey	2.00	2	-	2.00	2	-	2.00	
Gardiens de piscine	3.00	3	-	3.00	3	-	3.00	
Animateur Plan-Sépey	1.00	1	-	1.00	1	-	1.00	
Travaux								
Service technique	3.00	3	-	3.00	3	-	3.00	
Secrétariat	0.80	-	1	0.80	-	1	0.80	
Personnel ouvrier	19.03	19	1	19.33	18	2	18.03	1.30
Urbanisme et constructions								
Service technique	3.80	2	2	3.60	3	1	3.80	-0.20
Secrétariat	1.00	1	-	1.00	1	-	1.00	
SAPE et Service social de rue								
Personnel administratif	1.30	-	3	1.30	-	2	1.00	0.30
Travailleur social de proximité	1.30	-	2	1.30	-	1	0.80	0.50
Centre de loisirs	1.00	-	2	1.00	-	2	1.00	
Ecoles								
Personnel administratif ou spécialisé	0.60	-	1	0.60	-	1	0.60	
Concierges établiss. primaire **	3.40	3	1	3.40	3	1	3.40	
Concierges établiss. secondaire **	7.80	7	1	7.60	7	1	7.80	-0.20
Temples								
Personnel réfectoire St-Etienne	1.60	1	1	1.60	1	1	1.60	
Concierges **	1.60	-	2	1.60	-	2	1.60	
Organistes	0.46	-	2	0.48	-	2	0.48	
	77.26	56	34	76.92	55	31	73.48	3.44

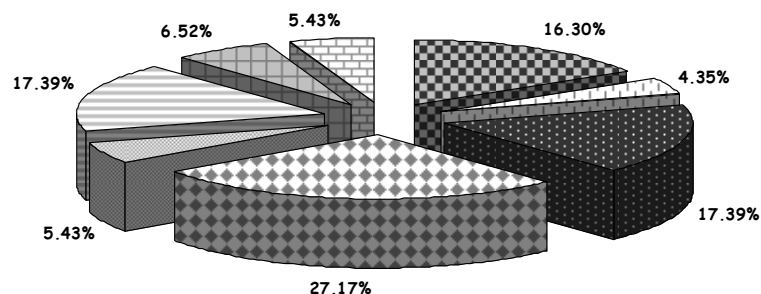
Remarque : l'effectif ne tient pas compte des apprentis, au nombre de 9 à fin 2010

* ETP = effectif temps plein

** Les concierges sont rattachés hiérarchiquement au Service des domaines

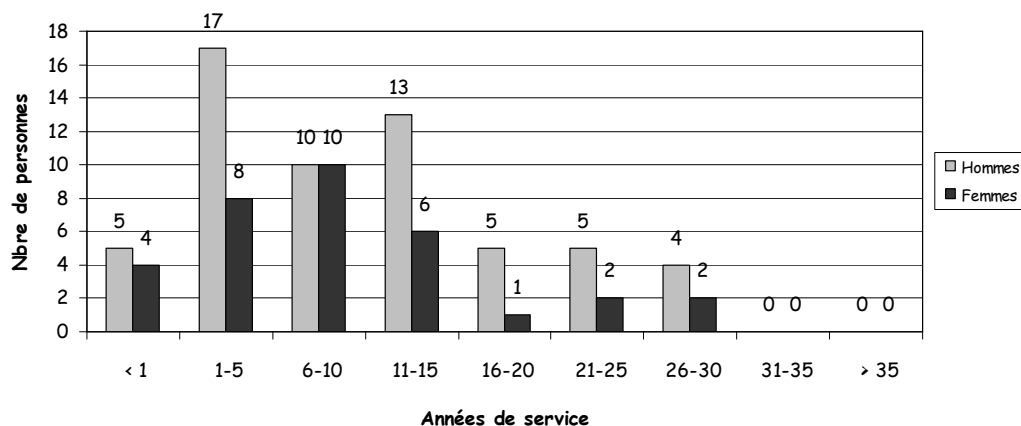
Administration générale

Répartition des effectifs par service

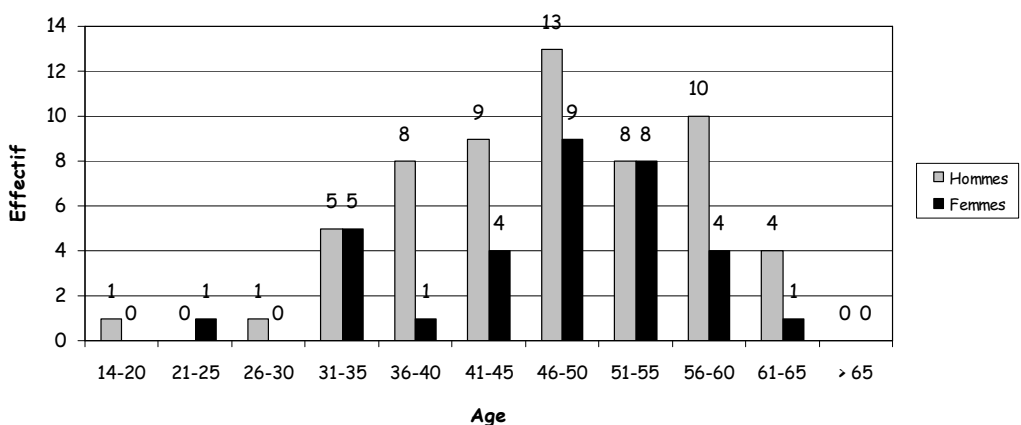


Admin.+Informatique+OPO : 16.30 % - Finances : 4.35 % - Domaines : 17.39 % - Travaux : 27.1 %
Urbanisme : 5.43 % - Ecoles : 17.39 % - Temples : 6.52 % - SAPE+Service social de rue : 5.43 %

Effectif par ancienneté



Effectif par âge



MANIFESTATIONS POPULAIRES

Non pas en hommage au Mondial de football, mais bien pour évoquer des cultures des cinq continents, la *traditionnelle Fête des Ecoles primaires et Fêtons Prilly* ont été placées sous le thème de "Prilly... aux couleurs du monde". Rarement un programme fut si dense, puisque se sont succédées sans discontinuer le samedi après-midi sur les podiums, ou de manière itinérante, les prestations les plus diverses. L'Europe était bien sûr la plus représentée avec l'Albanie, l'Ecosse, le Portugal, la Suisse et la Russie. Mais les Amériques, avec la Bolivie, le Brésil et le Mexique, l'Afrique au travers de sa chorale prillérane, et enfin l'Asie avec la Chine et l'Inde, n'étaient de loin pas en reste. Quant au clin d'œil à l'Océanie, il fallait aller le chercher dans la présentation du Centre de loisirs. Ajoutez à cela les charmes de la danse orientale et la liste est exhaustive, ou presque. Nous ne saurions bien sûr omettre de mentionner les productions des sociétés locales qui ont ouvert les feux en fin de matinée, que ce soit le Liseron, les Bedzules ou encore l'Union instrumentale, ni les buvettes desdites sociétés, qui proposent année après année leurs délicieuses spécialités. Et comme toute fête en plein air ne saurait être totalement réussie sans une météo de circonstance, celle de 2010 en a été une des radieuses vedettes !



Pour la deuxième année consécutive, la *manifestation patriotique du 1^{er} août*, organisée le 31 juillet, a eu lieu la piscine de la Fleur-de-Lys. Un effort particulier a été porté à corriger les défauts de jeunesse de la première édition, que ce soit au niveau de l'emplacement de la buvette tenue par l'Union des Sociétés locales, de l'éclairage des lieux ou de l'augmentation du nombre de tables pour pouvoir accueillir un public toujours plus nombreux. Une fois encore la météo était de la partie et même si, pendant un court instant, la bande son ne fut pas tout à fait au diapason, la symphonie de musiques cinématographiques était tout en harmonie avec un feu d'artifice pyromélodique encore plus inoubliable que les précédents.

Quant à la *Semaine de la mobilité*, les actions organisées du 14 au 25 septembre sont relatées dans le nouveau chapitre "Gestion de l'énergie".

Enfin nous ne saurions oublier les activités proposées par *La Lanterne Magique*, antenne de Prilly, qui a affiché un effectif de 270 enfants (276 pour la saison précédente), de 6 à 12 ans, lesquels sont accueillis 9 fois par saison dans les locaux que Cinétoile met gratuitement à disposition tout comme le personnel d'exploitation.

Pour en savoir encore plus sur les animations organisées à Prilly en 2010, outre celles des sociétés locales et autres groupements associatifs, se référer aux comptes-rendus ci-après des activités de la Commission d'animation, du Centre de Loisirs et de la Bibliothèque.

COMMISSION "PRILLY ANIMATION"

L'année a commencé par une nouvelle animation, soit un après-midi dédié aux petits, dans le hall du Centre commercial, quelques jours avant Pâques. Un concours de dessins agrémenté d'instantanés magiques autour d'une conteuse a ravi les enfants comme leurs parents. Outre la mise à disposition des lieux, des tables et des chaises, le Centre commercial et la Coop en particulier ont offert des lots à tous les participants, ainsi que la collation de 16h.

Autre nouveauté de taille : le bal réservé aux plus de 30 ans du 29 mai. Si les participants ont rempli la salle surtout en deuxième partie de soirée (comme dans les vraies discos !!), ils sont venus en nombre et cette première édition s'est révélée une belle réussite. De nombreuses personnes, le soir même comme durant le reste de l'année, ont fait part de leur grand intérêt pour une réédition.

Le programme du premier semestre était complété par le vide-grenier, le samedi 17 avril. Une nouvelle fois, les 45 exposants se sont précipités pour s'inscrire et une large partie d'entre eux ont manifesté leur intention de revenir en 2011. Quant aux visiteurs, dont le nombre est stable par rapport aux éditions précédentes, ils sont presque tous repartis en ayant déniché un ou plusieurs articles.

En août, les trois jeudis musicaux se sont déroulés à la Grande Salle. Force a été de constater cette année une stagnation, voire un léger fléchissement de la participation du public. Pour cette raison, afin de ne pas lasser mais plutôt de dynamiser ces rendez-vous annuels, deux jeudis seulement seront organisés en 2011.

En octobre, après trois années de divertissements, chansons et spectacles cabarets, la Commission a voulu retrouver l'ambiance d'une grande soirée viennoise, avec le retour de l'Orchestre Pierre Bata. Le public présent n'a pas regretté son billet, pouvant déguster un repas de qualité et danser sur des airs de bal tout au long de la soirée. La fréquentation, un peu plus faible que lors des précédentes éditions, incite à ne réitérer cet événement qu'une année sur deux.

En novembre, Castelmont accueillait une exposition de l'Atelier du Tilleul, de Prilly. Ces artistes présentaient leurs peintures pour la deuxième fois, en trois ans. Il s'agissait de la deuxième exposition de l'année, la première, en juin, ayant été consacrée à une rétrospective de l'œuvre de Mireille Lavanchy, sculptrice prillérane depuis plus de trente ans.

Enfin, l'année s'est terminée avec deux manifestations de saison : le marché artisanal et la Chantée de Noël. Organisé sur un week-end, le marché a lui aussi fait le plein des exposants très rapidement. Quant aux visiteurs, ils se sont équitablement répartis tout au long des heures d'ouverture, avec quelques pointes, notamment lors du passage du Père Noël. Quant à la chantée, trois jours plus tard, elle a à nouveau ravi les petits comme les parents, adeptes de chants nouveaux ou traditionnels. Et chaque chanteur est reparti avec son sachet de friandises spécialement préparé par les organisatrices de la soirée.

Pour Prilly Animation, la première partie de l'année était donc riche en nouveautés complétant un programme déjà dense. Cela se traduit bien sûr par une dépense d'énergie intense de la part des membres, ainsi qu'une disponibilité accrue.

Administration générale

CENTRE DE LOISIRS - CARREFOUR-SUD

Les activités courantes

Le Centre de loisirs est toujours ouvert du lundi au vendredi de 19h00 à 22h30 pour les accueils. Les salles à disposition des danseurs sont très prisées. La grande salle permet à de nombreux jeunes de venir se rencontrer et s'entraîner dans plusieurs disciplines de danse. Chaque semaine, les deux salles secondaires sont utilisées par une quinzaine de groupes de danse pour se préparer à des concours ou donner des cours.

Par ailleurs, le centre ouvre régulièrement ses portes entre 17h00 et 19h00 pour divers cours de danse, notamment en partenariat avec l'école de danse D.Master. Un nouveau cours de danse est proposé chaque samedi matin dans les locaux.

La mise à disposition des salles est très appréciée des jeunes. Ils n'ont pas manqué de remercier le centre et l'équipe du soutien accordé pour la pratique de leur discipline, notamment suite aux succès rencontrés lors de concours de danse où deux membres de l'équipe des «Enfants perdus» ont remporté un titre de champion de monde dans leur catégorie.

Pour améliorer la qualité de l'accueil, plusieurs achats ont été effectués : de nouveaux canapés pour la grande salle et du mobilier pour le bar. Pour soutenir les activités de 3 groupes de jeunes rappeurs, un coin du local des maquettistes a été aménagé et équipé pour faire de la musique assistée par ordinateur.



Le système de «lightshow» des deux salles a été remis à neuf. Il est très utilisé à l'occasion des bords d'anniversaire. Les locaux sont régulièrement prêtés le mercredi après-midi et le samedi soir pour des discos organisées par les parents pour des groupes de 15 à 30 enfants jusqu'à 14 ans.

Chaque samedi, le groupe «A RODA» utilise les locaux du centre pour les cours de danse folklorique pour les enfants.

L'amicale des maquettistes continue également ses activités chaque mercredi soir et un samedi par mois à leur plus grande satisfaction.

Le lundi matin un groupe de femmes musulmanes utilise les locaux pour faire de la gym tout en assurant la garde de leurs enfants.

Administration générale

Activité avec l'Association de soutien à Carrefour-Sud, ASCS

Les activités de l'Association prennent de l'essor. Un nouveau comité composé de plusieurs jeunes et anciens du centre s'est notamment mobilisé, avec l'aide des animateurs et des moniteurs, pour soutenir plusieurs projets de formation ou de stage pour les jeunes.

En collaboration avec ASCS, l'équipe du centre a encouragé les jeunes à faire du bénévolat dans le cadre de manifestations de danse, notamment pour la gestion des bars lors d'événements organisés par JDS évent. Il y a eu un premier essai lors du «Contest Night» en vue de préparer la prise en main des bars et des stands nourriture lors du festival «Au-delà des préjugés» en janvier 2011.

L'ASCS a touché le solde du fonds financier du groupe «Ensemble... tout simplement» à la dissolution de ce dernier. Ce fonds sera utilisé pour aider au financement du déplacement en car pour les concours à l'étranger, ce moyen de transport étant plus sûr que l'usage de véhicules privés.

En partenariat avec l'Association «AVEC», deux personnes ont pu être accueillies dans le cadre de mesures «MACIT» pour travailler au centre et pouvoir acquérir de nouvelles compétences dans le but de favoriser leur réinsertion socioprofessionnelle. Ces mesures sont aussi accompagnées par un assistant social du CSR.

Les activités ponctuelles

Carrefour-Sud a participé à «l'action 72 heures» menée avec les jeunes de Prilly, les scouts et les travailleurs sociaux de proximité de la commune en les invitant pour le souper. Les jeunes danseurs du centre leur ont présenté une démonstration de tous les styles de danse Hip-hop.

Lors de «Fêtons Prilly», l'équipe a tenu un stand avec des jeux-concours pour les enfants. En outre, deux représentations avec plusieurs groupes de danse du centre et D.Master ont été présentées sur les podiums.



Administration générale

Le centre a tenu un stand pour présenter ses activités lors du marché de Noël des écoles.

L'année 2010 a également été marquée par un souper raclette qui a réuni plus de 60 personnes, par la traditionnelle fête de Noël des enfants de la gym de Prilly et par la vente de caramel à la crème au marché. Cette année les bénéfices de la vente ont été versés à la Compagnie de danse D.Master pour soutenir leur tournée de six mois en Amérique du Sud. En l'absence de Mariano Capona, les animateurs ont aussi aidé les jeunes qui s'occupaient de la gestion de l'école.

L'équipe participe aussi régulièrement aux séances de l'Intercentre et du groupe de coordination jeunesse de l'ouest lausannois (J-Ouest). L'Intercentre s'étant réorganisé pour améliorer sa gestion, la cotisation à ce groupe inclut l'adhésion au GLAJ-Vaud et à la plateforme romande pour l'animation socioculturelle. Dans le cadre de J-Ouest, l'équipe a notamment pu suivre une matinée de formation avec un journaliste pour faciliter la communication avec les médias sur les activités jeunesse.

Le site Internet «carrefour-sud.ch» s'est développé pour présenter les activités du centre avec des jeunes encadrés par un des moniteurs. Ce canal de communication est utilisé pour transmettre les informations sur les activités, mais l'équipe est vite débordée au vu du temps que cela prend pour faire toutes les mises à jour.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

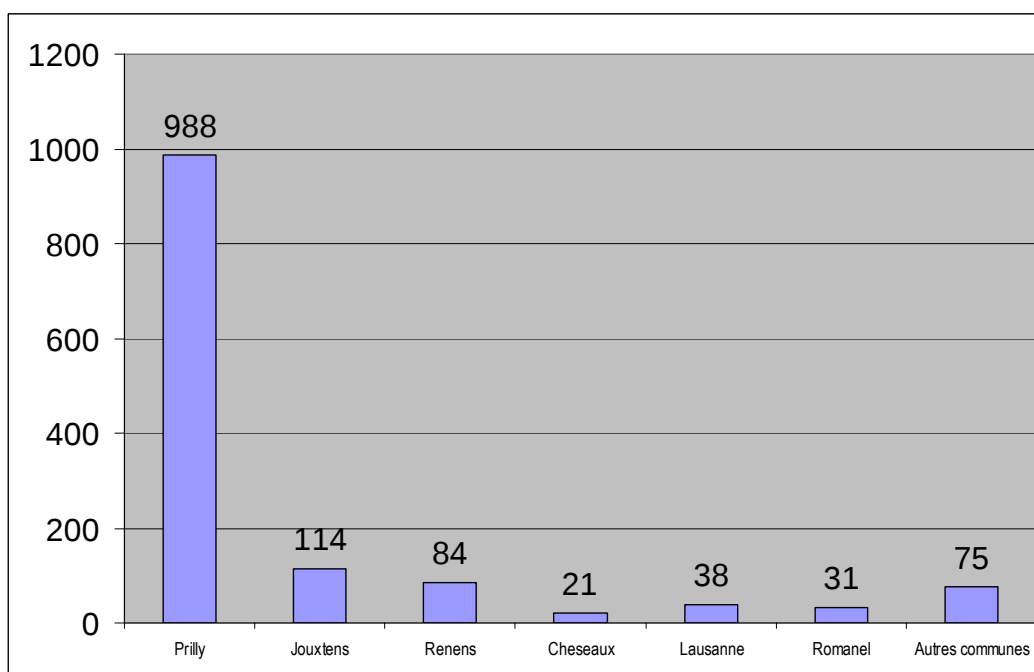
Statistiques des documents

Un total de 206 inscriptions a été enregistré courant 2010. 1'776 nouveaux documents ont été acquis. En laissant de côté les dons, c'est un total de 1'625 documents achetés en 2010, auxquels s'ajoute le renouvellement de 32 abonnements de périodiques (518 numéros).

Statistiques des lecteurs

La Bibliothèque dans son ensemble compte 1'345 lecteurs réguliers et a enregistré 11'425 passages de lecteurs réguliers ou occasionnels (957 par mois d'ouverture). Ceux-ci ont emprunté à chaque fois un document au moins. Au total 70'075 documents ont été prêtés aux adultes et aux jeunes lecteurs. En moyenne, 385 documents ont été prêtés chaque jour de prêt (182 jours au total).

Statistiques des lecteurs, par commune



Animations et spectacles

Mercredi 28 avril : la comédienne Michèle Hurlimann, de la compagnie genevoise Le Chat-Hutteur, a présenté son spectacle «3 filles et 2 crocodiles».

Juin : pour la deuxième fois, la Bibliothèque des adultes a prêté avant la fermeture estivale des sacs-découverte. Ceux-ci contenaient 10 documents variés (romans, beaux livres, BD, DVD). C'est l'occasion de faire connaître des auteurs et des sujets nouveaux et de sortir le lecteur de ses habitudes de lecture. Cette animation a rencontré un vif succès (34 sacs ont été prêtés).

Mardi 2 novembre : le retour de Pascaline, avec sa création «La fille de mon arbre», pour les garderies, et les 2 à 4 ans.

Vendredi 19 novembre : la traditionnelle soirée de contes a été animée sur le thème des 1001 nuits par la conteuse Asma Al'Amir. Une septantaine de personnes y ont participé. Ce moment magique s'est terminé par un apéritif convivial préparé avec des spécialités orientales.

Mercredi 1^{er} décembre : les «Contes joyeux» ont présenté en parole et musique : «Comme un poisson dans l'eau», d'après un conte de Grimm, pour les enfants de 5 à 8 ans.

Administration générale

Recettes (adultes + jeunesse)

Cotisations annuelles adultes : CHF 3'935.-. Photocopies : CHF 54.80 Prêt de documents multimédia (cédéroms, CD audio, vidéos et DVD) : CHF 3'203.-. Les taxes de retard cumulent un total de : CHF 1'690.- pour 776 courriers envoyés.

Bibliothèque des adultes

Acquisitions

739 documents ont été achetés et 144 reçus en don. Un total de 883 documents dont 63 documents (BD, géographie, histoire, sciences) qui ont été achetés sur un budget spécial servant à compenser la destruction des périodiques après l'inondation de janvier 2010.

19 abonnements (périodiques), 387 numéros reçus (hors 24Heures) 19 acquisitions temporaires (prêt d'une année par Bibliomedia).

Répartition des acquisitions

Documentaires		Fiction	
Généralités	3	Romans	304
Psychologie, philosophie	36	Romans en gros caractères	20
Religions	7	Romans en allemand et anglais	52
Sciences sociales	22	Poésie + théâtre	3
Sciences pures et naturelles	15	Bandes dessinées + mangas	103
Sciences appliquées	31	DVD	90
Arts, architecture, loisirs	24		
Littérature	9		
Géographie, biographie, histoire	82		
Témoignages, histoires vécues	31		
DVD	29		
CD audio	22		
Total	311	Total	572

Inscriptions

56 nouveaux lecteurs se sont inscrits.

Prêt

19'576 documents ont été prêtés. La moyenne journalière est de 107 documents. Les lecteurs réguliers ou occasionnels sont venus 4'810 fois à la Bibliothèque pour emprunter un document au moins.

Propositions d'achat

Les lecteurs ont fait 39 propositions d'achat. 34 ont été acceptées et 5 refusées.

Eliminations

394 livres ont été éliminés.

Bibliothèque des Jeunes

Acquisitions

886 documents ont été acquis par achat et 7 reçus en don. Un total de 893 nouvelles acquisitions, y compris le rachat de livres usés qu'il a fallu remplacer.

Administration générale

Répartition des achats

141 documentaires et 745 ouvrages de fiction. Le renouvellement de 13 abonnements de périodiques (131 numéros), 67 documents multimédia.

Documentaires		Fiction	
Généralités	1	Bandes dessinées + Mangas	233
Psychologie, philosophie	3	Albums	111
Religions	1	Contes, légendes (+ livres-cd)	18
Sciences sociales	11	Poésie, comptines	1
Sciences pures et naturelles	43	Romans, récits, nouvelles	336
Sciences appliquées	19	CD + DVD	46
Arts, architecture, loisirs	32		
Littérature, langues	3		
Géographie, biographie, histoire	8		
CD + CDR + DVD	21		
Total	141	Total	745

Inscriptions

150 nouvelles inscriptions de lecteurs individuels et 6 de collectivités ont été enregistrées.

Réparations

828 volumes ont dû être éliminés parce qu'ils étaient en mauvais état ou plus d'actualité. Une partie de ces livres a été remplacée lorsque le rachat se justifiait.

285 volumes ont été réparés pour les adultes et les jeunes.

Prêt et fréquentation

50'499 documents ont été prêtés. La moyenne journalière est de 277 documents. Les jeunes lecteurs réguliers et occasionnels sont venus 6'615 fois à la Bibliothèque durant l'année pour emprunter au moins un document (551 visites mensuelles).

Classes

104 classes ont été accueillies en dehors des heures d'ouverture.



Soirée du conte : "Les 1001 nuits"

GESTION DE L'ÉNERGIE

Cité de l'énergie

Depuis novembre 2009, la Ville de Prilly est officiellement partenaire en processus pour l'obtention du label «Cité de l'énergie». En 2010, la structure de fonctionnement du projet a été mise en place avec la création d'un groupe de travail, comprenant un répondant au minimum par service concerné, et par l'engagement d'un collaborateur pour le suivi du projet. La première séance a eu lieu en mars 2010. Elle a permis de définir les actions à lancer par service pendant l'année en cours. Une deuxième séance, faisant le bilan des actions entreprises, a eu lieu en novembre 2010 avec la conseillère de «SuisseEnergie pour les Communes».

En résumé, la Ville de Prilly n'a plus que 3 ans pour obtenir le label. Sur la centaine d'actions, à réaliser et inscrites dans le tableau de bord du projet, au moins la moitié doivent être réalisées pour l'obtention du label. Sur les 20 actions proposées en 2010, moins de 10 ont été menées à terme. Il reste donc bien du travail à accomplir...

Voici le résumé des principales actions 2010 par service :

Administration générale :

- Directives pour les achats communaux.
- Manifestations diverses : semaine de la mobilité, journées du soleil, Coup de Balai, Energyday, Biketowork, etc.
- Information générale au personnel de l'administration.
- Lancement d'un plan de mobilité pour le personnel communal.
- Mise en place d'une charte pour l'environnement et l'énergie à signer par le personnel communal.

Toutes ces actions ont été lancées en 2010 excepté le plan de mobilité qui a été repoussé en 2011. Un certain nombre d'entre elles seront finalisées après le retour de l'Administration au Château. Le projet le plus avancé est celui de l'information continue au personnel communal.

Urbanisme et construction :

- Modification du PGA et adaptation du règlement des constructions avec une approche basée sur l'efficacité énergétique.
- Mise en place et application du « standard Bâtiment », code de bonne conduite énergétique pour le patrimoine bâti.
- Conseil en énergie lié au fonds sur les économies d'énergie.
- Suivi et documentation en interne des projets SDOL et SDNL.

Toutes ces actions ont été lancées en 2010. Le «standard Bâtiment», qui a été mis en place par le service des Domaines, est en vigueur depuis l'été 2010. La modification du PGA et l'adaptation du règlement des constructions sont en cours.

Travaux :

- Assainissement de l'éclairage public.
- Cours de conduite éco-drive.
- Suivi des consommations des véhicules communaux.

L'assainissement de l'éclairage public est en cours depuis 2 ans. Les décorations de Noël ont également été changées. Rien d'autre n'a été entrepris si ce n'est le suivi des consommations en partie réalisé par le service des Domaines.

Administration générale

Domaines, bâtiments et gérances :

- Mise en place et application du « standard Bâtiment », code de bonne conduite énergétique pour le patrimoine bâti.
- Indicateurs énergétiques BILECO et chiffres-clés de la commune.
- Suivi énergétique et télégestion des bâtiments.
- Contraintes énergétiques lors de contrat de droit de superficie et vente de terrains.
- Marketing urbain Cité de l'énergie (page d'accueil, documents officiels, affichage public, campagne Display).

Toutes ces actions ont été entreprises en 2010 excepté la mise en place de contraintes énergétiques lors de contrat de droit de superficie et de vente de terrains. La campagne Display n'a pas pu être menée en 2010.

Informatique :

Bien que la directive pour les achats communaux n'ait pas encore été mise en place, le service informatique a pris en considération des critères énergétiques et environnementaux pour le remplacement des imprimantes et des photocopieurs de l'administration.

Manifestations

L'année 2010 à Prilly a vu l'arrivée de nombreuses nouvelles manifestations liées à l'énergie.

Journées du soleil :

Une journée porte ouverte a été organisée pour la promotion des capteurs solaires thermiques. Plusieurs propriétaires ont joué le jeu et ont ouvert leur maison à la population. Une partie officielle a été organisée au tennis club de Prilly où des capteurs solaires ont également été installés. Cette manifestation a rencontré un vif succès et a contribué à faire connaître le fonds communal pour les économies d'énergie et la promotion des énergies renouvelables.

Coup de Balai :

Le Coup de Balai est une action nationale pour l'entretien et la préservation des espaces publics. Les scouts de Covatannaz ainsi que l'action Coup d'pouce pour les jeunes de Prilly ont participé à cet événement. La forêt de Montolivet, le ruisseau de Broye ainsi que les parkings Bobst ont été nettoyés. Pas moins de 3 mètres cubes de déchets ont été ramassés.

Une collation a ensuite été offerte aux participants à la piscine de la Fleur de Lys, où les gardiens ont mis la main à la pâte en faisant les grillades.

Slow-up pour la semaine de la mobilité :

Sous le nom «d'Ecoride», un petit slow-up a été organisé un samedi sur la route de Cossonay, bloquée entre le terminus du bus N°9 et le rond-point de Prilly-centre. L'espace était réservé à la mobilité douce avec plusieurs stands de vélos électriques, ludiques et trottinettes gyroscopiques. Un rétrobus a également assuré gratuitement la liaison pour la population entre Prilly et Lausanne. Malgré les conditions météorologiques assez mauvaises, les échos des participants ont été très positifs.

Toujours dans le cadre de la semaine de la mobilité, une initiation au Nordic walking a été organisée avec un parcours à travers Prilly et une collation offerte au refuge en fin de marche.

Pour le personnel de l'administration, un jackpot «Mobility» a été mis en place chaque jour pendant une semaine. A la clé, CHF 50.- à gagner pour toute personne tirée au sort et étant venue au travail en mobilité douce (à pied, à vélo ou en transport public).

Dernier point important, 2010 a vu la mise en place d'une coordination entre les communes de l'Ouest pour ce projet avec un programme en commun et des activités partagées. Cette collaboration va encore se renforcer pour les années à venir.

Administration générale

Bike to work :

Un groupe de sept personnes a participé à l'action «Bike to work» en juin 2010. Tous les participants se sont engagés à effectuer au moins 50 % des trajets entre leur lieu de domicile et le site de l'administration à vélo pendant tout le mois de juin. Tout le monde a atteint cet objectif.

Energyday :

«Energyday» est en fait la journée nationale pour l'efficacité énergétique. En 2010, Prilly a participé au thème national concernant le lancement des étiquettes «énergie» pour les machines à café. Elle a proposé un bonus de CHF 100.- pour toute machine, étiquette énergie A, achetée entre fin octobre et début novembre 2010.

Autres manifestations :

Un stand «Newride», pour la promotion des vélos électriques, ainsi qu'un bus «Inobat», pour le recyclage des piles, sont venus compléter les stands de «Fêtons Prilly» en juin.

Communication

Plusieurs projets de communication ont été mis en place en 2010. Une des premières mesures a été d'insérer un article lié à l'énergie et à l'environnement dans chaque édition du Prill'héraut.

Une page Internet «énergie» a également vu le jour sur le site de la Commune, avec le regroupement de toute l'information et des documents officiels sur le sujet.

Dans le cadre du fond pour les économies d'énergie et la promotion des énergies renouvelables, des actions promotionnelles annuelles ont vu le jour et des flyers ont été distribués à la population, en tout ménage, pour communiquer sur le sujet. De même, un prospectus résumant la démarche énergétique prillérane a été réalisé pour le comptoir Ouest Expo.

Concernant la communication interne, une newsletter «énergie-environnement» mensuelle a été créée et est distribuée à l'ensemble du personnel communal.

Une séance d'information pour tous les employés communaux, concernant le projet «Cité de l'énergie», a eu lieu en octobre 2010. Le projet a été expliqué dans son intégralité en présentant les différents objectifs à atteindre ainsi que les contraintes qu'il induit pour le personnel et pour les responsables politiques.

Et, autre moyen de sensibilisation en interne, des souris «coupe-courant» ont été posées sur tous les postes informatiques de l'administration.

Formation continue

Afin de pouvoir toujours mieux gérer énergétiquement les bâtiments communaux, le service des domaines a organisé un cours «Chauffez futé» pour les concierges et les responsables des installations techniques de la commune. Ils ont ainsi pu approfondir leur connaissance pour l'exploitation des chauffages et ventilations avec une formation mettant la priorité sur l'efficacité énergétique.

Economie d'énergie

Soucieuse de toujours utiliser l'énergie de manière plus efficace, la Municipalité a donné son accord pour un projet pilote comprenant la mise en place d'un régulateur de tension sur un tableau d'alimentation électrique d'un tronçon d'éclairage public. En diminuant la tension du réseau de 236 volts à 210 volts, cet appareil a permis d'abaisser la consommation électrique de ce tronçon de 25% !

Au niveau des sanitaires dans les bâtiments communaux, le service des domaines a commencé à installer sur les robinets des brise-jets nouvelle génération ayant un débit 3 fois inférieur à un robinet classique. Ces aérateurs permettront de réaliser des économies d'eau conséquentes.

Procédures

Plusieurs procédures ont été développées en 2010 et seront officialisées en 2011 (directives pour les achats communaux, charte environnementale).

En 2010, la directive « standard Bâtiment » est entrée en vigueur. Elle vise à renforcer les mesures en faveur d'une meilleure efficacité énergétique, de l'utilisation d'énergies renouvelables et de matériaux écologiques pour tout projet de construction / rénovation. Cette directive sera désormais systématiquement utilisée par les services concernés (urbanisme et domaines).

Energie renouvelable

La Ville de Prilly n'a pratiquement jamais consommé d'énergie renouvelable au niveau des bâtiments communaux. Seule une installation solaire thermique est présente sur un bâtiment à l'avenue de la Confrérie 23.

A partir de 2011, ce sera chose faite. En effet, la Municipalité a décidé, fin 2010, de se fournir en courant électrique 100 % renouvelable dès 2011. Elle ouvre ainsi la voie à d'autres projets de production/consommation d'énergie renouvelable.

Régulation / télégestion

Le service des domaines a continué de développer son outil de régulation / télégestion des chauffages sur les bâtiments communaux. Le collège de Jolimont a été équipé et grâce à cet outil, une diminution des consommations de mazout de l'ordre de 10 à 15 % est prévue.

La rénovation du bâtiment Acacias 7 s'est terminée en 2010. Ces travaux ont été l'occasion de relier les installations de chauffage à la télégestion.

Dans le cadre d'un préavis ASIGOS, des travaux pour l'installation d'automates de régulation sur l'ensemble des infrastructures chauffage et ventilation du complexe de l'Union ont été réalisés, avec télégestion via le réseau informatique communal et Internet. Après 2 mois de chauffage, 10'000 litres de mazout avaient déjà été économisés par rapport à la même période de l'année précédente.

Suivi énergétique

Le service des domaines effectue un suivi énergétique hebdomadaire de tous les bâtiments communaux et de quelques bâtiments de la société immobilière «SI Sous le collège SA». Les consommations énergétiques sont relevées, saisies sous format informatique et analysées.

Afin d'optimiser cette démarche, la Municipalité a décidé de travailler avec la plate-forme cantonale Internet «TENER» pour le suivi énergétique des bâtiments. Ce projet va permettre aux concierges de relever des consommations et de directement les intégrer à une base de données communale sur la plate-forme. Une analyse automatique et quasi en temps réel pourra être réalisée sans traitement préalable des données.

A la fin de chaque année, des indicateurs de consommation sont calculés pour chaque bâtiment (quantité d'énergie consommée par m² et par an). Afin d'affiner la précision de ces informations, un calcul des surfaces de références énergétiques de l'ensemble des bâtiments communaux a été effectué en 2010.

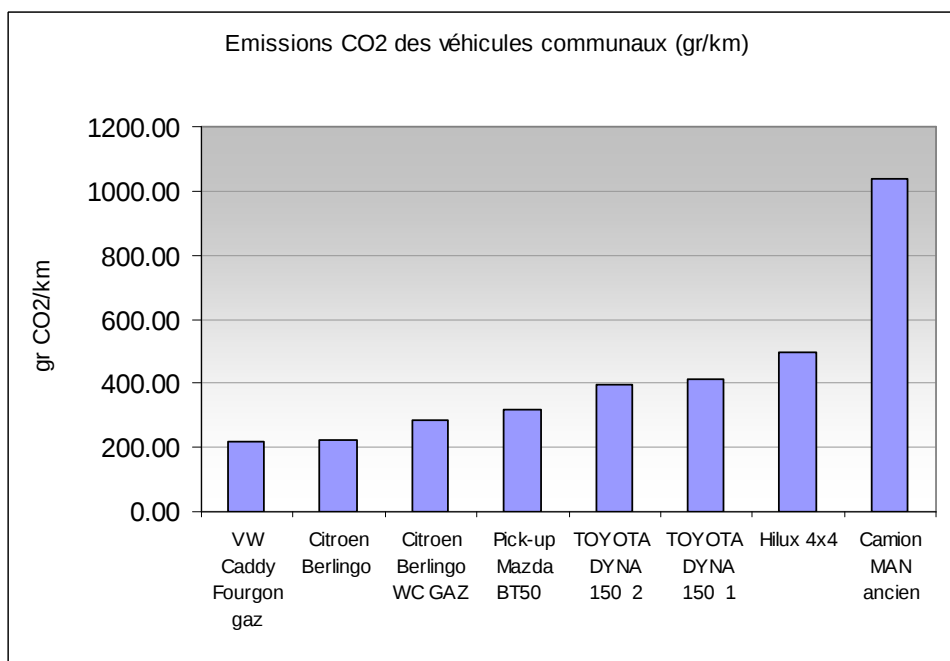
Administration générale

Indicateurs énergétiques

Consommation annuelle en électricité, eau et gaz sur le territoire prilléran :

Source énergétique	Quantité totale (KWh ou m³)	Quantité/habitant
Electricité	59'973'830 KWh	2423 KWh/an
Eau	957'966 m³	83 m³/an
Gaz	27'867'919 KWh	5215 KWh/an

Emissions en gramme équivalent CO2 des véhicules communaux :



Office de la population

Activités Principales

- Toutes les mutations concernant l'ensemble de la population de la Commune
- Permis et titres de voyage pour les étrangers
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeurs et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchetterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Attribution des numéros de bâtiment et de logement à tous les ménages dans le cadre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres
- Lettres aux couples fêtant leurs noces d'or, de diamant et de platine
- Biographie des nonagénaires

Données démographiques

Evolution de la population de Prilly depuis 1900

<u>1900</u>	<u>1910</u>	<u>1920</u>	<u>1930</u>	<u>1940</u>	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1980</u>	<u>1990</u>	<u>2000</u>	<u>2010</u>
1'569	2'358	2'411	3'276	3'440	3'992	8'122	13'297	11'476	10'905	10'754	11'510

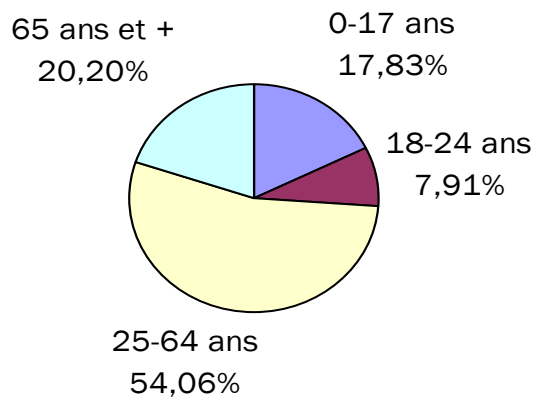
Répartition de la population

	2000	2009	2010	
Vaudois	3'893	4'181	4'148	36,0 %
Confédérés	2'996	2'870	2'834	24,6 %
Etrangers	3'865	4'443	4'528	39,3 %
TOTAL POPULATION ETABLIE	10'754	11'494	11'510	100,0 %
Résidences secondaires (y compris étudiants)	280	259	270	
TOTAL POPULATION RESIDENTE	11'034	11'753	11'780	

	2009	2010
Hommes	4'503	4'534
Femmes	5'168	5'126
Garçons de moins de 16 ans	958	965
Filles de moins de 16 ans	865	885
TOTAL	11'494	11'510

Office de la population

Répartition par classe d'âge



Confessions

La nouvelle Loi vaudoise sur le contrôle des habitants, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2010, précise que les indications relatives à l'appartenance religieuse sont facultatives et que, du point de vue légal, seules les trois communautés reconnues peuvent être renseignées. Nous renonçons dès lors à fournir les chiffres sur les confessions.

Electeurs

Suisses	5'828
Etrangers ayant le droit de vote communal	1'927
Total	<u>7'755</u>

Documents d'identité

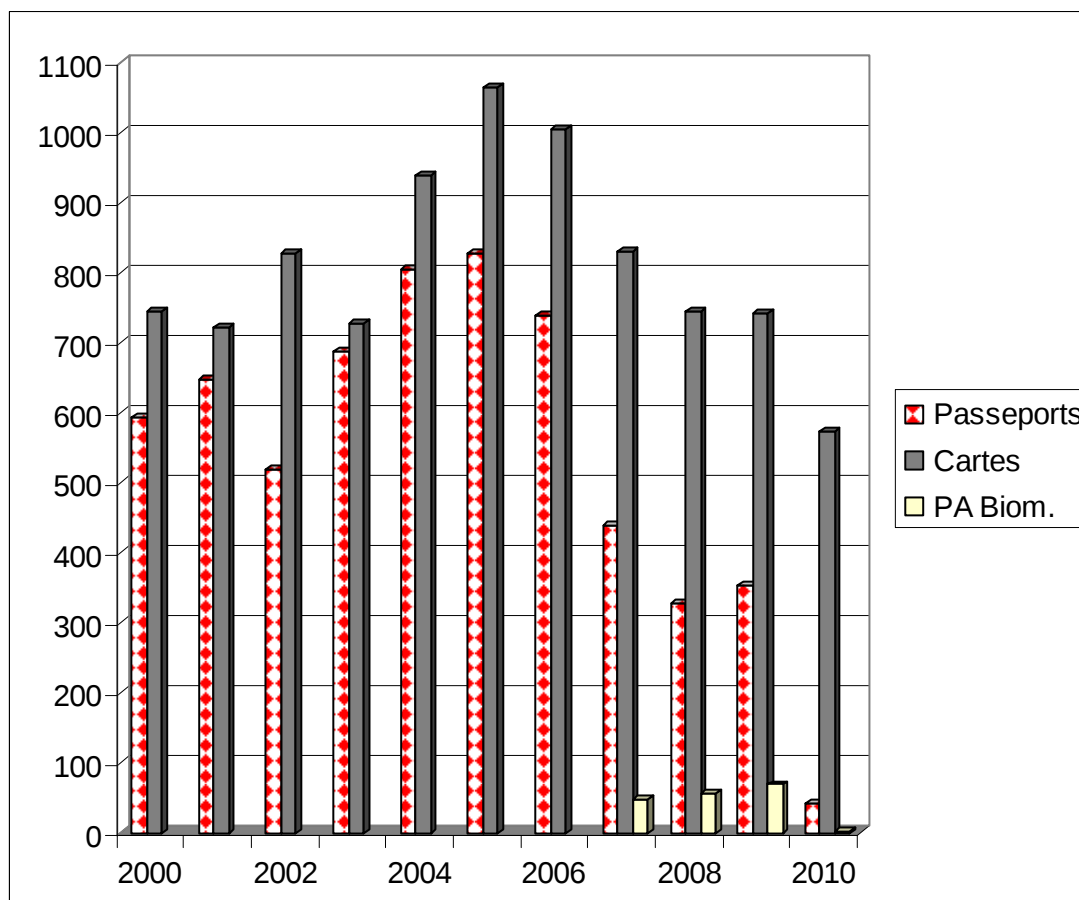
Chiffres 2010

Cartes d'identité	572
Passeports	42
Passeports biométriques	2

La diminution des papiers délivrés s'explique par le fait que les demandes de passeports ainsi que les combinés passeports et cartes d'identité ont été repris par le Canton dès mars 2010. Il ne reste que les demandes de cartes d'identité seules, qui continuent à être déposées auprès de l'office de la population.

Office de la population

Comparaison 2000-2010



Registre civique

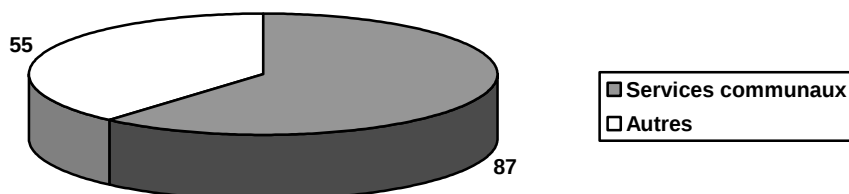
Le bureau a contrôlé les listes de 19 initiatives et référendums (2'008 signatures attestées valables).

Service informatique

Matériel

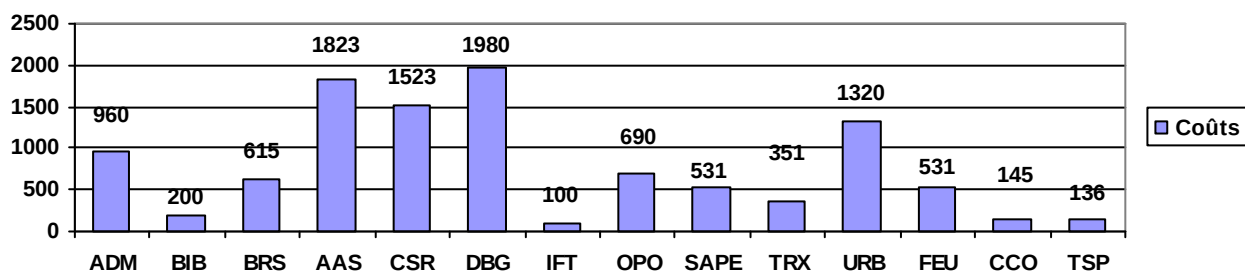
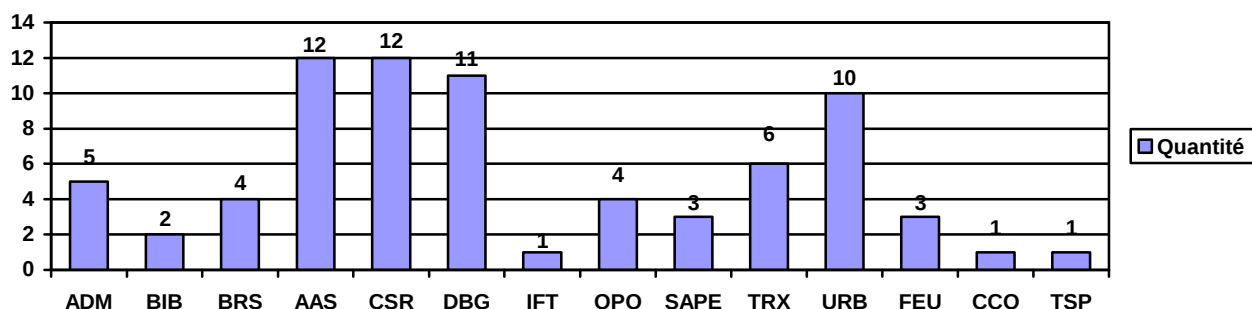
En 2010, le nombre de PC des services communaux est passé à 87. Dans les autres services, comprenant le CSR, l'AAS, la protection civile, ce nombre est de 55.

Les serveurs ne sont pas compris dans ces chiffres. Ils sont toujours au nombre de 11.



Consommables

Durant cette année, 75 cartouches et toner d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribués. Au niveau des coûts d'impressions, les graphiques ci-dessous renseignent sur les différents services demandeurs.



Dans ces graphiques, il n'est pas tenu compte des toners pour les copieurs réseaux, car les coûts de ces toners sont compris dans les différents contrats de maintenance de ces appareils.

Logiciels

Le parc logiciel n'a pas été enrichi durant cet exercice.

Le système d'exploitation des postes de travail est toujours Windows XP pro et celui des serveurs Windows 2003 SRV.

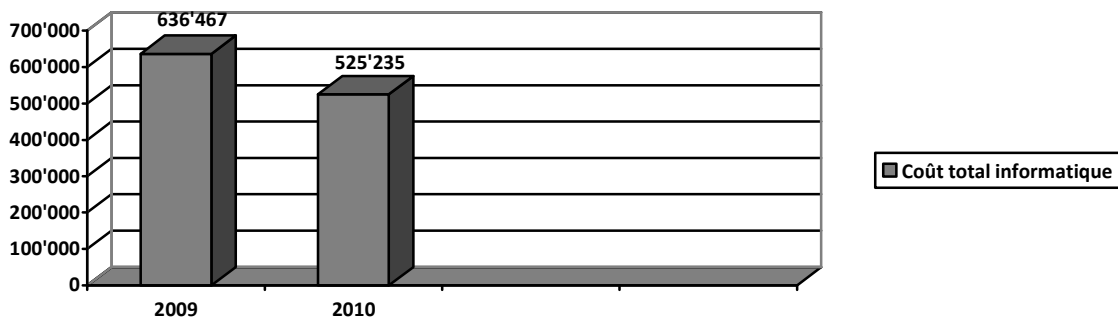
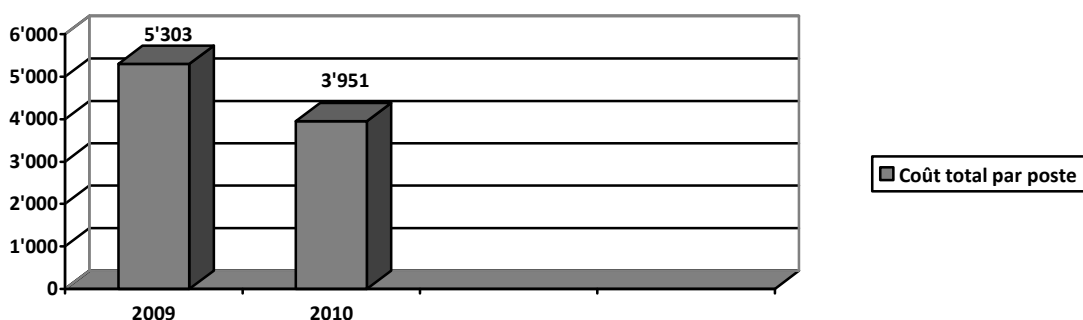
Service informatique

Interventions spécifiques (gestion de bons de travail)

Après quelques années d'utilisation, ce système va être dédié au seul Service informatique pour le relevé des événements importants, nécessitant une solution non aisée à trouver. En effet, il est beaucoup trop lourd de recenser toutes les demandes de prestations pour en faire une statistique. Cette application sera toutefois utile au cas où une prestation forfaitaire devrait être recalculée (Agence d'assurances sociales, Centre social régional).

Coût totaux par poste

Les coûts totaux par poste sont calculés chaque année par rapport au nombre total de machines (serveurs et PC) dont s'occupe le Service informatique et les coûts totaux qui y sont consacrés. Par rapport à l'année 2009, on remarque une tendance à la baisse.



Activités

- Tenue de la comptabilité générale
- Tenue de comptabilités auxiliaires
- Gestion de la trésorerie
- Gestion des paiements
- Gestion des salaires
- Etablissement de diverses attestations
- Coordination de l'élaboration du budget
- Gestion du plan d'investissements
- Relation avec les autorités fiscales cantonales
- Gestion des diverses facturations communales
- Gestion du contentieux
- Elaboration d'études financières et de l'arrêté d'imposition

Nouveautés :

- Etablissement des Pass-Ados (gestion par la Bourse uniquement pour 2010)
- Gestion des salaires des Accueillantes en Milieu Familial
- Décompte des courses loisirs et médicales des personnes à mobilité réduite

Boucllement des comptes 2009

Les comptes communaux de l'exercice 2009 ont été vérifiés par la fiduciaire Hervest et ont été adoptés par le conseil communal dans sa séance du 28 juin 2010.

Boucllement des comptes 2010

Au moment de l'établissement du présent rapport, les comptes ne sont pas encore clôturés. Ils feront l'objet d'une publication détaillée.

Budget 2011

Le Budget 2011 a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 6 décembre 2010, après l'amendement de certains postes.

Plan des investissements et plafond d'endettement

La Municipalité a voué une attention particulière au plan d'investissement, en dépit du fait que les finances communales soient saines. Les liquidités ont permis de rembourser un montant de 10 millions de francs en 2010. Pour maintenir la dette totale à 15 millions, 2 nouveaux emprunts de 5 millions ayant été contractés.

Le plafond d'emprunt est fixé à 47 millions et celui du cautionnement à 37 millions.

Impôts

La facturation et la perception des impôts communaux sont régulièrement effectuées par l'Office d'impôt de Lausanne-district. Il résulte de ce processus un flux de liquidités qui permet à la commune de satisfaire à ses engagements sans que ses crédits bancaires en soient affectés.

Remises d'impôts, domiciles fiscaux

24 demandes de remise (11 en 2009) ont été traitées par l'office d'impôt. 8 demandes ont été accordées à 100 %, 2 demandes à 80 %, 1 demande à 50 % et 1 demande à 33 %. 12 demandes ont fait l'objet d'un refus par l'autorité compétente.

Bourse

L'analyse régulière des dossiers de personnes en séjour a permis d'obtenir la fixation du domicile fiscal à Prilly pour 22 résidents (21 en 2009). Au 31 décembre 2010, la commune dénombre un total de 139 résidents secondaires dont 2 enfants et 35 retraités, sans les étudiants.

Commission des finances

La commission des finances a siégé à 22 reprises (19 séances en 2009). Sous la présidence de M. Francis Richard, elle s'est consacrée à l'examen des comptes, au plan d'investissements, au budget, à l'arrêté d'imposition pour les années 2011 et 2012, ainsi qu'aux différents préavis municipaux nécessitant son approbation.

Conclusion

Arrivée au terme de l'exercice 2010, la bourse communale a satisfait aux exigences actuelles en matière de gestion. Dans un bon esprit de collaboration, le personnel s'est acquitté de ses tâches sans complication particulière.

Services des Domaines, Bâtiments et Gérances

BATIMENTS COMMUNAUX

Les bâtiments communaux ne figurant pas dans ce descriptif ont fait l'objet d'un entretien annuel courant.

Le Château

En travaux.

Pavillon de Corminjoz

Intervention des pompiers durant l'hiver pour décharger la neige du toit qui par son poids occasionnait de fortes déformations de la structure.

Grande Salle

Remplacement de la porte située sur la galerie ayant comme fonction la sortie de secours.

Modification des podiums par l'ajout d'éléments supplémentaires sur la demande des sociétés locales.

Remplacement de la machine à laver professionnelle pour la vaisselle.

Achat d'un four à air-chaud pour la cuisine.

Remplacement d'une partie des tables de la salle du sous-sol.

Renens 22 (locaux voirie)

Installation de nouvelles étagères, armoires et bacs de rétention pour les produits d'entretien selon les mesures MSST en vigueur.

Remplacement d'un tronçon de rayonnage pour l'atelier et des vestiaires pour les collaborateurs.

Complexe sportif de la Fleur-de-Lys

Nombreuses réparations suite à des actes de vandalisme et des cambriolages.

Propriété de Plan-Sépey

Remplacement de la fraiseuse à neige.

Installation de nouveaux stores afin d'obscurcir la salle du rez-inférieur du bâtiment de la Renardière.

Remplacement du collecteur des eaux usées (investissement prévu au crédit-cadre).

Au Tilleul (Flumeaux 2)

Réfection des peintures dans la cage d'escaliers et les halls.

Complexe de St-Etienne

Réfection du sol du hall de la salle Calvin.

Installation d'une nouvelle sonorisation dans le temple.

PISCINES, FORETS, VIGNES ET DIVERS

Piscine de la Fleur-de-Lys

Le total des recettes 2010 s'est élevé à CHF 315'215.-, représentant 83'417 entrées.

Durant la période d'ouverture de la piscine, la température la plus basse enregistrée a été de 6°C au mois de mai et la plus haute enregistrée a été de 34°C au mois de juillet.

Les planches des plongeoires ont dû être changées suite à la découverte de fissures pouvant provoquer une rupture inattendue de ces éléments.

Remplacement d'une pompe de circulation.

Services des Domaines, Bâtiments et Gérances

Divers travaux d'entretien ont également été réalisés, dont des réparations au niveau du sol de la pataugeoire, la réfection du carrelage des bassins, ainsi que des joints des bassins.

Piscine couverte de Fontadel

Réfection de la peinture de l'entrée des vestiaires «Ecoles».

Forêts

La surface de la forêt soumise au régime forestier est de 7 hectares. La Commune fait partie du Triage forestier intercommunal de la Venoge.

Depuis 2010, la gestion des forêts est certifiée conforme aux directives des labels «FSC» (Forest Stewardship Council, n° 1253) et «PEFC» (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, son exploitation répond aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois, incombent au garde-forestier, Monsieur Laurent Robert, en collaboration avec le Service des Domaines. L'Inspecteur d'arrondissement veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier.

Les travaux forestiers sont exécutés par une entreprise répondant aux directives MSST (Mesures de Sécurité et de Santé au Travail).

Les indemnités pour les dégâts en forêts hors des zones de forêts protectrices ont été supprimées par le Conseil d'Etat. Quand aux subventions pour les soins cultureux, elles ont été réinstaurées grâce à un nouveau projet qui se terminera en 2011 et ce conformément aux directives de la RPT et aux normes de l'Office fédéral de l'environnement.

Durant cet exercice, aucune plantation n'a été faite en raison de nombreuses zones qui ont été colonisées naturellement par les frênes, notamment sur les rives du ruisseau de Broye.

Une zone de fauchage de 4'500 m² a été réalisée afin de permettre le développement normal des jeunes plans envahis par les ronces ou les herbes, ce qui est fait deux fois par an.

73 m³ de bois ont été exploités en 2010 dans les secteurs forestiers de Montolivet et Fleur-de-Lys, sous la forme de coupe d'éclaircie sélective; rives du ruisseau de Broye dans l'enceinte des jardins familiaux, sous la forme de coupe de réalisation; rive gauche du ruisseau de Broye à l'Ouest de la piscine de la Fleur-de-Lys, sous la forme de coupe de sécurité pour le sentier.

Vigne communale

Les vendanges se sont déroulées le 6 octobre 2010. Résultat : cépage blanc, 981 kg de raisin, sondage 75° Oechsle; cépage rouge, 878 kg de raisin, sondage 88° Oechsle.

Bâtiment Badminton Lausanne Association

Ce bâtiment appartient en co-propriété entre la Ville de Lausanne (4/5^{ème}) et la Commune de Prilly (1/5^{ème}).

BATIMENTS SCOLAIRES

Collège Centre

Deuxième étape de la rénovation totale de la cage d'escaliers et des paliers (murs, sols, portes des classes et luminaires), ainsi que le remplacement des deux portes d'accès principal au bâtiment (investissement prévu au crédit-cadre).

Collège de Mont-Goulin

Remplacement de nombreuses plaques de façade (vandalisme).

Remplacement du sol du studio loué à un tiers.

Services des Domaines, Bâtiments et Gérances

Pavillon scolaire de Grand-Vigne

Réfection des peintures des fenêtres.

Collège secondaire du Grand-Pré

Remplacement des portes basculantes des locaux situés dans les salles de gymnastique et utilisés pour les engins et matériel de sport.

Révision importante des appareils Sanimatic pour les douches.

Remplacement de nombreux pavés de verre dans les locaux de la salle de gym située dans le préau suite à des actes de vandalisme.

Réfection de peintures extérieures (graffitis).

Remplacement de plusieurs moteurs permettant l'ouverture des fenêtres dans la nouvelle salle de gym.

Réfection complète de la peinture du hall central du collège, des sommiers, des murs et plafonds des coursives, des balustrades, ainsi que de toutes les huisseries (investissement prévu au crédit-cadre ASIGOS).

Collège secondaire de l'Union

Nombreuses interventions et réparations sur les installations de chauffage et de ventilation.

Remplacement des panneaux acoustiques dans la salle de gym A002.

Transformation des fenêtres et ouvrants dans la salle de gym A002.

Importantes réparations des sols de classes dans la nouvelle extension, bâtiment «A».

Rénovation des batteries eau chaude dans les locaux sanitaires.

Remplacement de plaques de verre sur la façade Nord de l'extension, bâtiment «A».

Mise en conformité de l'éclairage de secours de l'Aula (crédit selon préavis ASIGOS n°3).

Installation d'automates de régulation sur l'ensemble des infrastructures chauffage et ventilation du complexe de l'Union, avec télégestion via le réseau informatique communal et internet (investissement prévu au crédit-cadre ASIGOS n°3).

SOCIETES IMMOBILIERES

Immeubles propriété de la SI Sous le Collège SA

Grand-Vigne 11

Seuls quelques petits travaux d'entretien ont été exécutés. La rénovation complète de ce bâtiment est en cours d'étude.

Combette 26-28

Rénovation complète d'un appartement.

Confrérie 23

Divers travaux de rénovation de peinture.

Confrérie 36A et 36B

Divers travaux de rénovation de peinture.

Services des Domaines, Bâtiments et Gérances

GESTION DES DÉCHETS

Déchets :

Les habitants de Prilly ont produit chacun en moyenne en 2010 :

- 220 kg d'ordures ménagères
- 55 kg de déchets végétaux
- 54 kg de papier
- 35 kg de verre

Le taux de recyclage est de 46 % en 2010 alors qu'il était de 48 % en 2009. 75 % des déchets ont été ramassés en porte à porte contre 25 % à la déchèterie et par les services communaux. Cette diminution s'explique en partie par la diminution des tonnages «verre» et «végétaux».

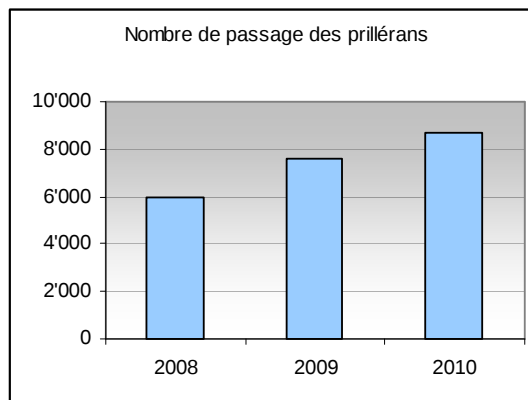
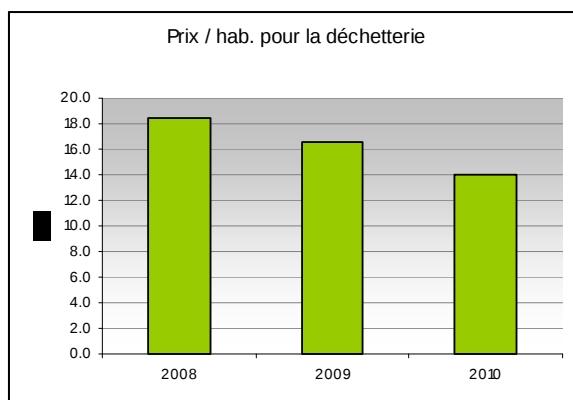
2010 été marqué par la stabilisation du nouveau système de collecte par le prestataire Véolia. La totalité des déchets incinérables de la Ville de Prilly ont été livrés par train à l'usine TRIDEL.

Un changement au niveau de l'organisation de la collecte a eu lieu en 2011. Le ramassage des déchets végétaux entre le secteur nord et le secteur sud a été inversé afin d'optimiser le travail du transporteur.

Le tarif de collecte et de transport des déchets en porte à porte n'a pas évolué en 2010. On remarque cependant une légère diminution des tonnages collectés notamment concernant le verre et les déchets végétaux.

Déchèterie intercommunale

Le bilan de la troisième année d'exploitation est positif. Depuis l'inauguration de la déchèterie, les coûts d'exploitation n'ont cessé de diminuer et la fréquentation du site est toujours plus importante.



34'156 personnes au total se sont rendues à la déchèterie dont 8'690 de Prilly. Le nombre de passages des habitants de Prilly a augmenté de 13 % par rapport à l'année précédente. Le prix par habitant est descendu à CHF 14.- en 2010.

3'982 tonnes de matériaux y ont été traitées.

Ecopoints

Ecopoints enterrés

La Ville de Prilly a mis en place plusieurs écopoints enterrés en 2010 :

- Avenue du Château, devant le collège de Jolimont
- Chemin des Planches
- Avenue de Jolimont, au niveau du croisement avec la route de Cossonay
- Chemin des Fleurs, un écopoint hors-sol ordures ménagères, papier et verre.

Services des Domaines, Bâtiments et Gérances

Prilly garde comme objectif d'équiper les quartiers résidentiels de la commune, de manière à supprimer la dépose de sacs poubelles sur la voie publique.

Ecopoints recyclables

En 2010, une solution a été cherchée pour la mise en place d'un écopoint recyclable dans le quartier de Mont-Goulin, du même type que celui du Pré-Bournoud. Ce dossier reste en cours.

Directive pour les containers à déchets

La Ville de Prilly a mis en place en 2010 une directive pour les containers à déchets. Ce document fixe un certain nombre de règles à respecter lors du renouvellement ou de l'achat de containers. Des contraintes au niveau des matériaux et des couleurs ont été fixées. Cette directive vise, à terme, l'uniformisation du parc containers sur le territoire prilléran, soit la suppression progressive des containers métalliques au profit de containers plastiques avec un code couleur bien défini, ceci dans le but d'améliorer l'efficacité de la collecte.

Véhicule à gaz pour l'entretien des écopoints

Afin de gérer au mieux le nettoyage et l'entretien des sites des écopoints publics, la Ville de Prilly a investi dans un véhicule utilitaire. La Ville de Prilly étant en processus pour l'obtention du label «Cité de l'énergie», le choix s'est porté sur un véhicule à gaz classé parmi les 10 meilleurs utilitaires de L'Ecomobiliste 2010, classement des véhicules les moins polluants en vente en Suisse. Une subvention de CHF 500.- a été octroyée par Gaznat pour cet achat.



ROUTES

Giratoire Broye – Château

Cet aménagement a encore conservé son aspect provisoire en 2010.

Comme annoncé l'année précédente, le projet définitif de réaménagement de la route de Broye a été finalisé en 2010. Un appel d'offres public a été lancé dans le courant de l'été et une consultation préalable des services cantonaux (Routes, Mobilité, SESA, etc.) a également été menée.

Le crédit d'ouvrage n'a finalement pas pu être soumis au Conseil communal en 2010 encore, celui-ci a été reporté au premier trimestre 2011.

Eclairage public

Comme en 2009, les tournées de contrôle (une fois tous les mois environ) ont mis en évidence un nombre de lampes défectueuses moins élevé que les années précédentes.

Dans le cadre de l'entretien systématique annuel, le remplacement des lampes au mercure par des lampes au sodium, débuté en 2008, s'est achevé.

En outre, dans le cadre du dossier Cité de l'énergie, un régulateur de tension a été installé sur un tronçon test de l'éclairage public. Une analyse sera menée afin d'en quantifier les effets réels pour peut-être généraliser son utilisation à l'ensemble du réseau. Relevons que la Commune de Lausanne a parfaitement joué le jeu pour l'installation de cet équipement bien que l'objectif recherché vise à diminuer la consommation, ce qui ne va pas dans les intérêts du fournisseur d'électricité !

Enfin, profitant de divers chantiers des Services industriels lausannois (Cerisiers, Pommeraie, Floréal, Vieux-Collège) l'éclairage public (réseau souterrain et candélabres) a été modernisé.

ETUDES ET REALISATIONS DIVERSES

Complexe sportif des Passiaux – Préavis no 10 – 2008

Après la mise en service du terrain synthétique en 2009, le magnifique terrain naturel a pu être inauguré en 2010. Le premier match du FC Prilly-Sports sur ce nouvel équipement s'est du reste tout naturellement soldé par une nette victoire !

L'inauguration officielle des terrains en juin a donné lieu à une belle fête à laquelle tous les acteurs de cette réalisation ont pris part.

LEB à la Fleur-de-Lys et à Prilly-Union

Le dossier d'assainissement du passage à niveau de la Fleur-de-Lys n'a que peu avancé en 2010 malgré la tenue de plusieurs séances de travail avec les partenaires impliqués.

L'Office fédéral des transports (OFT) a encore demandé en fin d'année des études complémentaires pour se prononcer sur ce projet. Ces études sont en cours actuellement et nous espérons que la décision de l'OFT interviendra prochainement.

Quant à la halte Prilly-Union, ce dossier a fait l'objet de plusieurs oppositions de propriétaires riverains qui ont été traitées directement par le LEB. Ce dossier semble toutefois sur la bonne voie puisque les travaux ont fait l'objet d'un appel d'offres public dans la Feuille des avis officiels de janvier 2011.

Service des travaux

Réaménagement du parking des Jardins familiaux – Préavis no 9 – 2009

Le réaménagement du parking et de ses abords a été achevé en 2010.

La réaffectation de la zone devenue au fil du temps une «décharge» en un espace convivial offre désormais aux utilisateurs et visiteurs des jardins familiaux une vision attrayante de ce lieu.

Aménagements au Cimetière communal – Préavis no 10 – 2009

Durant l'année 2010, les nouvelles serres et les aménagements qui y sont liés (dallage autour des serres, mise aux normes de l'alimentation électrique, écoulement) ont été réalisés en interne.

Un deuxième caveau pour le Jardin du Souvenir a aussi été installé. Des plantations complémentaires et un espace pour accueillir les familles dans de meilleures conditions que précédemment seront mis en place dans le premier semestre 2011.

Une bonne partie des haies de buis ont également été plantées en 2010. En même temps, les anciennes clôtures du Cimetière, qui dataient fortement, ont été remplacées.

Enfin, suite à la visite de la Commission de gestion au Cimetière et pour répondre au vœu de ses membres, les toilettes femmes ont été ré-ouvertes. Les deux WC ont été complètement rafraîchis par le personnel du Service des travaux.

Décorations de Noël – Préavis no 11 – 2009

Après une longue réflexion de la Municipalité quant au choix du type de décorations et des couleurs, celles-ci ont pu être commandées durant l'été 2010. L'installation de prises électriques sur les candélabres a grandement contribué à une mise en place simplifiée pour le personnel du Service des travaux.

De couleur différente selon les secteurs (bleue au centre de Prilly, rouge à l'avenue du Chablais et blanche pour le secteur Mont-Goulin/Rapille), les nouvelles décorations ont fait l'objet de commentaires très positifs de la part de la population prillérane.

La spectaculaire décoration du cèdre à côté du Château, avec ses quelque mille mètres de guirlandes et ses 16'000 points lumineux, a été particulièrement appréciée.

Degrés – heures

Les degrés-heures sont relevés chaque lundi matin. L'information, diffusée par le pilier public et sur le site www.prilly.ch, permet de quantifier les besoins en chaleur et de contrôler individuellement son installation de chauffage.

Par rapport à la moyenne des dix dernières années, l'hiver-printemps 2010 a débuté avec des températures plus douces, alors que la toute fin de 2010 a été plus rigoureuse. Ainsi, la courbe des relevés des DH a terminé quasiment à l'identique de celle de l'hiver précédent.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges – Schémas directeurs de l'Ouest et du Nord - Etude axes forts

La participation du Service des travaux aux groupes d'études visant la réalisation d'axes forts de transports publics en traversée du territoire communal (tram sur la route de Renens et bus en site réservé sur la route de Cossonay) s'est poursuivie en 2010 avec une intensification des séances.

Le service a également suivi les études du Schéma directeur du Nord.

ACTIVITES ET PRESTATIONS DIVERSES

Entretien des routes

Les employés du Service des travaux se sont occupés de l'entretien de base du réseau routier prillèran : balayage et lavage des routes, trottoirs et places; fauchage des talus et des abords, réfection de base des revêtements; entretien de bordures; réparation des sacs de routes; etc.

La pose d'une barrière au chemin des Passiaux en vue de supprimer le stationnement sauvage a été intégralement faite en interne.

L'entretien conséquent a porté en 2010 sur deux tronçons particulièrement dégradés de la route du Chasseur (avant le giratoire Prilly-Centre et à l'intersection avec le chemin des Cerisiers), sur le bas de la route du Mont, ainsi que sur le bas du chemin de Bel-Orne.

Ajoutons encore que le service a profité des chantiers des Services industriels lausannois pour :

- remettre à neuf un important tronçon du trottoir de l'avenue de la Confrérie,
- réfectionner partiellement le chemin des Cerisiers.

Enfin, le revêtement final a été posé sur l'avenue du Château entre le chemin de la Possession et le nouvel écopoint.

Entretien des espaces verts

En 2010, outre l'entretien courant et habituel de tous les espaces verts communaux (parcs, abords des collèges et bâtiments communaux, terrains de football, Cimetières, Piscine de la Fleur-de-Lys, etc.), le Service des travaux a aménagé un espace convivial aux jardins familiaux en lieu et place de l'ancienne zone de «décharge». Ce travail constituait du reste l'examen pratique de diplôme de Monsieur J. Prêtre, premier apprenti horticulteur-paysagiste formé par la Commune.

Les arbres d'avenue du chemin de la Lande, dont l'état sanitaire était mauvais, ont tous été remplacés par les employés du Service des travaux.

Places de jeux

Le contrôle et l'entretien des places de jeux a été comme d'habitude assuré par les employés des travaux.

Innovation en 2010 : la pose de copeaux synthétiques (sol amortisseur) à la place de jeux située à côté de la buvette du FC Prilly-Sports. Cette réalisation a été intégralement effectuée par les employés du service. Nettement plus hygiénique que les copeaux de bois, ce revêtement offre parallèlement un aspect naturel attrayant.

Ramassage des encombrants chez les particuliers

Instauré en 2008, le système de collecte à domicile pour les personnes ne pouvant pas se rendre par elles-mêmes à la déchèterie intercommunale de Malley s'est naturellement poursuivi en 2010.

Durant cette année, ce sont près de 70 particuliers qui ont fait appel au Service des travaux. Ce chiffre est en légère diminution par rapport à l'année précédente (80).

Transports divers

Outre le transport du matériel de manifestations (Fêtons Prilly, 31 juillet, location des cantines, etc.), le service des Travaux a été à nouveau sollicité en 2010 pour débarrasser d'importants volumes pour les services communaux (en particulier par les concierges de plusieurs collèges et de la Grande Salle) ou services assimilés tels le CSR ou le Centre de loisirs.

Service des travaux

MATERIEL

Véhicule particulièrement sollicité (transport de terre, du matériel de manifestation, ramassage des déchets encombrants chez les particuliers, déneigement et salage, etc.) le vénérable camion du Service des travaux de 1988 a été remplacé en 2010.

Le nouveau camion, de type multilift (bennes interchangeables au lieu d'un pont fixe), offre une grande souplesse de travail. Enfin, ce nouveau véhicule répond aux normes les plus sévères EURO 5 en matière de pollution et ceci sans additif à la différence de nombreux de ses concurrents.



EGOUTS, RUISSEAUX

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) – Préavis no 4 – 2003

La finalisation du PGEE est suspendue à la recherche d'un exutoire pour les eaux claires de la Commune de Prilly. En effet, la solution de créer une galerie intercommunale reliant le bas de la route de Broye à la Mèbre a dû être abandonnée en 2010 car la Mèbre n'a pas les réserves de capacité suffisantes pour recevoir des eaux claires supplémentaires.

Le PGEE a fait l'objet d'une présentation au Conseil communal le 8 novembre 2010.

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE ET D'UTILISER (Évolution dans la construction de logements en 2010)

Autorisations de construire et de démolir (avec traitement CAMAC)

Nombre de demandes de permis de construire enregistrées	20
Nombre d'ouverture d'enquêtes publiques	22
Nombre de dossiers en attente (oppositions)	1
Nombre de projets dispensés de l'enquête publique	14

Urbanisme et constructions

Nombre de permis refusés	0
Nombre de permis de construire octroyés	23

Avec logements

3 permis pour l'édification de 4 bâtiments comportant 34 logements.

2 permis pour la transformation de villas avec augmentation du nombre de pièces.

2 permis pour la démolition de 3 bâtiments avec diminution du nombre de logements (inclus dans les permis de construire, ci-dessus).

Sans logements

Le solde, soit 18 permis de construire, concerne des ouvrages de toutes natures qui ne comprennent aucun logement, par exemple : transformation ou création de locaux artisanaux ou administratifs, réfection de bâtiments (notamment isolation périphérique), garages, pose de "velux" et autres.

Nombre de procédures de recours ouvertes :

- Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal : une procédure de recours relative à une mise en conformité
- Tribunal fédéral : néant

Autorisations d'habiter

Nombre de permis d'habiter ou d'utiliser délivrés : 25

Avec incidence sur le parc de logements : 2 pour un bâtiment d'habitation totalisant 14 logements comprenant 50 pièces et un bâtiment de 3 logements comprenant au total 11 pièces.

4 permis concernant des transformations ou agrandissements de bâtiments existants comprenant au total 13 pièces supplémentaires.

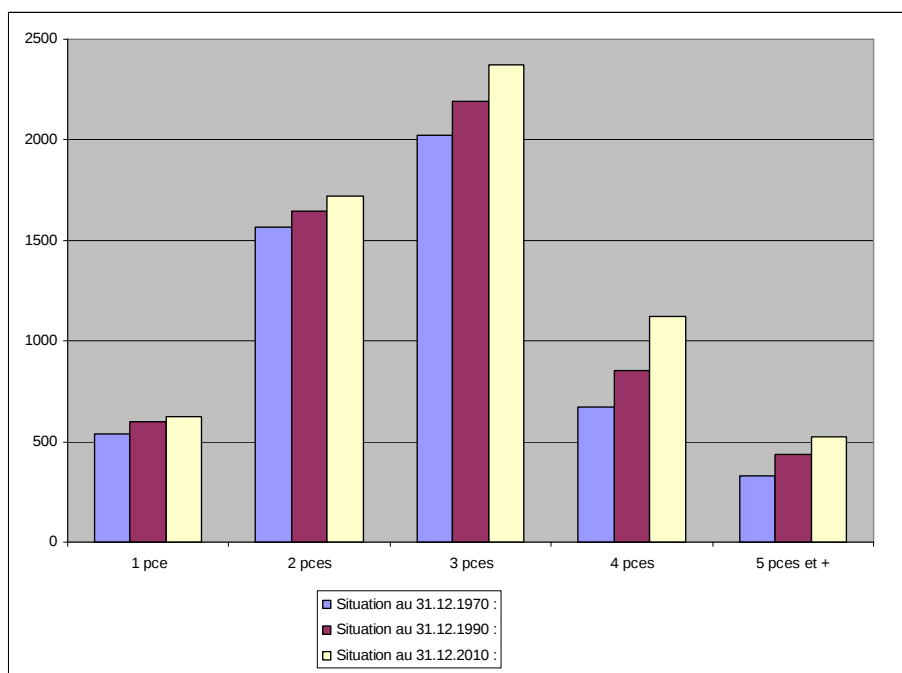
Sans incidence sur le parc de logements : 19 permis d'utiliser ou de conformité ne comportant pas de logements ou n'ayant pas d'incidence sur l'évolution de ceux-ci.

Urbanisme et constructions

Évolution dans la construction de logements en 2010

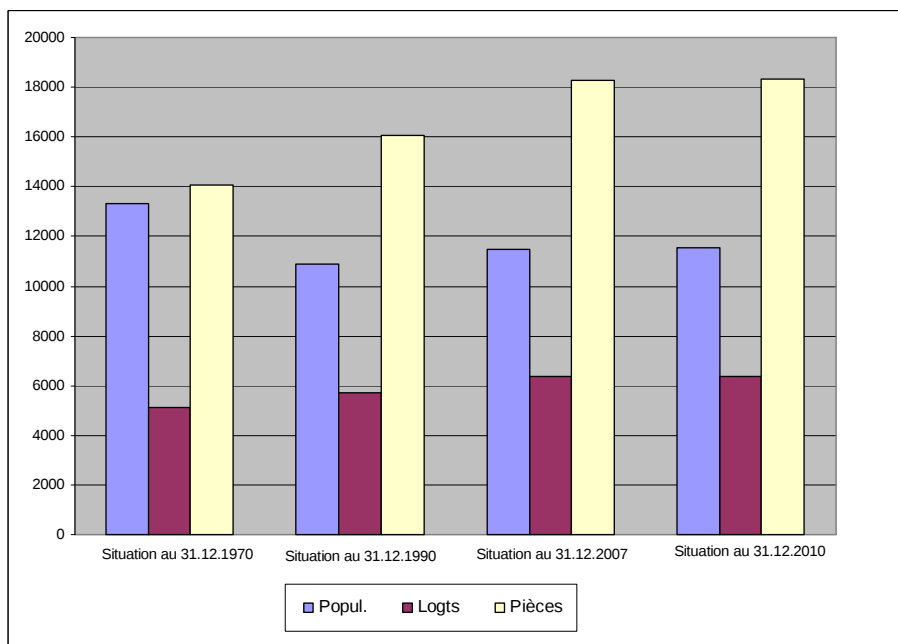
Logements		1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nombre de lgmts	Total pces
Permis de construire								
Villas	bâtiment							
Locatifs	4 bâtiments	0	5	18	10	1	34	109
Mixtes	bâtiment							
Total	4 bâtiments	0	5	18	10	1	34	109
Transformations (différence)		+2	0	0	0	+1	+3	+7
Démolitions	-2 bâtiments	-1	0	-4	-1	0	-6	-17
Total	2 bâtiment	1	5	14	9	0	31	99
Permis d'habiter								
Villas	bâtiment							
Locatifs	2 bâtiments	0	0	7	10	0	17	61
Mixtes	bâtiment							
Total	2 bâtiments	0	0	7	10	0	17	61
Transformations (différence)		0	1	1	2	0	5	13
Démolitions	1 bâtiment	0	0	0	-1	0	-1	-4
Total au 31.12.2010	1 bâtiment	0	1	8	11	0	21	70

Évolution du parc de logements



Urbanisme et constructions

Comparaison entre le nombre de logements et la population



AUTORISATIONS ET PRESTATIONS DIVERSES

Dispenses d'enquête

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2010, quatorze projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont pu être autorisés sans enquête publique, certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a RLATC (Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions) du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications.

En 2010, cinq objets ont été dispensés d'autorisation.

Demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés

La Municipalité a été appelée à statuer sur treize demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du règlement communal en la matière. Une demande d'abattage d'un arbre protégé non justifiée a été refusée. Onze abattages d'arbres protégés ont été effectués au cours de l'année 2010, dont trois assortis de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire.

Procédés de réclame

Dans le cadre du règlement communal sur les procédés de réclame, le service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixe ou temporaire, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (SGA).

Durant l'année 2010, onze demandes ont été traitées, soit neuf pour la pose de procédés de réclame fixes (enseignes) et deux pour la pose de panneaux d'affichage commercial. Douze demandes pour la pose de banderoles temporaires ont été accordées.

Urbanisme et constructions

Commission de salubrité

Durant l'année 2010, il a été fait appel à la Commission de salubrité à deux reprises, pour des locataires dont les logements présentaient des inconvénients. D'une manière générale, les problèmes se résolvent sans difficulté.

Rappelons également que, conformément aux dispositions légales, elle intervient lors de chaque demande de permis de construire et octroie le permis d'habiter ou d'utiliser.

Par ailleurs, dans le cadre de l'attribution de plaques professionnelles, elle est appelée à procéder à un contrôle de conformité des installations.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Rappelons que, selon les dispositions de l'art. 29 du règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux municipalités.

Le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, quarante-sept chantiers ont fait l'objet de cent dix-neuf visites.

Bureau prévention accident (bpa)

Le suivi sur les domaines publics et privés a été effectué par la déléguée de la Commune au bpa, habitation, sports et loisirs. Les interventions concernent des places de jeux et de sport.

Mesures sécurité et santé au travail (MSST)

Notre représentante participe aux séances des chargés de sécurité de la Commune pour accompagner et représenter les employés du Service des travaux et de la Voirie.

Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)

La commission a été créée dans le but d'uniformiser le mode de taxation et la réglementation sur l'évacuation des eaux des treize communes raccordées actuellement à la STEP de Vidy. Le travail de mise en place des directives et de la structure du règlement communal sur l'évacuation des eaux a été effectué. Le modèle de perception des taxes réglementaires, faisant partie intégrante du règlement, doit faire l'objet d'un travail d'étude.

Les communes doivent effectuer des simulations et déterminer les montants des contributions nécessaires en regard des caractéristiques et de l'état de leur réseau d'assainissement. En 2010, la commission s'est réunie une fois dans le but d'échanger et de présenter le travail effectué individuellement par les communes.

Contrôle des citernes

Suite à la modification, au 1^{er} décembre 2007, de la Loi fédérale sur la protection des eaux (Leaux) relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer, une directive cantonale d'application a été édictée.

Désormais, le détenteur du réservoir est le seul responsable. La surveillance du Canton et des communes est réduite dans une forte proportion; la question de certains réservoirs particuliers est réservée.

Toutefois, un suivi du contrôle des citernes, ainsi que les rappels pour leur révision dans les délais impartis, ont été effectués durant l'année.

Aliénation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués, la Municipalité est tenue de préavis sur chaque demande.

Urbanisme et constructions

En 2010, trois dossiers ont été traités.

Estimation fiscale

Un délégué représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

Cinquante cinq dossiers étaient à l'ordre du jour des trois séances fixées par l'Autorité cantonale durant l'année 2010.

L'estimation fiscale intervient à la suite d'achat, de travaux de construction ou transformation, de transfert ou fusion de sociétés, etc. Certains propriétaires sollicitent spontanément la révision.

La Commission d'estimation fiscale a procédé à deux visites locales et trois recours ont été traités pendant ces séances.

Statistiques

Les communes de plus de cinq mille habitants sont appelées à participer aux enquêtes trimestrielles de la construction de logements et à la statistique fédérale de la construction et des logements, régie par l'Office fédéral de la statistique (OFS), selon la Loi du 9 octobre 1942 sur la statistique fédérale et l'ordonnance du 30 juin 1993 qui s'y rapportent.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS. Les informations sont transmises par le biais du site de la CAMAC.

Celles-ci sont tenues à jour et vérifiées en collaboration avec l'OFS, chaque fin d'année. Septante cinq dossiers en cours ont été traités en 2010. Depuis le mois d'octobre 2010, les statistiques fédérales sont désormais tenues à jour trimestriellement.

Harmonisation des registres

La réalisation de l'harmonisation des registres comprend une phase de mise en œuvre avant l'exploitation. Pour ce faire, le registre cantonal des bâtiments et logements a été mis à jour et importé dans le cadastre administratif afin de transmettre un listing complet à La Poste, pour effectuer les tâches découlant des exigences de la Loi sur l'harmonisation des registres (LHR). La Poste a terminé son travail et remis les listings des bâtiments et logements au Canton fin novembre 2010.

Les fichiers ont été importés dans le cadastre administratif communal, des compléments et des corrections doivent y être apportés. Le délai fixé pour recenser tous les logements est fin 2012.

Cadastre administratif

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations sur CD-rom au Service informatique communal. Les données non nécessaires étant reprises automatiquement (doublons, orthographe différente des propriétaires, n° ECA divergents ou modifiés), un travail de mise à niveau et/ou de coordination doit être entrepris manuellement.

Cadastre - Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation.

En 2010, trois dossiers ont été traités (parcelles n° 211, 924, 35).

URBANISME

Commission d'urbanisme

En 2010, la Commission d'urbanisme a siégé à six reprises et a été informée et/ou s'est prononcée sur les projets suivants :

Échelon PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges) :

Axes forts transports publics.

Échelon SDOL (Schéma directeur de l'Ouest lausannois) :

Plan directeur localisé de Malley

Échelon communal :

Transport :

Réaménagement de la route de Broye comprenant la mise à ciel ouvert du ruisseau de Broye

Urbanisme :

Révision du plan général d'affectation (PGA) et de son règlement

Plan partiel d'affectation (PPA) de Corminjoz

Plan partiel d'affectation (PPA) "Pré-Bournoud Sud"

Plan de quartier (PQ) "En Broye"

Plan partiel d'affectation (PPA) "Viaduc"

Mise en conformité de l'affectation du hameau de la Fleur-de-Lys (PPA)

Requalification du secteur BOBST-SICPA

Constructions :

Construction d'un immeuble d'habitation (locatif) sis route de Neuchâtel 40

Plan général d'affectation (PGA) / Règlement du plan général d'affectation (RPGA)

La procédure de révision du plan des zones et de son règlement débutée en 2002, puis suspendue, a été relancée en fin d'année 2009 et s'est poursuivie durant l'année 2010.

En première étape, le Service du développement territorial (SDT) a été consulté afin de fixer l'orientation du projet. La Commission d'urbanisme s'est exprimée sur les options retenues par le bureau d'urbanisme Urbaplan, mandaté par la Municipalité dans le cadre de ce projet, et par le Service de l'urbanisme et des constructions, notamment sur le maintien ou non de certains des trente trois plans spéciaux en vigueur sur le territoire communal.

La Municipalité a également mandaté le bureau de conseil en communication 2ml, afin de l'accompagner dans le processus d'information et de consultation de la population.

Ce projet a également fait l'objet d'une présentation commune aux Schémas directeurs de l'Ouest lausannois (SDOL) et du Nord lausannois (SDNL).

Les montants relatifs à ces mandats seront financés par le crédit d'étude octroyé en 2002 (préavis n° 18b - 2002).

Plan directeur localisé (PDL) "Corminjoz"

Dans sa séance du 19 août 2009, le Conseil d'État a approuvé le PDL de Corminjoz. Le 24 août 2009, le Département de l'économie a approuvé préalablement les modifications du PGA, RPGA et les limites des constructions pour le secteur de Corminjoz. Ces documents ont été mis en vigueur le 19 octobre 2009.

Le secteur adjacent à la route de Cossonay (RC251) fait l'objet d'un projet immobilier coordonné avec le projet d'axe fort TPU (transports publics urbains), entraînant l'établissement d'un plan partiel d'affectation (PPA).

Modification du plan de quartier (PQ) "En Broye"

Le projet consiste à modifier le statut du sol de la portion sud du périmètre du plan de quartier légalisé en 1994, qui prévoyait notamment la réalisation d'une station service.

Ce secteur étant considéré comme site stratégique par le PALM, une densité minimale de 200 habitants ou emplois par hectare doit être appliquée.

Compte tenu de la complexité du dossier, l'architecte, mandaté par les propriétaires pour l'élaboration du plan de quartier, s'est adjoint les services du bureau d'urbanistes Plarel SA.

Une séance avec les représentants du Service du développement territorial (SDT) et du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) a été organisée en décembre 2010, afin de leur présenter l'avant-projet du plan de quartier et valider les options retenues. Plusieurs adaptations et vérifications doivent être effectuées avant que le projet soit transmis au Canton, pour examen préalable.

Plan de quartier (PQ) "Prilly-Chasseur"

Ce plan de quartier modifie l'affectation actuelle des terrains (zones de villas et d'activités) au profit d'une zone de moyenne densité autorisant la construction de deux bâtiments d'habitation pouvant intégrer des activités moyennement gênantes.

Le plan de quartier et son règlement ont été soumis à l'enquête publique du 30 mars au 1^{er} avril 2010, simultanément au projet d'aménagement d'une contre-allée sur la route du Mont (RC 449b) lié au plan de quartier. Ces deux procédures n'ont suscité aucune opposition.

Le plan de quartier a été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 28 juin 2010 (préavis n° 5-2010), suivi de son entrée en vigueur le 20 août 2010 sur décision de Département de l'économie (DEC).

Une demande de permis de démolir les bâtiments existants et de construire deux bâtiments d'habitation de vingt-deux logements et un garage, prévus dans le périmètre du plan de quartier, est mise à l'enquête publique du 11 décembre 2010 au 11 janvier 2011.

Modification du plan partiel d'affectation (PPA) "Viaduc"

Ce secteur de la localité se situe à l'intérieur du périmètre du PDL intercommunal de Malley conduit dans le cadre du SDOL. Il s'agit d'un site stratégique défini par le PALM.

Une étude de risques concernant les accidents majeurs, confiée à un bureau spécialisé, a permis de définir la capacité constructive de l'îlot "Viaduc Nord", sur lequel est envisagé un bâtiment repère et un espace public en bordure de l'avenue du Chablais.

La Commune est propriétaire foncier dans le périmètre concerné. Un des objectifs visé consiste à développer un projet commun entre les quatre propriétaires de cet îlot.

Plan partiel d'affectation (PPA) "Pré-Bournoud Sud"

Suite au préavis positif de la Municipalité, donné en 2009, à la société coopérative Coop souhaitant redynamiser son centre, l'étude du PPA, dont le périmètre s'étend sur tout ou en partie des parcelles 500, 502, 546 et sur le domaine public (DP) 56, a été effectuée.

Le PPA et son règlement ayant fait l'objet d'un examen préalable auprès du Service du développement territorial (SDT), il a été soumis à l'enquête publique du 26 juin au 26 juillet 2010, simultanément au changement d'affectation du DP 56 de la route de Cossonay (RC 251a) lié au PPA. Ces deux procédures n'ont suscité aucune opposition.

Le Conseil communal a adopté le PPA dans sa séance du 27 septembre 2010 (préavis n° 11-2010); son entrée en vigueur par le Département de l'économie (DEC) devrait intervenir en début d'année 2011.

Aménagement "Pré-Bournoud Nord"

Les projets en cours de réalisation au centre de Prilly ont incité la Municipalité à conduire une réflexion sur ce réaménagement.

Le Conseil communal, dans sa séance du 26 avril 2010, sur la base du préavis n° 2-2010, a octroyé un crédit d'étude de CHF 300'000.- TTC à la Municipalité, afin d'organiser un concours d'idées en trois phases, soit modification du réseau de circulation, organisation et mise en œuvre d'ateliers thématiques, et concours d'idées, ce dernier permettant d'obtenir un large choix de propositions.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Le budget 2010 comporte sous le compte n° 420-3185 un montant de CHF 173'200.- destiné à couvrir la part prillérane aux frais du SDOL, réparti comme suit :

- Fonctionnement du bureau : CHF 70'600.- (dépensé CHF 67'600.-)
- Chantiers d'études : CHF 102'600.- (dépensé CHF 24'900.-)

Groupe ABC / cpt (cellule de pilotage technique)

Institué par le GROFIL (groupe de pilotage) et créé en 2003, le groupe ABC vérifie la conformité des projets de construction aux objectifs et principes d'aménagement du SDOL.

Composition :

Le Groupe ABC est composé de représentants du Service du développement territorial et du Service de l'économie, du logement et du tourisme, par l'intermédiaire du Groupe opérationnel des pôles (GOP), du Service de la mobilité, du Service de l'environnement et de l'énergie, ainsi que des représentants techniques des communes de l'Ouest lausannois (hors Lausanne) et des tl (transports publics lausannois). La cheffe de projet du SDOL préside les séances qui ont lieu environ toutes les cinq semaines.

Fonctionnement :

Est concerné tout projet de construction prévu dans une des communes signataires du SDOL si ce projet représente un enjeu (taille, vocation) ou prévoit la création de places de parc non accompagnées de nouvelles surfaces construites (> 20 places). Dans la mesure du possible, les projets sont soumis au groupe ABC dans leurs phases d'études préliminaires. Rempli par le service technique communal, le questionnaire ABC sert de guide à l'examen des projets. Le dossier est présenté au groupe ABC par le représentant communal concerné. La détermination du groupe ABC sert ensuite de base de dialogue avec le demandeur pour discuter des modifications à apporter au projet. En cas de détermination négative et lorsqu'une négociation entre demandeur/mandataire/commune n'est plus envisageable, le dossier est soumis au GROFIL pour décision.

Évaluation de la conformité des projets de planification au schéma directeur :

La cellule de pilotage technique (cpt) du SDOL examine, en amont des procédures communales et cantonales, les projets de planification (PPA/PQ/PDL/etc.) qui représentent un enjeu (taille, vocation) dans l'Ouest lausannois. La détermination de la cpt se fait sur la base d'un questionnaire qui est joint au dossier traité.

En 2010, ce groupe a tenu treize séances.

Urbanisme et constructions

Chantier 2 / Secteur de Malley

Plan directeur localisé intercommunal et études sectorielles associées (dès 2006) :

Tandis que les travaux de construction de la halte RER de Prilly-Malley entrepris fin d'année 2008 se poursuivent, une analyse immobilière a été demandée début d'année 2010, afin de vérifier la faisabilité financière du plan directeur localisé (PDL) dans le secteur de Malley-Centre. Propriété de Lausanne et des CFF, les terrains considérés se trouvent sur les Communes de Prilly et de Renens. Les résultats de l'analyse permettront d'orienter la suite des études.

En vue du concours d'urbanisme et d'espaces publics du secteur Malley-Centre, trois études préliminaires ont par ailleurs été lancées :

- une étude sur l'état des sols vérifiera la faisabilité du PDL quant à la géologie et notamment la possibilité d'implanter des bâtiments en hauteur. Les éventuelles investigations complémentaires à réaliser dans le domaine de la pollution des sols seront également identifiées;
- une étude de marché permettra d'affiner les principes de vocation (programme) et de mixité préconisés par le PDL pour le sous-secteur de Malley-Centre;
- un plan des équipements collectifs développera les principes énoncés dans le PDL, en définissant notamment des concepts d'organisation des espaces publics, de la mobilité et des infrastructures, ainsi qu'une estimation sommaire des coûts.



Chantier 3 / Route de Cossonay – RC 251

La RC 251 forme un des cinq tronçons de bus du projet de réseau d'axes forts (réseau-tl). Un avant-projet, qui place un bus à haut niveau de service au centre de la route entre Crissier et Prilly, a été remis à la Confédération fin 2009.

Chantier 6 / Transports

Stationnement :

Outil nécessaire pour une stratégie de mobilité cohérente, une politique intercommunale coordonnée en matière de stationnement a été mise à l'étude depuis 2008. Cette étude réunit les représentants politiques et techniques des communes du SDOL et de l'État, ainsi que la Police de l'Ouest lausannois (PoOuest), afin de définir des objectifs communs et envisager des mesures à mettre en place progressivement. La première concrétisation de cette étude est la mise en place d'une plate-forme d'échange politique sur le stationnement réunissant PoOuest et la présidente du GROFIL; coordination, échange d'expérience et priorisation des actions à mener constituent ses principales missions. La création d'un outil commun pour un inventaire de l'offre de stationnement public dans l'Ouest lausannois constituera une seconde étape.

Assainissement phonique :

Les communes et le Canton ont l'obligation d'assainir le bruit routier et peuvent, à cet effet, bénéficier d'une subvention fédérale sous conditions. Une étude préliminaire d'assainissement du bruit routier des routes cantonales et des routes communales principales a été menée conjointement avec les services de l'État et les communes en 2009 et 2010. Il s'agissait d'évaluer l'importance des dépassements des valeurs légales, actuellement et selon une projection du trafic en 2030, d'identifier les axes devant être assainis, et de définir des lignes directrices d'assainissement phonique. L'étude a notamment montré que les dépassements des valeurs limites d'immissions sont globalement plus importants en situation nocturne, et que les dépassements des valeurs d'alarme sont globalement plus importants pour la situation diurne. En septembre 2010, le GROFIL a chargé les communes de donner suite aux conclusions du rapport en collaboration avec les services de l'État.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Le schéma directeur de l'Ouest lausannois entretient un lien étroit avec le PALM. Il participe à son Comité de pilotage et aux divers groupes de suivi technique. Les conclusions des études du SDOL sont intégrées dans le projet d'agglomération.

En 2008, la Confédération a évalué favorablement le PALM parmi les trente projets déposés en 2007. Afin de concrétiser le projet, le calendrier fédéral prévoyait en 2009 de faire avancer les dossiers techniques des mesures du PALM, dont celles du SDOL parmi lesquelles il est possible de citer le tramway de Renens et Lausanne-Flon, le réseau des bus/trolleybus, les infrastructures pour la mobilité douce (passerelles, passages sous-voies CFF) et les requalifications routières. Le 23 décembre 2009, le bureau du PALM a transmis les études disponibles au stade d'avant-projet à l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Pour le PALM, le taux de contribution de la Confédération devrait atteindre 40 %, soit un des plus hauts taux envisagés.

Parallèlement à la mise en œuvre du PALM élaboré en 2007, un processus de révision du projet d'agglomération a été engagé en 2010. Cette révision vise à répondre aux exigences fédérales et se calquera sur le calendrier de la Confédération dont la politique des agglomérations est basée sur un cycle de quatre ans. Le cahier des charges pour la révision et la rédaction du PALM de deuxième génération a été défini par les partenaires du PALM dont fait partie le SDOL. Le site internet de l'agglomération (www.lausanne-morges.ch) propose une vue d'ensemble du projet.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

En 2010, la participation de la Commune au financement du SDNL, sous le compte 420-3185, a été de CHF 21'800.-.

La Commune a participé à plusieurs séances du groupe politique (GROFIL), du groupe décisionnel (GD) ou du groupe technique (GT), en particulier pour les chantiers d'études suivants :

Urbanisme et constructions

Chantier 4a / Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage (2 volets)

Le volet "b" de ce chantier traite spécifiquement du projet de parc d'agglomération de la Blécherette défini par le PALM. Cette étude intéresse tout particulièrement la Commune dont le nord du territoire est partiellement pris dans le parc. Plusieurs projets à venir (Plan d'affectation cantonal sur Cery, Plan partiel d'affectation à la Fleur-de-Lys, etc.) devront prendre en compte les résultats du chantier 4a.

Chantier 2b2 / Assainissement des passages à niveau dans le périmètre d'agglomération

Prilly est désignée commune pilote de ce chantier qui est suivi par le Service des travaux.

CONSTRUCTION PRIVEE

En 2010, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'opposition(s) et/ou de recours :

Parcelles 1960-1961-1962 sises ch. de Bel-Orne 32 et 30 ABC - Immeubles d'activités et d'habitation

La demande de permis de construire a été signée par l'ensemble des intéressés. Le permis de construire deux immeubles d'habitation en toiture d'un bâtiment préexistant à caractère artisanal, document E 3049 du 1^{er} octobre 2007 stipule :

"La mise en conformité du socle existant (rez-inférieur et rez-supérieur), conformément aux directives des différents services mentionnées dans la synthèse CAMAC n° 80728 du 9 août 2007, devra impérativement être exécutée avant la délivrance du permis d'habiter les deux immeubles d'habitation".

Cette exigence n'étant pas respectée, la Municipalité n'est pas en mesure de délivrer le permis d'habiter.

Plusieurs décisions municipales ont été notifiées à la PPE Bel-Orne 32, exigeant cette mise en conformité; lesdites décisions ont été contestées et font l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

Parcelle 296 sise ch. des Charmilles 12

Une demande de permis de construire pour la mise en conformité de deux dépendances a été soumise à l'enquête publique du 27 mai au 26 juin 2009.

Cette procédure a suscité une opposition. Ce projet est toujours en attente de décision.

Parcelle 415 sise rte de Cossonay 52

Une demande de permis de construire concernant des transformations intérieures et la création de cinq "velux" a été soumise à l'enquête publique du 31 octobre au 30 novembre 2009.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 18 janvier 2010.

Parcelle 53 sise ch. de la Pommerale 19

Une demande de permis de construire un immeuble d'habitation Minergie de treize appartements a été mise à l'enquête publique du 16 janvier au 15 février 2010.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 8 mars 2010.

Parcelle 882 sise av. des Flumeaux 41

Une demande de permis de démolir le bâtiment existant et de construire un bâtiment administratif a été mise à l'enquête publique du 5 juin au 5 juillet 2010.

Urbanisme et constructions

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 1^{er} novembre 2010.

Parcelle 34 sise sentier de la Fleur-de-Lys

Une demande de permis de construire concernant l'extension du bâtiment et la création de deux places de parc a été soumise à l'enquête publique du 7 août au 6 septembre 2010.

Cette procédure a suscité trois oppositions. Ce projet est en attente de décision.

Parcelle 196 sise rte de Neuchâtel 40

Une demande de permis de construire un immeuble d'habitation de quinze appartements et un garage a été soumise à l'enquête publique du 15 août au 14 septembre 2009. Cette procédure s'est soldée par un refus du Service cantonal des forêts, de la faune et de la nature (SFFN).

Ce dossier a fait l'objet d'une nouvelle mise à l'enquête publique du 7 août au 6 septembre 2010. Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 18 octobre 2010.

Parcelle 502 sise rte de Cossonay 28 - Centre commercial Coop

Une demande de permis de construire concernant des modifications intérieures et des liaisons verticales a été soumise à l'enquête publique du 7 novembre au 7 décembre 2009.

Cette procédure a suscité une opposition. Ce projet est toujours en attente de décision.

Parcelle 650 sise ch. de Floréal 4 / rte de Cossonay 25

Une demande de permis de construire concernant la rénovation et le changement d'affectation de locaux existants a été soumise à l'enquête publique du 20 février au 22 mars 2010.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 13 septembre 2010.

Parcelle 1968 sise ch. de la Grand-Vigne

Une demande de permis de construire deux immeubles d'habitation de six appartements et un garage a été soumise à l'enquête publique du 19 mai au 17 juin 2010.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 27 septembre 2010.

CONSTRUCTION COMMUNALE

Bâtiment administratif "Le Château"

Après les vacances de Noël 2009, les travaux de rénovation du Château et de son extension ont repris le 18 janvier 2010.

L'emprise des aménagements extérieurs a été modifiée et diminuée à titre provisoire. Le parking de quatorze places de parc, d'une zone deux roues et d'un local pour les vélos électriques, se situera en prolongement de la façade Est du nouveau bâtiment, sur la zone Nord. Cette intervention permet de dégager toute la partie Est de la parcelle, en vue du futur concours d'idées lié au programme d'aménagement du "Pré-Bournoud Nord".

Début janvier, les travaux de coffrage de la dalle du rez-de-chaussée du bâtiment administratif ont commencé. Le bétonnage de la dalle en toiture s'est terminé fin avril, la pose des premiers éléments préfabriqués de façades ont débuté en mai. Dès août, la pose des vitrages a été effectuée, suivi des travaux des différents corps de métiers tels que électricité, chauffage,

Urbanisme et constructions

ventilation, sanitaire. Depuis décembre, la pose des parois de séparation des bureaux est en cours.

Afin de mieux répondre aux attentes des services communaux, quelques modifications et compléments ont été apportés aux plans de base.

Un concept de sécurité (surveillance vidéo, alarme effraction) et contrôle d'accès a été mis en place sur l'ensemble du site.

Pour le bâtiment du Château, les travaux intérieurs ont débuté début janvier, fin juin la pose des fenêtres en bois massif était achevée. Les travaux de crépis et peinture des façades se sont terminés en octobre. Le choix des couleurs des encadrements de fenêtres et des volets a pris un peu de temps, les volets seront posés en janvier 2011.

D'après le planning prévisionnel, un retard de six semaines a été pris pendant l'hiver dernier sur les deux bâtiments. La fin des travaux, prévue initialement pour octobre 2010, a dû être reportée.

CONSTRUCTION INTERCOMMUNALE

Centre de vie infantine des Tilleuls

Suite au permis de construire délivré le 26 janvier 2009 et la remise des locaux aux occupants en octobre 2009, le permis d'habiter définitif a été octroyé par la Municipalité le 21 juin 2010.

Le Service de l'Urbanisme et constructions a participé activement aux travaux de la Commission de construction.

Garderie des Acacias

Suite au permis de construire délivré le 17 août 2009, les travaux d'assainissement, d'agrandissement et de transformation des locaux se sont déroulés du 11 janvier au 10 août 2010. Des compléments de travaux intérieurs ont été apportés par rapport au plan initial et quelques travaux d'aménagements extérieurs sont en cours de finition (plantation). Le permis d'habiter a été délivré par la Municipalité le 1^{er} novembre 2010.

Le Service de l'Urbanisme et constructions a participé activement aux travaux de la Commission de construction.

AUTORISATION GENERALE D'ACHATS ET DE VENTES DE BIENS ET DE DROITS IMMOBILIERS

Au cours de l'année 2010, la Municipalité a fait l'usage de cette autorisation générale à deux reprises, soit :

- Cession d'une bande de terrain de 48 m² détachée de la parcelle n° 291 sise rte de Broye 3 (cession gratuite);
- Cession d'une emprise de terrain de 74 m² détachée de la parcelle n° 210 sise rte de Neuchâtel 10 / ch. d'Ombreval (cession gratuite).

Ces terrains sont destinés à être transférés au domaine public (DP).

Service d'accueil de la petite enfance

ACCUEIL FAMILIAL

Au cours de l'année 2010, le SAPE a reçu 222 demandes de placement concernant 277 enfants, soit des chiffres presque similaires à l'année 2009 (235 demandes pour 284 enfants). Sur ces 277 enfants, 191 ont pu être placés dans une des 43 familles d'accueil, ce qui correspond à un taux de placement de 68.95 %. Dans ces chiffres sont comptabilisés les nouveaux placements ainsi que les dépannages de longue durée ou les changements d'accueillantes en milieu familial en raison de déménagement ou de cessation d'activité.

Les parents des 84 enfants qui n'ont pas pu bénéficier d'un accueil au sein de la structure de coordination et qui ont tenu le Service au courant de leurs démarches ont en général trouvé d'autres modes de garde : 9 familles ont obtenu une place en garderie, 25 ont eu recours à une personne dans leur cadre familial. 20 familles sont toujours en liste d'attente, dont une majorité pour des bébés, et 30 personnes n'ont plus donné de nouvelles.

Sur les 16 familles en attente à fin 2009, 12 ont pu bénéficier d'une place en 2010. 4 demandes n'ont pas été renouvelées.

Le nombre des accueillantes en milieu familial (AMF) est resté stable cette année : 43 étaient en fonction au 1^{er} janvier et 43 au 31 décembre : 4 nouvelles personnes ont été agréées remplaçant ainsi 4 démissionnaires.

Les AMF ont totalisé 161'193.75 heures de garde pendant l'année 2010.

Formation

14 personnes pratiquant leur activité depuis moins de 18 mois ont suivi le cours obligatoire de préparation à l'activité d'accueillante en milieu familial réparti sur 10 soirées de 3 heures et ont obtenu leur attestation.

Toutes les AMF ont participé à la RSO (rencontre annuelle de soutien obligatoire) organisée par la CIAFJ (Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour).

Cette année 2010 a été placée sous le signe du changement pour les AMF. En effet, la mise en place du nouveau logiciel acquis par le réseau AJENOL les a contraintes à modifier radicalement le mode de facturation : effectué jusque-là manuellement sur des feuilles ad hoc comprenant le nombre d'heures de prise en charge et les repas pour chaque enfant, contresignée par les parents, il est désormais passé au système informatisé. Les AMF ont donc été invitées à la fin du mois de juin à une soirée d'information puis, à la rentrée de septembre, les personnes possédant un ordinateur et une connexion à Internet ont été convoquées en 3 groupes à une rencontre de formation pratique. Dès le 1^{er} octobre, le nouveau système est entré en vigueur. A noter que le SAPE effectue l'enregistrement des données pour les personnes ne possédant pas de PC ou n'étant pas suffisamment à l'aise avec l'informatique, soit actuellement 5 personnes.

En raison de cet important changement, et afin de ne pas les surcharger, les AMF n'ont eu à participer qu'à 2 relais-contacts organisé par le Service au lieu des 3 exigés sur leur contrat de travail.

Personnel du SAPE

Tout le personnel du SAPE a dû, dès le mois de juin, s'initier au nouveau logiciel de facturation lors de plusieurs séances de formation.

Au mois de novembre, la bourse communale a accepté de décharger le SAPE du contentieux (suivi des factures impayées, rappels, poursuites); dès que le logiciel sera totalement opérationnel, elle prendra également en charge la facturation aux parents. Les coordinatrices continueront à s'occuper de la taxation des parents en fonction des attestations de revenus qu'ils doivent fournir pour l'année en cours, de l'introduction dans le logiciel des nouveaux enfants placés, de l'attribution ou suppression des enfants sur le compte personnel des AMF et de la vérification de leurs décomptes mensuels avant transmission de ceux-ci à la bourse communale pour paiements des salaires.

Service d'accueil de la petite enfance

FONDATION DES ACACIAS

Centre de vie infantine les Acacias (CVEA)

Fréquentation

Durant l'année, 52 enfants, représentant 45 familles, ont fréquenté le Centre de vie infantine les Acacias.

6 enfants ont quitté la garderie pour l'école infantine.

Cette année il n'a pas été possible de comptabiliser le nombre de demandes adressées spécifiquement au Centre de vie infantine les Acacias, ceci en raison de l'adhésion au réseau AJENOL qui comporte une liste d'attente commune à toutes les structures du réseau (accueil en milieu familial et lieux collectifs).

Le taux d'accueil est de 96.5 % le matin, de 86.8 % l'après-midi, soit 91.29 % de moyenne sur l'année.

Formation continue

La direction et le personnel n'ont pu suivre que très peu de formation, l'énergie étant principalement centrée sur l'accueil des enfants, le projet de rénovation du bâtiment des Acacias, le déménagement, l'adaptation aux nouveaux locaux, etc.

Bâtiment

Cette année les Acacias ont été entièrement rénovés. De nombreux travaux ont été entrepris pour la réfection du bâtiment (isolation, étanchéité, électricité etc.). Ces transformations ont permis également de répondre aux exigences du cadre de référence SPJ pour la sécurité des enfants et la conformité aux directives.

L'espace dans lequel évoluent les enfants a été remodelé pour le rendre le plus adéquat possible en fonction des besoins.

Le déménagement du bureau a eu lieu le 12 juillet et la mise en place s'est déroulée durant le reste de la semaine.

Puis, du 19 au 23 juillet, a eu lieu le retour du mobilier, du matériel, des jeux pour les enfants des Flumeaux aux Acacias.

Le 16 août 2010, les enfants ont été accueillis dans les nouveaux locaux transformés.

Le 25 septembre, s'est déroulée l'inauguration des structures le Tilleul et les Acacias. Portes ouvertes le matin suivies d'une partie officielle avec la Municipalité, les Conseillers communaux, le tout en fanfare !

A noter qu'exceptionnellement le CVE a été fermé 4 semaines durant l'été au lieu de 3.

La directrice a eu beaucoup de travail pour l'ensemble des détails à régler lors de l'installation au Tilleul (liés à la construction) et le même exercice l'attendait aux Acacias.

Informatique

Mise en place d'un logiciel informatique pour les communes qui sont membres du réseau AJENOL et apprentissage en cours quant à son utilisation.

Projets pédagogiques

Mise à jour des documents pour les Acacias qui n'accueillent plus les bébés et remodelage du projet pédagogique, documents pour nouvel employé etc.

Réunion de parents le 11 novembre pour une présentation du travail effectué et les informer des changements liés à la structure.

Fêtes

Souper canadien pour clore l'année scolaire au Tilleul le 24 juin sur la terrasse du bâtiment.

Service d'accueil de la petite enfance

Fête de Noël le 16 décembre : intervention d'un conteur de l'association de «L'oreille qui parle», spectacle de marionnettes animé par une éducatrice et repas canadien dans le jardin.

Centre de vie infantine le Tilleul

Le CVE le Tilleul a ouvert ses portes le 23 août 2010.

Il est composé de 2 groupes :

- le groupe «nursérie» qui peut accueillir 10 enfants de 3 à 18 mois
- le groupe «trotteurs» qui peut accueillir 14 enfants de 18 à 36 mois

Fréquentation

En 2010, 43 enfants ont fréquenté le CVE le Tilleul.

Une liste d'attente importante s'est constituée sur le réseau AJENOL. De nombreuses demandes n'ont pas pu être satisfaites.

Personnel

La Direction occupe un poste à 70 %. En collaboration avec le Conseil de Fondation, elle a engagé le personnel qui constitue la nouvelle équipe du Tilleul.

Dans le groupe «nursérie» 3 éducatrices et une ASE (assistante socio-éducative) se partagent un 310 %.

Dans le groupe des «trotteurs» 4 éducatrices se partagent un 318 %. Une apprentie en 3^{ème} année, voie gymnasiale, a travaillé également chez les «trotteurs» à 100 %.

Locaux

Les locaux étaient prêts en novembre 2009 et ont été occupés par le CVE les Acacias de novembre 2009 à juillet 2010 pendant les travaux de rénovation du bâtiment des Acacias. Le Tilleul a donc ouvert le 23 août 2010.

Réflexion pédagogique

La nouvelle équipe constituée a travaillé sans les enfants du 16 au 20 août pour préparer l'ouverture et écrire les bases du projet pédagogique qui guidera les équipes dans la prise en charge des enfants. Ce travail d'élaboration et d'écriture se poursuit tout au long de l'année lors de colloques pédagogiques hebdomadaires et mensuels.

Activités particulières

L'inauguration officielle du Tilleul a eu lieu le 25 septembre. Au programme, une matinée portes-ouvertes avec des activités ludiques proposées aux enfants, suivie d'un discours officiel et d'un buffet dans la grande salle. A Noël un spectacle de marionnettes a été proposé aux plus grands, suivi d'une rencontre conviviale avec tous les parents autour du sapin, avec une bonne soupe.

Garderie la Fourmi bleue

En 2010, 57 enfants ont fréquenté la garderie la Fourmi bleue :

- 26 enfants ont quitté la garderie pour entrer à l'école infantine.
- 2 enfants ont renoncé à la garderie par choix d'un des parents de rester à la maison.
- 1 enfant a déménagé dans une autre commune.

Locaux

Suite à la visite du Service de Protection de la Jeunesse en date du 6 mai 2010, la Fondation a reçu un courrier lui signifiant que les locaux de la Fourmi bleue étaient inadaptés à l'accueil à la journée d'enfants de 24 mois jusqu'à leur entrée à l'école infantine. C'est pourquoi une réflexion a été demandée à la Fondation quant à une utilisation plus adaptée de ces locaux dès la rentrée scolaire 2011. Elle a été poursuivie dans le sens d'un accueil parascolaire.

Service d'accueil de la petite enfance

Dès la rentrée d'août 2010, pour tenir compte d'une baisse de la demande, le nombre de places d'accueil a été réduit de 21 places à 14 du lundi au jeudi et à 8 places le vendredi. Le départ d'une éducatrice a permis d'effectuer ces changements en maintenant le ratio entre les éducatrices et les enfants.

A noter que certains travaux indispensables ont été effectués, tel le changement des vitrages fermés contre des fenêtres basculantes.

Liste d'attente

L'introduction du nouveau logiciel AJENOL comporte une liste d'attente commune qui actuellement ne permet pas encore d'utiliser les données à des fins statistiques et d'évaluer précisément le nombre de demandes par structure.

Personnel

Direction : Mme Carole Robyr Diallo a été engagée en tant que directrice adjointe le 1^{er} mai 2010 et a travaillé en binôme avec Mme Lucia Tenore jusqu'en août. Lors du départ de Mme Tenore pour le Tilleul, Mme Robyr Diallo a repris l'entier du poste de directrice de la Fourmi bleue (60 %).

Equipe : l'éducatrice démissionnaire au 31 juillet 2010, n'a pas été remplacée. Les 3 éducatrices restantes se partagent 248 % de postes de travail. Un apprenti assistant socio-éducatif a été engagé pour sa dernière année de formation.

Réflexion pédagogique

Une réflexion sur l'aménagement intérieur des locaux de la garderie a conduit à une nouvelle disposition du mobilier, permettant de créer des coins de jeux plus adéquats.

De nombreux autres thèmes ont été abordés lors des colloques hebdomadaires et mensuels, en particulier la mise en place de protocoles (accidents, incendies, événements graves) exigés par le SPJ.

Deux réunions de parents ont été organisées, la première sur le thème de la littérature enfantine, avec présentation d'une exposition, la deuxième sur le déroulement d'une journée à la Fourmi bleue.

Activités particulières

Les enfants ont pu bénéficier de diverses sorties «culturelles». L'équipe éducative a également mis sur pied un spectacle de chants avec les enfants, suivi de contes traditionnels et d'un goûter canadien pour la fête de fin d'année qui s'est déroulée au sous-sol de la Grande Salle.

Réfectoire scolaire La Fringale

Fréquentation

L'année 2010 a débuté avec un effectif de 43 enfants le lundi, 44 le mardi, 43 le jeudi et 41 le vendredi.

A la rentrée d'août 2010, le nombre d'enfants fréquentant le réfectoire s'élevait à 43 enfants le lundi, 42 le mardi, 41 le jeudi et 38 le vendredi.

Le nombre d'enfants fréquentant le réfectoire chaque jour atteint son maximum.

Quelques familles sont en attente pour l'année 2011 et sont orientées vers les AMF.

Locaux

L'espace imparti au réfectoire est toujours constitué de 2 locaux, soit un local partagé en 2 parties où tous les enfants mangent et un espace où ils peuvent jouer et bricoler et où l'appel se fait. Le 2^{ème} local, aménagé en été 2007, est destiné aux enfants des classes enfantines et 1^{ère} primaire. Un espace extérieur est à disposition quand le temps le permet.

Personnel

Le personnel se compose toujours de 4 personnes soit, la responsable et 3 monitrices.

Service d'accueil de la petite enfance

Transport

Les transports sont toujours assurés par les bus de l'EMS Primeroché. La capacité des 2 véhicules est de 11 enfants pour le collège de Mont-Goulin et de 13 enfants pour le collège de Jolimont.

Tarifs des repas

Le coût journalier de repas et de la prise en charge s'élève à CHF 15.-.

Travail social de proximité

La Commune de Prilly a pris le pari de développer sérieusement son approche de terrain vis-à-vis de la jeunesse. Une nouvelle collaboratrice, Mme Virginie Thurre, est venue renforcer le travail social de proximité. Son arrivée permet d'une part le travail en équipe et d'autre part de prendre en considération de nouveaux besoins et d'encadrer un public plus large. Les interventions sociales et les projets collectifs en lien avec la jeunesse ne s'en trouvent que renforcés et augmentés. La formation de cette nouvelle équipe de proximité permet également une représentation importante dans des groupes tels que les travailleurs sociaux de proximité (TSP) de l'Ouest lausannois, les TSP vaudois, le groupe TSP femmes, le groupe de coordination jeunesse (GCJ), Quartiers Solidaires Prilly. Pour l'année 2010, cela a permis notamment une continuité de développement dans les domaines suivants :

Activités sportives

Le «Footsal» répond plus que jamais au besoin des jeunes prillérans. Les prémices évoquées dans le dernier rapport se vérifient, la demande est toujours plus importante. L'ouverture est très attendue de la part des jeunes et la période concernée est appréciée, même si la fréquentation de fin de saison dépend essentiellement de la météo. Les plus jeunes fréquentent massivement la salle et la cohabitation peut poser parfois des problèmes dus à la différence d'âge, mais également à la quantité de jeunes de moins de 13 ans qui font tout pour occuper l'espace à disposition et, par leur nombre, s'approprient la salle. Cela c'est démontré par une augmentation massive de la fréquentation avec plus de 7 ouvertures entre 45 et 63 personnes fréquentant la salle de sport le mercredi après-midi de 14h30 à 17h15. Ces périodes d'accueil encadré permettent de plus en plus de créer un contact et des liens de confiance avec les jeunes sportifs de même qu'avec les non sportifs qui se placent en spectateurs le temps d'un après-midi pour voir leurs camarades et également venir au chaud. On peut considérer la salle de sport comme un des rendez-vous importants du mercredi après-midi. L'année 2010 coïncide également avec la mise sur pied du premier tournoi amical de l'ouest lausannois qui c'est déroulé à Chavannes-près-Renens où 3 équipes prillérans ont participé.

Cette année, une nouvelle activité sportive hebdomadaire a vu le jour à Prilly. Dès le 15 mars 2010, les jeunes ont pu découvrir et pratiquer la Capoeira, un art martial afro-brésilien qui ressemble à de la danse. Dans la salle D du collège de l'Union, plus de 30 jeunes de 10 à 20 ans ont pu être initiés aux rythmes et règles de la capoeira. Le groupe, animé par le moniteur Manu (professeur remplaçant du collège de l'Union), bénéficie également de la participation de Mme Thurre (depuis mai 2010) et de la présence d'une adulte brésilienne. Tous ces éléments ont contribué à favoriser les liens entre adultes et jeunes dans le processus d'initiation à cet art. La fréquentation régulière d'un noyau de 10 jeunes a permis de mettre en lumière une grande motivation des jeunes, l'expression du plaisir d'être ensemble et un équilibre adultes-jeunes constructif.



Travail social de proximité

Actions diverses

Sur l'impulsion d'une jeune femme de 18 ans, qui estimait que les espaces privilégiés pour les filles étaient insuffisants à Prilly, Depuis le 22 octobre, un nouvel espace «Du côté des filles de Prilly» est ouvert chaque vendredi à partir de 17h30, à la salle D du collège de l'Union.

Après une fréquentation initiale assez timide, la campagne de communication (flyers, affichage, facebook) et la diffusion de l'information auprès du public cible et de l'entraîneur de l'équipe féminine du FC Prilly ont permis de créer davantage de liens avec les filles et a contribué à les inciter à participer à ce nouvel espace.

La dernière séance de l'année a réuni pas moins de 18 adolescentes entre 10 et 18 ans. L'activité privilégiée lors de ces 8 ouvertures est le football, mais les filles ont également pratiqué le basketball et les anneaux. Cet espace collectif a permis de créer des moments d'échange privilégiés avec les jeunes femmes, l'occasion d'aborder des thèmes qui les préoccupent comme les relations affectives, l'école, la famille, les achats, l'obsession des jeux, les réseaux sociaux, les sorties, la formation professionnelle et les incertitudes quant à leur avenir professionnel, la vie de quartier, les questions spécifiques au genre (leur place dans la société, leur rôle dans le couple, les filles dans les musiques actuelles, les filles dans la publicité, etc.).

Cet espace contribue à créer du lien et à construire une relation de confiance entre les adolescentes et la Travailleuse sociale de proximité, qui en assure la responsabilité, tout en garantissant un suivi régulier des problématiques spécifiques aux adolescentes rencontrées.

Les récentes réflexions du groupe des TSP Femmes de Suisse romande autour de l'occupation de l'espace public par les jeunes femmes montrent que ces dernières fréquentent les espaces de vie collective autrement, qu'il s'agit de prêter une attention particulière à leur mode de rassemblement, que cette immersion dans le monde des adolescentes nécessite du temps et qu'il s'agit aussi et surtout de créer des opportunités de rencontre qui comportent un sens pour elles. Dans cette perspective, l'ouverture de l'espace collectif hebdomadaire de Prilly s'accompagne d'une prise en considération des réalités particulières des jeunes femmes, de la mise en place d'un rythme régulier de rencontres pour renforcer cette confiance, d'un travail de fond sur la motivation des adolescentes afin de leur donner envie d'en faire partie, d'y revenir et d'exprimer leur besoins et envies.

Le Pass-Ados Prilly a été introduit au printemps 2010. Près d'une centaine de cartes ont été vendues. Le démarrage de cette action jeunesse parrainée par le Kiwanis Club de Prilly pour toute l'année 2010 peut être qualifié de très bon. Sur les 10 partenaires qui proposent des rabais aux jeunes membres l'impact n'est pas le même. Certains d'entre eux ont réellement touchés les jeunes, mais pour les autres la fréquentation n'est pas encore très forte. Il conviendra d'analyser les raisons de ces manques et d'identifier au mieux les besoins et les intérêts des jeunes. Une des raisons évoquées semble être la difficulté rencontrée pour informer les plus âgés des adolescents de Prilly. Un courrier sera spécialement adressé à la tranche d'âge concernée. La recherche de partenaires supplémentaires pour la prochaine édition s'annonce plutôt bonne puisque 5 nouveaux "membres" se joignent à l'aventure.

Du 9 au 12 septembre 2010, une trentaine de jeunes de Prilly ont participé à l'action «72 heures». Pour la seconde édition de l'action lancée par le Conseil Suisse des Activités Jeunesse (CSAJ), les jeunes de Prilly, encadrés par les Travailleurs sociaux de proximité et les Scouts de Covatannaz, ont relevé ce challenge chronométré et réalisé un projet social d'envergure. Dans le temps imparti, ils ont construit un totem en bois avec des panneaux qui désignent leurs repères actuels et/ou futurs dans la Commune tels que foot, piscine, Collège de l'Union, le Château, Malley-Gare. Autant de distances parcourues par les jeunes à vélo ou à pied pour rappeler que la question d'un avenir durable les intéresse aussi.

Travail social de proximité

Les jeunes ont pu également être au cœur de l'action et répondre aux questions des médias locaux venus couvrir l'événement. Grâce au soutien de la Commune, la collaboration avec le Centre de loisirs, Pro Senectute, les Scouts de Covatannaz, Ouest roule, les jeunes ont pu construire concrètement toutes les étapes d'un projet, vivre une aventure unique et laisser une empreinte durable de leur action à Prilly puisque l'édifice devrait rester cinq ans.



En septembre 2010, un nouvel outil de communication dynamique a été créé pour favoriser les liens avec les jeunes. Un profil Facebook «Prilly jeunesse» a été conçu afin de transmettre des informations pertinentes, de développer un nouveau mode de communication et de rendre visible l'offre d'activités pour les jeunes de la Commune. Aujourd'hui, le profil jouit d'un certain succès puisqu'il compte 170 «amis».

Depuis le démarrage, nous avons pu transmettre avec succès des informations sur le salon des métiers, la Commission de jeunes du Canton de Vaud, un workshop de gestion de projet, le festival «Au-delà des préjugés», le marché de Noël à l'Union, le tournoi de foot de l'amicale de l'Ouest lausannois, l'action «72 heures», ainsi que diverses demandes des actions Coups d'pouce.

Toutes les activités de «Prilly jeunesse» ont été classées par groupes distincts : «Footsal», Capoeira, Pass-Ados, Coups d'pouce, «Du côté des filles de Prilly» afin de pouvoir transmettre de manière directe les informations aux participant(e)s de ces diverses activités. C'est aussi l'occasion pour les Travailleurs sociaux de proximité d'être contactés directement par des jeunes qui ont besoin d'une information ou d'un conseil en lien avec l'orientation professionnelle, les actions coups d'pouce, le Pass-Ados ou autres. Depuis le lancement, quelques jeunes ont déjà pris contact pour demander une rencontre, obtenir un soutien spécifique en lien avec l'orientation professionnelle, participer à l'activité «Du côté des filles de Prilly» ou pour s'engager dans des actions Coups d'pouce.

La réflexion autour du groupe «Facebook» a été effectuée en cherchant à respecter un maximum la confidentialité des jeunes. Le paramétrage de confidentialité inclut le respect de la sphère privée, un partage des informations limité aux «amis» du profil uniquement.

Travail social de proximité

Concernant les actions Coups d’pouce, 2010 a été très riche. Plus de 25 jeunes se sont engagés tout au long de l’année dans de nombreuses actions. Ce n’est pas moins de 255 heures au service de la population ou de la collectivité publique. Fidèles aux habitudes, les jeunes de la Commune ont été sollicités pour différentes tâches : soutien à des personnes âgées (rangement d’appartement, promenades, lectures), participation à un spectacle sur glace, travail dans un festival, collaboration avec d’autres services de la Commune. Pour la première fois, un tout-ménage a été distribué sur l’ensemble du territoire communal et les jeunes ont participé à la journée «Coup de balai».

Ces diverses actions ou activités sportives doivent être pérennisées. Il en va de même pour les suivis, les liens et les accompagnements des jeunes qui en ont besoin. Le travail social de proximité se veut général et global, il ne doit en aucun cas se contenter d’actions ciblées sur un public jeune trop souvent stéréotypé. Son travail est basé sur le public jeune mais rend nécessaire son approche plus large au niveau de la population. Enfin, il doit continuer à être dirigé sur les causes et non pas sur les effets liés à ces dernières.

Service de défense contre l'incendie et secours

SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE ET SECOURS

Effectif

	Sapeurs-pompiers		Samaritains	JSP
	Prilly	Jouxtons-Mézery		
Effectif au 1 ^{er} janvier 2010	65	6	7	13
Recrutement 2010	4	0	0	2
Démissions en 2010	13	3	7	1
Exclusions en 2010	0	0	0	0
Effectif au 1 ^{er} janvier 2011		59	0	14

Selon les directives de l'ECA, le nombre maximum de sapeurs-pompiers pris en compte doit être de 68. Cet effectif ne tient pas compte du groupe alarme des samaritains et des Jeunes Sapeurs Pompiers.

Promotions

Avec effet au 6 novembre 2010 : au grade d'Appointé, les sapeurs Angelini Riccardo et Schwab Sébastien. Au grade de Caporal, le sapeur Lancia Sarah et le nouveau remplaçant du chef matériel, l'Appointé Corali Michaël. Au grade de Sergent, le Caporal Drayer Nathalie et le Caporal Jernigan Ronnie. Le Sergent-major Cavaco Alexandre est promu au grade de Lieutenant.

Interventions

Le SDIS de Prilly est intervenu à 119 reprises en 2010 (contre 115 en 2009).

Ces interventions se répartissent de la manière suivante :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Feux et fumées	40	43
Feux de voitures	2	1
Défense contre hydrocarbures	2	2
Alarmes automatiques	31	22
Tempête, sécurisation de sites	2	3
Inondations	18	23
Inondations éléments naturels	0	2
Ascenseurs bloqués	11	8
Sauvetage de personnes ou d'animaux	3	6
Divers	10	5

A 34 reprises les services des pompiers furent demandés dans le rayon de la plate-forme, 27 fois sur la commune de Renens, 4 fois sur le territoire de Jouxtons-Mézery et 3 fois en dehors du secteur, pour la commune de Lausanne.

Les sapeurs-pompiers ont effectué 924 heures de service au Centre Intercommunal de Glace de Malley, afin d'assurer la sécurité et le parage des voitures lors d'Art on ice, le Taekwondo, le concert Tony Carreira, «Ouest Expo» et pour l'aide fournie à la police lors des matchs du Lausanne Hockey Club. Viennent s'ajouter à cela 224.50 heures pour assurer le bon déroulement des manifestations qui se sont tenues sur le territoire des communes de Prilly et de Jouxtons-Mézery.

Service de défense contre l'incendie et secours

La cuvée 2010 qui s'annonçait comme une année peu exceptionnelle pour le Service du feu a été tout de même marquée par un événement important. Les fortes chutes de neige qui ont touché les différentes régions de Suisse n'ont pas épargné la Commune de Prilly. Le 3 décembre, le SDIS est alarmé pour une intervention technique sur les pavillons provisoires du chemin de Corminjoz 24 à Prilly. Arrivé sur place, le chef d'intervention remarque qu'un épais manteau neigeux recouvre la toiture du bâtiment de l'Administration communale. Lors de sa reconnaissance, il constate que la charge importante exercée sur les toits a fait bouger les parois extérieures du bâtiment. La décision de déblayer la neige pour diminuer la pression exercée sur la structure est donc ordonnée. La première option a été d'installer un dispositif hydraulique pour nettoyer les toits à la lance au moyen de l'échelle automobile. Malgré une progression rapide du travail, ce dispositif a été rapidement stoppé, des infiltrations d'eau par les plafonds dans les différents locaux ont été constatées. Des protections plastiques ont été mises en place afin de préserver les documents, le mobilier et le matériel informatique. Au vu des résultats obtenus, commence alors un travail de fourmi consistant à déblayer, à la main, la couche de neige. Il est décidé, en priorité, de dégager les chenaux puis les pans de toit sur une largeur de 2 à 3 mètres. Afin de pouvoir rendre utilisable les 6 chenaux, les intervenants ont dû casser à la pioche une couche relativement épaisse de glace. Redoublant d'ingéniosité, les sapeurs ont confectionné aux moyens de caisses et de cordes un système leur permettant d'évacuer, plus rapidement, les éléments récupérés dans les chenaux et diminuer ainsi les déplacements et les risques de chutes sur les toits glissants. Malgré un travail sans relâche, le chef d'intervention se rend à l'évidence que la progression n'est pas si rapide et qu'il va falloir organiser un planning des relèves et assurer le ravitaillement de son personnel. Dans les mesures préventives, des moyens d'éclairage sont mis en place pour garantir une sécurité optimale des équipes qui travailleront sur les toits pendant la nuit. Le lendemain, après avoir travaillé par tournus les équipes commencent à voir le bout du tunnel. Ce n'est que vers 16h00 que le repli du matériel a débuté. Résumé succinctement, cette intervention a nécessité la présence de 28 personnes et a représenté un total de 264h30 de travail.

Instruction

Un effort tout particulier a été porté à la section Premiers Secours sur le thème cantonal, échelles et sauvetages. Les exercices du Détachement de Premiers Secours ont essentiellement été axés sur la reconnaissance et le sauvetage dans les grands volumes. Pour la section Renfort, un excellent travail de consolidation sur les missions du sapeur-pompier a été réalisé afin que cette section puisse appuyer efficacement les membres du Premier Secours. La section Recrues, quant à elle, a renforcé les connaissances acquises lors du cours de formation de base. Pour les Jeunes sapeurs-pompiers, suite du long apprentissage de soldat du feu.

Manifestations

Sur demande de l'ECA, les SDIS du District de l'Ouest ont été sollicités pour la manifestation «Ouest Expo». A tour de rôle, les membres des différents états-majors se sont succédés sur le stand mis à disposition par l'Etablissement. Le but de cette opération : «promouvoir, auprès des jeunes, les activités d'un service volontaire dans un service du feu de milice». Le SDIS a également mis en prêt un véhicule pour l'exposition et les Jeunes sapeurs-pompiers ont participé à différentes démonstrations. Les deux demi-journées organisées au profit du Passeport Vacances ont suscité un vif intérêt auprès des jeunes.

Service de défense contre l'incendie et secours

Véhicule

Pour débiter l'année en beauté, l'Etablissement cantonal remettait au Corps de Prilly-Jouxens, le 19 février 2010, en remplacement de l'ancien Mercedes 813, le nouvel Iveco 4x4, véhicule d'accompagnement «transport de modules». En plus du container matériel, le véhicule a été livré avec une berce vide servant au transport du matériel à rétablir suite à une intervention. Les locaux étant trop exigus pour recevoir ce nouveau matériel, la difficulté pour le SDIS a été de trouver un couvert pour y stationner cette berce. Grâce à d'excellentes relations avec certains responsables du site de Cery, un garage pour l'entreposage de cette benne a pu être trouvé en ce lieu. Après quelques petits défauts de jeunesse, les problèmes rencontrés ont été corrigés et le Service du feu dispose d'un véhicule moderne et bien équipé.

SDIS Evolution

Le projet de Loi sur le Service de Défense contre l'Incendie et de Secours a été adopté à une très large majorité par le Grand Conseil Vaudois. Son entrée en vigueur était prévue dans le courant de l'automne 2010 déjà. Pour 2011, une intensification des démarches par les autorités des Communes de Prilly et Jouxens-Mézery, ainsi que la Commission du feu, seront nécessaires avec la Commune de Renens afin d'atteindre les objectifs définis dans le programme «SDIS Evolution» et permettre ainsi la concrétisation du futur SDIS régional.

Groupe alarme des Samaritains

Après 35 ans d'une étroite collaboration, la dizaine de Samaritains composant le groupe alarme, a souhaité, d'entente avec l'Etat-major, la dissolution du groupe pour le 31 décembre 2010. Des difficultés de recrutement, un nouveau concept de la chaîne d'urgence, l'intégration dans des groupes d'appuis «Samaritains» souhaités par la Santé publique et les nombreuses manifestations où leur présence est indispensable a motivé cette demande. Malgré cela, les membres du groupe se sont engagés à assurer la formation du personnel du SDIS et les premiers secours lors d'exercices importants si ledit service en ressentait le besoin. Au vu de ce changement de direction, les ponts ne seront pas définitivement coupés puisqu'il y aura toujours une collaboration dans les manifestations auxquelles ces deux organismes sont associés.

Direction de l'établissement primaire

ELEVES

Répartition des élèves au 1er octobre 2010

Degré	Nbre de classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
Cycle initial	12	117	106	223	18.5
CYP1/CIN	1	7	9	16	16.0
CYP1 (1P)	5	55	44	94	18.8
CYP1/12 (1P-2P)	1	5	8	13	13.0
CYP1 (2P)	5	41	47	88	17.6
CYP2 (3P)	5	73	38	111	22.2
CYP2 (4P)	5	51	51	102	20.4
COES *	3	13	6	19	6.3
Développement	1	3	6	9	9.0
Totaux	38	365	315	680	**19.1

* COES = Classe officielle d'enseignement spécialisé

** Les quatre classes "spéciales" ne sont pas comprises dans cette moyenne.

EVOLUTION DES EFFECTIFS ET DU NOMBRE DE CLASSES

Effectifs à la rentrée

2001 :	662	37
2002 :	645	38
2003 :	653	38
2004 :	638	37
2005 :	638	36
2006 :	662	37
2007 :	650	37
2008 :	668	38
2009 :	689	38
2010 :	680	38

Evolution de la moyenne des effectifs

	Cycle Initial	Cycles primaires	Total
Moyenne à la rentrée			
2001 :	19.00	20.19	19.81
2002 :	19.18	18.61	18.80
2003 :	19.25	18.95	19.07
2004 :	19.45	19.10	19.16
2005 :	17.81	20.10	19.29
2006 :	19.27	19.00	19.13
2007 :	18.63	18.77	18.70
2008 :	18.63	18.86	18.79
2009 :	20.36	18.20	19.28
2010 :	18.58	19.50	19.04

Répartition des élèves suisses et étrangers

Sur les 680 élèves de l'établissement primaire, 350 sont étrangers, soit 51.47 %. Les étrangers représentent 47 nationalités.

Direction de l'établissement primaire

Evolution de la proportion d'élèves étrangers

Moyenne à la rentrée :

2001 :	52.42 %
2002 :	51.16 %
2003 :	50.38 %
2004 :	52.35 %
2005 :	52.20 %
2006 :	52.11 %
2007 :	50.15 %
2008 :	49.41 %
2009 :	50.80 %
2010 :	51.47 %

Elèves forains

Classe du cycle initial : 1 élève de Lausanne, 1 élève de Renens.

Classe du premier cycle primaire : 1 élève d'Echandens, 1 élève de Jouxens-Mézery, 2 élèves de Renens.

Classe du second cycle primaire : 1 élève de Lausanne, 1 élève de Renens.

Classe d'enseignement spécialisé : 1 élève de Bousens, 3 élèves de Cheseaux-sur-Lausanne, 1 élève d'Ecublens, 1 élève d'Epalinges, 1 élève de Renens.

Classe de développement : 1 élève de Romanel-sur-Lausanne.

Elèves de Prilly scolarisés dans d'autres communes

Classes du cycle initial : 3 élèves à Lausanne

Classes des cycles primaires : 1 élève à Jouxens-Mézery, 2 élèves à Lausanne

Classe d'enseignement spécialisé : 1 élève à Bussigny-près-Lausanne, 1 élève au Mont-sur-Lausanne

Elèves en écoles privées : 7 élèves

Elèves en institutions : 12 élèves

CORPS ENSEIGNANT

Personnel enseignant au 23 août 2010

	A plein temps	A temps partiel	En congé	Total
Cycle initial	6	11		17
CYP1 (1P)	3	4		7
CYP1/CIN		2		2
CYP1/12 (1P-2P)		2		2
CYP1 (2P)	1	8		9
CYP2 (3P)	1	8		9
CYP2 (4P)	2	6		8
COES	1	4		5
Développement		3		3
Education physique		2		2
Rythmique		3		3
ACM – ACT		2		2
Appui + CIF		7		7
Totaux	14	62		76

Direction de l'établissement primaire

NOMINATIONS – DEMISSIONS

La Lpers (Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud), entrée en vigueur en 2003, a supprimé la nomination des enseignants. Ceux-ci sont engagés par contrat de durée indéterminée.

Mme Dominique Aubry, COES, a quitté Prilly après 2 ans.

Mme Marianne Cuany, CYP2 et appui, transfert à Prilly secondaire après 31 ans.

Mme Christine Jaquier, CYP2, retraite après 36 ans à Prilly.

Mme Chantal Marclay, appui et COES, a quitté Prilly après 15 ans.

Mme Myriam Tschumy, rythmicienne, a quitté Prilly après 1 an.

Personnel employé pour les devoirs surveillés

Au début de l'année scolaire, 22 personnes sont responsables des devoirs surveillés.

171 élèves, de 2P à 4P + classes spéciales, sont inscrits les lundis, mardis et jeudis. Ils sont répartis en 20 groupes.

ACTIVITES CULTURELLES

Spectacles

Les élèves ont pu bénéficier des spectacles suivants, organisé par Mme Milena Fischer, doyenne :

- En mars, les classes CIN et CYP1 (1P) : « Magie, magie !! » par la Compagnie Tricyclett', à la Grande salle de Prilly.
- En mai, les classes CYP1 (2P) et CYP2 (3P et 4P) : « Voyages organisés » par la Compagnie E'Pericoloso Sporgersi, à la Grande salle de Prilly.

ACTIVITES SPORTIVES

Plan-Sépey (école à la montagne)

Avril à juin : 14 classes

Août-octobre : 11 classes

Des échanges avec la Commune de Morges ont permis à 6 classes de se rendre aux Grandes Roches, au Brassus.

Après-midi de sport (AMS)

Les AMS ont été donnés par Mme Catherine Bourgeois Banderet aux élèves des classes CYP2, développement et intégration.

En fonction de la saison et de la météo, ces après-midi se sont déroulés :

- à la patinoire
- en forêt et sur les terrains de la Fleur-de-Lys
- à la piscine de la Fleur-de-Lys
- en salle de gymnastique.

Programmes

Patinoire : initiation au patinage
 exercices d'agilité et d'équilibre
 jeux collectifs

En forêt : endurance
 jeux par groupes
 respect de la nature

A la piscine : nage et plongeon
 jeux collectifs

Direction de l'établissement primaire

Buts et avantages :

- Exploiter des milieux extrascolaires de la Commune pour faire de l'éducation physique.
- Découvrir de nouvelles activités.

Prendre goût à l'effort

Collaborer et jouer avec des élèves d'une autre classe.

Possibilité pour les maîtresses d'observer leurs élèves sous d'autres aspects qu'en classe.

Joutes sportives

Comme le veut la coutume, les joutes sportives pour les classes primaires et de développement se sont déroulées sur les terrains de la Fleur-de-Lys. Cette activité est très appréciée des participants. Les joutes ont eu lieu les 7 et 8 juin.

Animation gymnastique

C'est Mme Catherine Bourgeois Banderet qui s'est chargée de cet enseignement, offert à titre facultatif, au corps enseignant. Toutes les classes y participent, mais le nombre de celles-ci étant important, chaque classe ne bénéficie de cet appui que trois fois dans l'année.

Prix "Evelyne Goin"

En mémoire de Mme Evelyn Goin, maîtresse d'éducation physique, décédée le 31 décembre 1994, il a été constitué un fonds permettant de récompenser, chaque année, des élèves ayant fait preuve de fair-play.

Pour l'année scolaire 2009-2010, c'est Aleksandra Ivanovic (classe CYP2/2CE11) qui a reçu ce prix.

Courses d'école

Toutes les classes ont effectué leur traditionnelle course d'école, journée toujours très appréciée.

Les subsides communaux sont les suivants :

Cycle initial :	CHF 16.-
CYP1, COES I :	CHF 17.-
CYP2, développement :	CHF 19.-
COES II :	CHF 22.-
Enseignants et accompagnants :	CHF 22.-

SERVICES PARASCOLAIRES

Service dentaire

Le Docteur Willy Burri a effectué les contrôles de bouches des élèves durant les mois de février et mars. Lui et ses collaboratrices ont établi d'excellents contacts, tant avec les élèves qu'avec le corps enseignant, qui a apprécié que les contrôles aient lieu dans les bâtiments scolaires (gain de temps).

Prophylaxie dentaire

Mme Myriam Rui, prophylaxiste dentaire, a effectué un passage dans chacune des classes.

Service médical

Le directeur de l'établissement primaire se plaît à relever l'excellente collaboration du Dr Hervé Vienny et de Mme Annie Martin, infirmière scolaire. Ces deux personnes sont des partenaires indispensables à la bonne marche de l'établissement.

Direction de l'établissement primaire

Education sexuelle

Comme chaque année, Profa a donné, en octobre, 2 périodes de cours d'éducation sexuelle aux élèves de 4P, à ceux de la classe de développement et des COES.

DIVERS

Informatique

Toutes les classes sont équipées d'au moins deux ordinateurs MacIntosh, avec graveur CD et imprimante couleur à jet d'encre.

Les trois salles des maîtres sont équipées également d'un ordinateur, d'une imprimante laser et d'un scanner.

En outre, les enseignants ont la possibilité de disposer d'un appareil photo numérique, d'une caméra numérique et d'un beamer.

Prévention routière

Pour des raisons budgétaires, la Brigade de Prévention routière de la Gendarmerie vaudoise n'a pas donné la traditionnelle leçon aux élèves des classes CYP2.

Pour les classes CIN et CYP1, c'est la Police de l'Ouest lausannois qui est intervenue en septembre.

Info-Energie et Info-déchets

Les classes CYP2, DEP et COES ont reçu une animation-information sur la consommation d'énergie.

Toutes les classes ont bénéficié d'une animation sur le tri des déchets.

Ces deux animations gratuites ont pour but de sensibiliser les enfants à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la gestion des déchets.

Fête des écoles

La fête des écoles a eu lieu le 24 juin. Un superbe cortège, riche en couleurs et original, a émerveillé un nombreux public.

Conclusions

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir l'adopter tel que présenté, et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2010.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet

Conclusions

PREAVIS N° XX - 2011

2^{EME} PARTIE

INFORMATIONS

DE LA MUNICIPALITE DE PRILLY

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR LES RELATIONS INTERCOMMUNALES EN 2010

Relations intercommunales

ARASPE (SECURITE SOCIALE)

Le rapport de gestion de l'Association Régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens (ARASPE), comprenant le Centre Social Régional (CSR) et l'Agence d'Assurances Sociales (AAS) pour Prilly, peut être obtenu auprès de la direction de l'ARASPE, rue des Métiers 1 à Prilly, tél. 021 622 72 64, csr@prilly.ch ou moh@prilly.ch.

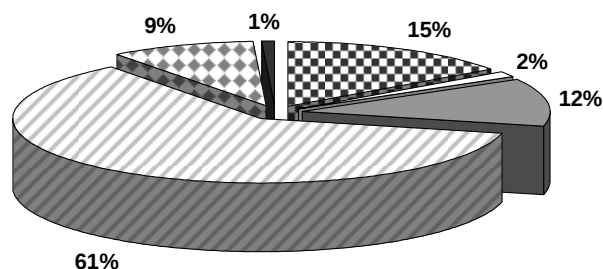
ASSOCIATION "SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

Rapport du répondant communal de Prilly

En 2010, le répondant communal s'est investi pour des problèmes de dommages à la propriété sur des biens communaux, le remplacement d'un mât pour la surveillance du trafic, le remplacement de deux armoires de commande de feux de signalisation, la création et la modification de places de stationnement, la campagne de marquages routiers, le remplacement de la signalisation selon la nouvelle norme dans les zones P1 et P4, la lutte contre les nuisibles ainsi que de la supervision de la gestion des macarons et des inhumations.

Prévention et partenariats

Des actions et campagnes aussi diverses que variées ont été menées tout au long de l'année sur la commune. Les collaborateurs de la subdivision Prévention & Partenariats ont rencontré notamment les différents acteurs de la prévention. Le Centre Intercommunal de Glace de Malley a généré lors de chaque manifestation importante une analyse des mesures de sécurité et la mise en place d'un service particulier. De nombreux contacts avec des jeunes, des concierges d'écoles ont eu lieu au sujet d'incivilités et de l'occupation des espaces publics. Des cas de dommages à la propriété et d'incivilités ont été traités en approche de résolution de problèmes. Suite à des comportements inhabituels près d'une école, toute une série d'interventions de police ont été menées. Lors du comptoir «Ouest Expo» un stand a été tenu par la Police de l'Ouest. Des services préventifs ont été effectués dans le cadre des discos organisées en fin d'année scolaire. Hormis les campagnes traditionnelles (retour de l'été; réduisons les incivilités; rentrée scolaire; cours de prévention routière; prévention cambriolages; alcool), des actions sur le thème des sièges de sécurité pour enfants ont été réalisées, notamment au travers d'un stand. D'autres sur la prévention des vols dans et aux abords de la piscine, sur la vitesse (Slow Down) et au sujet de la visibilité ont été entreprises. Des cours sur la prévention de la délinquance ont été dispensés aux élèves de 6^{ème} année. Des passages préventifs et répressifs à proximité des centres commerciaux ont permis de limiter la mendicité et les collectes illicites.



ARP* : 15 % - CICOP** : 2 % - Manifestations : 12 % -
Préventif : 61 % - Relationnel : 9 % - Répressif : 1 %

* ARP = approche en résolution de problèmes

** CICOP = concept intercantonal de coordination opérationnelle et préventive

Relations intercommunales

Le poste de ville

A Prilly, les collaborateurs de la Police de l'Ouest affectés au poste de ville sont Mme Isabelle Surchat, l'assistant de police Fernandes, le sergent Guignet et l'appointé Lardi. Le poste de ville est ouvert tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le personnel civil est chargé de tenir le poste durant les heures d'ouverture, alors que les policiers vaquent à de nombreuses missions de proximité. Dans le cas où la collaboratrice civile est absente, l'assistant de police et les policiers la remplacent, afin de conserver le poste ouvert. Dans les faits, le poste est resté ouvert tous les jours prévus, à l'exception de l'équivalent de 3 heures, où des impératifs n'ont pas permis de tenir cet objectif.

Sur l'ensemble de l'année, les policiers ont effectué 4'425 heures de travail sur le territoire communal. Dans le détail, la part de travail à caractère administratif et en relation avec la tenue du poste de ville ou la délivrance de mandats divers a représenté 50 % du total, alors que le travail à caractère préventif se monte à 30 %. La partie répressive, nécessaire dans le contexte d'un poste de ville, représente 20 % de l'ensemble.

S'agissant du travail de la police mobile au profit de la Commune de Prilly, au-delà des actions qui sont répertoriées dans le rapport de gestion de la Police de l'Ouest et qui ne sont pas comprises dans la statistique, il y a lieu d'ajouter 538 actions à caractère préventif ou en relation avec des objectifs spécifiques sur le territoire communal.

Dans le sens contraire, les agents du poste de ville n'ont prêté leur concours aux brigades d'intervention qu'à 17 reprises au cours de l'année, soit 8 fois pour des manifestations sur le territoire d'autres communes ou au Centre Intercommunal de Glace de Malley, 8 fois durant l'après-midi et une fois en soirée. Cela correspond à un peu moins de 4 % du temps de travail de ces policiers.

Activités et objectifs

En 2010, l'activité des policiers du poste de ville a principalement consisté à :

- Marquer une présence dans divers secteurs impliqués dans une série de cambriolages d'appartements.
- Surveiller et effectuer des passages réguliers dans le cadre de déprédations dans divers collèges.
- Gérer l'arrivée de gens du voyage sur le parking de la piscine de Prilly.
- Effectuer des passages réguliers dans le centre commercial en raison de la présence de jeunes.

Service de la signalisation

Le service de la signalisation, basé à Prilly, est composé de trois policiers et un collaborateur civil qui gèrent l'ensemble des travaux liés à la signalisation routière sur l'ensemble des 8 communes du District de l'Ouest lausannois. Leur activité comprend entre autres l'entretien de toute la signalisation, la réalisation de concepts permettant d'assurer la sécurité des chantiers ainsi que l'établissement de plans de circulation et la mise en place de signalisation lors de manifestations.

En 2010, à Prilly, le service est intervenu à 14 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 207 interventions ont été réalisées sur des chantiers, dont celui de la future gare RER de Prilly-Malley et des fouilles du Service électrique de Lausanne sur environ 1'000 mètres. Les policiers sont également intervenus au cours de 25 manifestations, notamment au cours du Slow Up lors de la Semaine de la mobilité, de la Fête des écoles et de Fêtons Prilly, ainsi que de la course pédestre «A travers Prilly». Enfin, 231 interventions ont été réalisées pour de la signalisation, les conseils et études de dossiers ainsi que la pose de compteurs routiers.

Relations intercommunales

Statistiques pour Prilly

	2008	2009	2010	Différence 2009-2010
Total des interventions	2'183	2'525	3'178	653
Interventions à caractère préventif	815	1'079	1'487	408
Accidents de la circulation :				
- nombre total	149	152	187	35
- avec blessés	20	20	20	0
- accidents mortels	1	0	0	0
Vols de toutes sortes (y compris vols à l'étalage) ayant généré une intervention de la police	135	137	156	19
Nuisances sonores et troubles de la tranquillité	139	204	232	28
Contrôles de circulation (y compris radar)	93	196	271	75
Demandes d'assistance	163	359	410	51
Notifications :				
- commandements de payer	2'866	2'460	3'009	549
- mandats	24	21	13	- 8
Infractions radar :				
- nombre de contrôles	111	126	94	-
- véhicules contrôlés	47'860	58'464	45'755	-
- véhicules en infraction	2'720	2'932	2'067	-
- pourcentage d'infractions	5.68 %	5.02 %	4.52 %	-
Surveillance automatique du trafic :				
- nombre de contrôles	-	14	23	-
- véhicules contrôlés	-	434'495	837'919	-
- véhicules en infraction	-	2'373	2'331	-
- pourcentage d'infractions	-	0.55 %	0.28 %	-
Commission de police :				
- sentences domaine privé	633	634	592	- 42
- sentences domaine public	234	500	1'134	634
- audiences	16	34	24	- 10
Amendes d'ordre délivrées (circulation et stationnement)	6'610	6'780	6'159	- 621

Quant aux 111 rapports rédigés, la répartition est la suivante : naturalisations ordinaires, 45 - naturalisations facilitées, 22 - procès-verbaux d'auditions, 18 - rapports de fond, 12 - interdictions civiles, 5 - autres rapports, 9.

Activité de l'ensemble de la Police de l'Ouest

Le rapport de gestion de la Police de l'Ouest comprenant toute l'activité déployée sur les 8 communes du district est disponible sous www.polouest.ch.

Relations intercommunales

BUREAU INTERMUNICIPAL

Cette conférence des syndics des 8 communes du district de l'Ouest lausannois s'est réunie à 9 reprises en 2010. Divers sujets ont été à l'ordre du jour dont plus particulièrement une réflexion sur la politique du stationnement sur l'ensemble du district, la mise en œuvre d'un plan Canicule, l'organisation du stand intercommunal d'«Ouest Expo», le financement du CIGM, hauteur de diverses subventions à de nombreux organismes, le tour de Romandie 2013 avec une arrivée d'étape, et la facturation au LHC des prestations de la Police de l'Ouest.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE (ASIGOS) - RAPPORT DE LA DIRECTRICE

Chaque année, le rapport annuel propose une variation nouvelle sur le thème de l'école, avec des éclairages privilégiés, des temps forts et des perspectives ouvertes, avec quelques interrogations aussi. En voici la version 2010.

Rentrée scolaire 2010

Au 1er octobre, date de référence cantonale, l'établissement compte 873 élèves, répartis dans 45 classes. Sur le plan statistique, le nombre des élèves fréquentant l'établissement marque une légère tendance à la hausse. Le nombre de classes demeure inchangé, ce qui signifie que les effectifs sont relativement élevés, en particulier pour les classes de 5ème année, ainsi que pour l'ensemble des classes de VSB. L'ouverture cette année de trois classes de 5ème année à Cheseaux, au lieu des quatre habituelles, n'a pas permis un équilibrage entre les deux établissements.

Le collège du Grand-Pré, qui a pris de magnifiques couleurs durant l'été, atteint son occupation optimale, avec 314 élèves répartis en 17 classes. La disponibilité en salles au collège de l'Union est elle confortable ; l'accueil des 4 classes de l'OPTI, hébergées dans l'établissement suite à l'incendie survenu en automne 2009, a ainsi pu être prolongé jusqu'à fin décembre 2010. A la rentrée de janvier, les quelque 70 élèves et 15 maîtres qui forment cette unité ont emménagé dans leurs nouveaux locaux de Bussigny. L'expérience, qui a vu se côtoyer des élèves en âge de scolarité et des jeunes qui ont déjà quitté l'école n'a pas occasionné de problème. Elle nous a apporté une meilleure connaissance de la structure de transition entre l'école et les métiers, qui reçoit 25% des jeunes au terme de la scolarité obligatoire, et les contacts entre enseignants ont été source d'enrichissement mutuel.

Perspectives

Les projets de développement des zones d'habitation le long de la ligne du LEB ainsi que sur la commune de Prilly vont avoir une influence sur la démographie scolaire, influence dont il est encore difficile de mesurer l'importance. Un groupe de travail placé sous la conduite des municipalités des communes de la zone de recrutement auquel s'est associée Lausanne, se penche actuellement sur ces aspects ; le but est de définir les besoins futurs en matière d'infrastructures scolaires et la localisation la plus favorable pour celles-ci. En fonction de cette évolution, les trois établissements scolaires actuels seront également redéfinis, à moyen terme, en conformité avec la future loi scolaire.

Corps enseignant

Dire que « les rêves sont toujours des départs », c'est exprimer de manière poétique l'impact sur le corps enseignant des changements de cap opérés par de nombreux maîtres de l'établissement.

Durant cette année, six enseignants arrivés au terme d'un long parcours professionnel ont quitté Prilly, pour les horizons plus vastes de la retraite. Passionné pour son métier, M. Michel Rod a pris congé des élèves qui étaient au centre de son engagement pédagogique, qu'il a initiés au monde des sciences et de la nature, avec qui il a partagé ses multiples intérêts dans le domaine de l'art, de la culture, de la musique et de l'humanitaire. Doyen en charge de

Relations intercommunales

L'animation, Michel Rod a ouvert l'école à des artistes divers, imaginé des activités hors cadre d'envergure, accompagné les élèves dans la réalisation de leurs projets (journées de l'élégance, boums de fin d'année, tournage de courts-métrages). Moins sur le devant de la scène mais très impliqués dans le quotidien de l'enseignement et la vie de l'établissement, Mmes Dominique Donnet, Christine Guignard, Rosemarie Racine, MM. Jean Longchamp et Michel Gehrig ont accompagné de très nombreuses volées d'élèves, avec compétence, exigence et bienveillance. L'établissement est reconnaissant de leur engagement et de tout de ce qu'ils ont apporté à l'école.

De leur côté, les gymnases ont continué à puiser dans les forces vives et dynamiques des établissements de la scolarité obligatoire. Quatre enseignants expérimentés et appréciés en ont pris le chemin cette année : Mmes Monique Hofer, Héloïse Tissot et MM. Eric Le Berre et Philippe Delacrétaz.

Ecole à moitié vide ou à moitié pleine, c'est selon le point de vue, puisque vingt-trois nouveaux enseignants, titulaires, remplaçants ou stagiaires, sont arrivés à la rentrée d'août, apportant leur enthousiasme, leur regard neuf et leurs projets. Le processus de changement qui va voir dans les prochaines années le départ de la génération baby boom et le renouvellement de près des deux tiers du corps enseignant est amorcé. Bienvenue donc à la génération Y, qui va quelque peu bousculer des habitudes nées d'une collaboration de longue durée et d'une fidélité aux écoles de Prilly.

Pédagogie

Les changements à venir au niveau de la structure de l'école et de ses contenus sont conséquents. Le projet de nouvelle loi scolaire, l'avant-projet de loi sur la pédagogie spécialisée, l'introduction du nouveau plan d'études romand (PER) et de nouveaux moyens d'enseignement (MER), la mise en œuvre des dispositions liées à HarmoS auront des incidences importantes sur le travail des enseignants. Ces mesures ne sont à ce jour pas toutes adoptées et les modalités de mise en œuvre ne sont pas encore définies. Le nouveau projet de loi scolaire propose deux filières et introduit des niveaux dans trois disciplines, français, allemand et mathématiques. Il est actuellement examiné par une commission du Grand Conseil et sera mis en votation en mai 2011. L'introduction du plan d'études est prévue pour 2012 au plus tôt. Les effets d'HarmoS se déploieront progressivement jusqu'en 2015, avec un enseignement d'allemand et d'anglais pour tous les élèves de la scolarité obligatoire.

Ces perspectives de changement ont mis momentanément en retrait les autres projets pédagogiques, dans l'attente que les orientations se précisent. La journée pédagogique de l'établissement s'est convertie en deux après-midi et a été consacrée à une réflexion approfondie sur l'avant-projet de loi scolaire, notamment sur la remise en question du système à trois voies. Les échanges suscités par le projet ont permis de mieux comprendre les intentions de celui-ci, ainsi que les implications futures. Il en est résulté une réponse circonstanciée et nuancée à la consultation faite par le DFJC.

Concertations

La réflexion pédagogique se poursuit au quotidien, dans le cadre des concertations de disciplines, sous la conduite des chefs de file. Le but est d'assurer la coordination de l'enseignement, la définition des objectifs, et l'évaluation des acquis par la pratique de travaux communs. Cette collaboration est élargie à d'autres établissements dans certaines disciplines, notamment en langues. Cette année, les épreuves de certificat d'allemand pour la région lausannoise seront proposées par Prilly.

Appui au cycle de transition

Les différences d'apprentissages entre les élèves du cycle de transition et les difficultés importantes rencontrées par certains élèves ont conduit à compléter l'offre en structures de soutien. Des périodes supplémentaires d'appui en français, en allemand et en mathématiques sont données dans toutes les classes par le maître de la discipline. Des heures d'appui ont

Relations intercommunales

également été mises sur pied à la suite de la première étape de l'orientation à l'attention des élèves qui souhaitent renforcer leurs acquis pour accéder à une orientation plus ouverte.

Un renforcement des heures d'études surveillées en fin d'après-midi permet d'accueillir après les cours un plus grand nombre d'élèves pour faire leurs devoirs. Cette année, environ 80 élèves suivent l'heure d'étude. Cette prestation, à la charge des communes, répond à un besoin et devra être augmentée les prochaines années pour répondre à la demande croissante.

Structure temporaire d'accueil SAT

Après une année d'existence de la structure d'accueil temporaire SAT, le bilan est positif. 90 élèves ont fait un passage, parfois répété, à la SAT, sans toutefois faire de l'endroit le lieu branché de l'établissement. Sept maîtres, dont deux doyens, assurent une coordination du suivi des élèves les plus récalcitrants. En collaboration avec la direction et les parents, cette prise en charge a permis d'améliorer les comportements et de réduire sensiblement les effets perturbateurs dans les classes.

Trajectoire

Trajectoire, la structure MATAS ouverte à Renens pour les 10 établissements de la couronne Ouest lausannoise (CRENOL), a accueilli 4 élèves de Prilly, pour une période de trois mois, à raison de 4 demi-journées par semaine. Encadrés par un éducateur et un enseignant, ces jeunes ont trouvé une aide pour reprendre confiance en leurs possibilités scolaires, retrouver une motivation personnelle, mieux respecter les règles de la vie scolaire, et dans certaines situations pour définir un projet pour leur futur professionnel. Ces premières situations ont montré que la mesure MATAS était profitable aux élèves, en particulier aux plus jeunes, à un moment où ils ne sont pas encore ancrés dans leur rôle et leurs «mauvaises» habitudes. Un projet d'ouverture d'un deuxième MATAS secondaire est en réflexion, pour lequel des locaux sont recherchés, situés entre les communes de Prilly et Cugy-Le Mont.

Formation continue

En ce qui concerne la formation continue, les formations suivies par les maîtres sont pour l'essentiel des choix individuels, en lien avec les disciplines d'enseignement. Trois formations ont été organisées à l'interne de l'établissement. Les maîtres de français de 7-8-9 se sont penchés sur l'enseignement et l'évaluation de la poésie. Un cours de philosophie pour les enfants a réuni une dizaine de maîtres du cycle de transition. Mme Zanone a initié les nouveaux maîtres à des aspects pratiques de gestion mentale. La plupart des formations font partie de l'offre de la Haute Ecole Pédagogique et sont financées par le canton.

Plusieurs enseignants font actuellement un complément de formation, dans les domaines de l'enseignement spécialisé, du travail social, des médias et nouvelles techniques informatiques. Les compétences acquises seront un enrichissement pour l'établissement.

L'atelier de supervision, animé par Mme Nicole Dovat, psychologue, se poursuit cette année et permet à un groupe de dix enseignants de trouver un soutien et de faire évoluer leurs approches pédagogiques au contact de l'expérience de leurs collègues.

Prévention

Projet d'établissement dans le cadre du programme cantonal de prévention des dépendances

Conformément au mandat cantonal, le groupe de travail composé de membres du réseau pluridisciplinaire et de maîtres intéressés s'est réuni à 6 reprises. Les objectifs sont de définir les procédures utiles pour identifier les situations en lien avec la consommation de produits psychotropes, d'offrir une écoute et d'apporter un soutien aux élèves et aux familles concernés.

La réflexion a conduit à une démarche élargie, englobant toutes les situations d'élèves en difficulté personnelle. Face au mal-être d'un jeune, un enseignant doit pouvoir compter sur

Relations intercommunales

des personnes ressources qui l'aident à évaluer la problématique, lui proposent des démarches, le soutiennent dans celles-ci ou prennent le relais, en réfèrent à des organismes extérieurs. Le réseau pluridisciplinaire de l'établissement a l'expérience de ce rôle depuis de longues années ; il est donc la pièce centrale du dispositif de prévention. Il convenait de préciser sa mission, ainsi que celle, spécifique, des collaborateurs qui en font partie ou auxquels il peut être fait appel. Cette procédure est en cours de finalisation et elle fera l'objet d'une brochure diffusée à tous les enseignants de l'établissement.

La démarche a mis en évidence la qualité des prestations offertes par le réseau, qui travaille dans un très bon esprit de collaboration et de complémentarité. Sur le terrain, l'infirmière scolaire Mme Annie Martin, la conseillère école-famille Mme Anne-Isabelle Hostettler et les médiateurs, MM. Gilles Rosset et David Vergères sont les interlocuteurs privilégiés des élèves et des enseignants.

Le résultat de la réflexion du groupe de travail sera partagé avec les enseignants dans le cadre d'une journée pédagogique début avril 2011, consacrée à la thématique des dépendances. Des ateliers permettront d'aborder de manière concrète le rôle attendu de l'enseignant dans ces situations

L'école, lieu de vie, de rencontres et de partage.

Pour que l'école puisse remplir sa mission première qui est celle de la transmission des savoirs, elle doit être attentive à la qualité des relations entre toutes les personnes qui la font. A la rentrée scolaire, tous les élèves ont été rendus attentifs aux gestes simples de la vie de tous les jours qui contribuent à créer un climat agréable et serein. Une présentation power point a été commentée par la directrice, où il était question de dire bonjour, d'enlever sa casquette, de remplir les poubelles, de soigner sa tenue et son langage, de ne pas être agressif ou méprisant envers un camarade. Un petit memento de savoir-vivre, facile à suivre, qu'il convient bien sûr de remettre régulièrement à l'ordre du jour, mais qui a montré son utilité.

Pause de midi

A midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St-Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer.

La fréquentation du réfectoire montre une baisse pour l'année 2010, qui doit être nuancée si l'on compare les chiffres du deuxième semestre de l'année scolaire 2009-2010 et ceux du premier semestre de l'année en cours. L'horaire est en effet un élément déterminant pour les inscriptions au réfectoire. Ainsi on constate depuis le mois d'août 2010 une augmentation des inscriptions des élèves du CYT (en raison des appuis entre midi et deux heures) et une moindre fréquentation le mardi, jour réservé aux cours facultatifs.

Pour les élèves du cycle de transition, plus nombreux cette année scolaire à rester entre midi et deux heures, Mme Sarah Kronenberg, éducatrice de formation, a été engagée pour la surveillance du pique-nique au collège du Grand-Pré. Elle propose également des activités de bricolage pour occuper les élèves jusqu'au moment de la reprise des cours. Les élèves qui vont au réfectoire peuvent ainsi trouver un accueil et une occupation dans le cadre de l'école. A l'essai depuis la rentrée d'août, cette offre, qui s'inscrit dans la ligne des prestations attendues des communes par la Laje (Loi sur l'accueil de jour des enfants) a rencontré un bon écho. Si la participation des élèves atteste d'une demande, il est envisagé de maintenir cet encadrement la prochaine année scolaire.

Un espace pique-nique est à disposition dans le hall du collège de l'Union. Les élèves y bénéficient également de la bibliothèque, de l'accueil en salle d'études ou en salle d'informatique.

Relations intercommunales

Bibliothèque scolaire

La bibliothèque offre des ressources multiples aux élèves, plus de 10'000 documents sur des supports divers, papier, multimédia, numérique. Le soutien financier des communes permet d'avoir un fonds actuel, varié et constamment mis à jour. La bibliothécaire, attentive aux nouveautés, peut ainsi rapidement satisfaire les lecteurs, friands des séries et impatients de lire les suites à paraître. Autre moyen de fidéliser les élèves, des animations qui leur sont proposées chaque année, sous forme de concours et d'incitation à la lecture. Conjointement avec la Coupe du monde de football, ils ont participé au concours "L'Afrique en pleine lucarne", élargissant leur connaissance du continent africain au-delà du ballon rond. Ils se sont fait jury de deux prix littéraires, le prix Enfantaisie, 5 livres pour les 10-12 ans et le prix Chronos, mis sur pied par Pro Senectute, un prix qui encourage la lecture et les échanges intergénérationnels.

Animations, quelques moments forts

- Un spectacle musical pour les élèves du CYT, *le Marquis de Saxe*, un concert articulé autour de l'histoire du saxophone et de son inventeur Adolphe Sax. Un enseignant et trois "élèves" revisitent des airs célèbres au saxophone, allant du boléro de Ravel au thème de la panthère rose.
- Une exposition *Népal en Choeur* : des photographies, de l'artisanat et de la cuisine népalaise. Une approche concrète d'un pays et sa découverte par les élèves de Mme Anne-Marie Bertholet, qui a bénéficié d'un congé sabbatique de 6 mois, qu'elle a passés dans ce pays.
- Une *Journée de l'élégance*, le mercredi 12 mai.
- Un concert et une initiation musico-littéraire au rap, pour les élèves de 9^{ème} année.
- Ateliers –Théâtre : les élèves du cours facultatif de théâtre animé par Mme Rosemarie Racine ont présenté leur travail à l'Aula de l'Union les 22 et 23 juin.
- "Pourquoi j'ai mangé mon père" : la troupe Les Arpenteurs & EPERICOLOSO SPORGERSI a présenté son spectacle aux élèves de 8^{ème} année des établissements de Cheseaux et de Prilly.
- Des chorégraphies de L'Ecole Rudra Béjart, qui se mêlent aux interventions poétiques et musicales des élèves à la cérémonie de promotions.
- Le tournage d'un court métrage programmé au Ciné festival 2011 de Lausanne/Malley : *Trafic mineur* est réalisé par 15 élèves de 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} année, supervisés par le cinéaste Pascal Forney et encadrés par Michel Rod et Christian Pahud. Commencé à la rentrée d'août, tourné les mercredis après-midi, *Trafic Mineur* qui a bénéficié du soutien technique et artistique de l'ECAL est projeté au public le 7 novembre 2011 dans le cadre du Ciné Festival.

Les élèves se sont aussi mobilisés pour offrir leurs services ou participer à des actions caritatives :

- Vente des cœurs en chocolat à la récréation, pour l'association de parents de personnes handicapées.
- Vente d'oranges pour Terre des hommes, consommées sous forme de jus frais à la récréation.
- Action de Noël : après les cartons du cœur en 2009, un groupe d'élèves a souhaité se mobiliser pour les enfants pakistanais victimes des inondations. Ils ont vendu des ballons lors du marché de Noël et proposé au conseil des élèves que chaque classe contribue à raison de Fr.1.- par élève à cette action.

Relations intercommunales

- Portage de livres à domicile : des élèves se sont inscrits à titre individuel pour porter à domicile des livres à des personnes qui ne peuvent se déplacer à la bibliothèque. D'autres vont régulièrement à l'établissement Primeroche pour promener des personnes handicapées ou participer à des animations.
- Vente de timbres Pro Juventute : l'établissement est partie prenante de la vente pour environ 15'000 francs, dont 5'000 francs peuvent être redistribués dans la région même pour des familles en difficulté.

* * * * *

Telle a été cette année, à Prilly et dans notre école, à notre connaissance.

La sélection 2010 a mis en évidence des faits, des sujets de réflexion et des moments marquants. Un choix a toujours une part d'arbitraire, d'autres facettes du quotidien d'une école et des activités qui s'y déroulent auraient trouvé légitimement leur place ici.

La bonne marche d'un établissement est faite de l'engagement de toutes les personnes qui y collaborent, dans les domaines pédagogique et éducatif, dans ceux de la santé, de la prévention, et de l'orientation professionnelle, au niveau de l'administration et de la gestion des bâtiments. Y sont également associés les différents services de la commune de Prilly, ainsi que les directeurs M. Michel Haslebacher et M. André Niklès, dont la collaboration et le soutien nous sont précieux. Que chacun et chacune soient ici très chaleureusement remerciés.

2011 verra le renouvellement des autorités communales ainsi que celui des membres du conseil de l'ASIGOS. Le terme de la législature nous offre l'occasion d'exprimer notre reconnaissance pour le temps et le travail consacrés à l'école, ainsi que pour l'important engagement financier consenti pour mettre à disposition des élèves et des enseignants des infrastructures de grande qualité. Nos remerciements s'adressent aux autorités des 7 communes, au comité directeur de l'ASIGOS, ainsi qu'aux membres du conseil de l'ASIGOS.

PROTECTION CIVILE LAUSANNE-NORD

Effectif : 385 actifs

Promotions

Au grade de capitaine : le lieutenant TRONNOLONE Maria

Au grade de capitaine : le sergent Major: CORALI Michaël

Départ

M. Stéphane Sahli a quitté les rangs de la PCI Lausanne-Nord au 31 octobre 2010, pour reprendre le poste de suppléant du commandant pour la région Lausanne-Ouest.

Interventions

Mise de piquet pour rendre opérationnel le plan canicule

Alarme par téléphone via le S.S.C.M.

Mise de piquet pour aide à la police cantonale (PCO Blécherette, poste de commandement opération) suite aux divers accidents routiers dus à la neige.

Engagement

Tour de France

1'200 encas ont été préparés et distribués dans les centres d'interventions régionaux de la police cantonale.

Relations intercommunales

Francophonie Montreux 2010

1138 déjeuners - 2314 en-cas - 7767 repas. Engagement de 0400 à 0200 sur 9 jours, pas de problème particulier rencontré.

Essais d'alarmes

Pour la région Lausanne-Nord, rien à signaler.

Planification

Concept d'intervention pour le plan canicule, suite et fin.

Contrôle des abris sur la commune de Romanel-sur-Lausanne.

Exercices

Cugy

Montage d'une passerelle métallique sous le pont de la route cantonale Cugy - Bretigny-sur-Morrens, où coule le Talent. La difficulté consistait à monter la passerelle sans détourner la rivière.

Le Mont-sur-Lausanne

Deux exercices de déplacement et de prise en charge de personnes âgées ont eu lieu à l'EMS La Paix du Soir. Ces deux engagements ont démontré les grandes difficultés à déplacer des personnes âgées et handicapées.

Conclusions

1'718 jours qui ont été consacrés aux exercices, à la formation ou à l'engagement, soit :

- 1'139 jours pour la formation ou les exercices;
- 395 jours pour l'engagement.
- 115 jours pour les cours cadres au cours de répétition
- 38 jours pour les rapports logistiques et bataillon.
- 31 jours instruction de base.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITE ET LOGOPEDIE EN MILIEU SCOLAIRE – PPLS CRENOL

Comme les années précédentes, le Service PPLS de Prilly continue d'être fortement sollicité par les parents et les enseignants pour les enfants en difficulté (d'apprentissage, de comportement, d'intégration). La situation est particulièrement tendue au niveau de la logopédie où les demandes sont très nombreuses et les troubles importants nécessitent des prises en charge conséquentes. Ceci génère malheureusement de longues listes d'attente.

Les forces du service sont également mobilisées par le travail avec les enfants et les enseignants des classes d'enseignement spécialisé (COES et DEP) ainsi que dans les réseaux interdisciplinaires avec l'école, dans une collaboration fructueuse. Le service a également participé activement à la réflexion que l'école a menée sur l'organisation de l'aide proposée aux élèves ou aux classes en difficulté.

Sur le plan des locaux, une nouvelle salle a pu être aménagée pour les traitements de groupe qui sont de plus en plus nombreux. Elle est ainsi polyvalente pour les réunions et les traitements.

Sur le plan du personnel, Mme Sandrine Praz, logopédiste, a déménagé en Valais et a dû malheureusement changer de poste après avoir travaillé à Prilly pendant plus de 10 ans. Nous avons engagé Mme Marie-France Decker pour la remplacer depuis septembre 2010.